



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
Heidelberg Materials

Rapport financier annuel 2025

Des matériaux aussi loin que vos ambitions



2025

une année marquée par une acquisition stratégique,
une performance financière en progression
et une identité renouvelée.



« *L'exercice 2025 marque une étape structurante dans notre trajectoire, portée par une croissance soutenue du marché, une acquisition stratégique majeure et le renforcement durable de nos fondamentaux* ».

L'année s'inscrit dans une logique de consolidation et d'évolution progressive du modèle.

La finalisation de l'acquisition de participations majoritaires dans Asment de Témara et Grabemaro constitue un jalon déterminant. Elle renforce notre ancrage territorial, améliore notre proximité avec les marchés et nos clients, et crée les conditions d'une performance opérationnelle renforcée. L'intégration étant quasiment finalisée révèle déjà des synergies tangibles sur notre efficacité globale : optimisation des flux et meilleure coordination des activités.

Dans un contexte marqué par l'accélération des grands projets d'infrastructures et les investissements liés aux échéances structurantes de 2025 et 2030, le marché du ciment a enregistré une progression significative. Cette dynamique s'est traduite par une croissance soutenue des volumes sur l'ensemble des activités, reflétant à la fois l'évolution du périmètre et notre capacité à intervenir sur des projets d'envergure avec exigence et fiabilité.

Sur le plan énergétique, 2025 constitue un point d'inflexion. Les projets photovoltaïques, notamment à Aït Baha et Safi, combinés à une intégration accrue des énergies renouvelables et au développement des combustibles alternatifs, traduisent une évolution concrète de notre modèle. Cette démarche renforce notre autonomie, améliore la maîtrise de nos coûts et consolide notre résilience. Les investissements engagés témoignent d'une orientation claire : faire de l'énergie un levier structurant de performance durable.

Parallèlement, l'année marque un tournant dans l'expression de notre identité. Son déploiement incarne la convergence entre un héritage industriel solide, construit depuis près de 75 ans au Maroc, et une ambition résolument tournée vers l'avenir, fondée sur la durabilité et l'innovation, en cohérence avec la vision de notre maison mère Heidelberg Materials. Cette évolution s'accompagne d'une structuration de notre offre autour de familles de performance clairement identifiées, permettant de renforcer la lisibilité de nos solutions et d'améliorer la pertinence des réponses apportées aux besoins de nos clients.

Les dimensions extra-financières sont désormais pleinement intégrées à notre pilotage.

La réduction de l'empreinte carbone, l'optimisation de l'utilisation des ressources et le développement de solutions à plus faible impact environnemental orientent nos décisions et structurent nos investissements.

Cette exigence de durabilité s'accompagne d'une attention constante portée aux femmes et aux hommes qui portent notre réussite. Dans nos métiers industriels, la santé et la sécurité constituent des priorités absolues. Renforcer la culture de prévention, déployer des standards exigeants sur nos sites et développer la vigilance collective sont des engagements quotidiens. Ils relèvent d'une responsabilité fondamentale, au même titre que l'excellence opérationnelle.

L'engagement RSE trouve également sa traduction dans notre relation avec les communautés locales. Nous poursuivons des actions concrètes en accompagnant des initiatives à impact social, en soutenant le développement local autour de nos sites et en favorisant des dynamiques créatrices de valeurs partagées. Cet ancrage territorial participe pleinement à la solidité de notre modèle et à la qualité des liens que nous construisons avec l'ensemble de nos parties prenantes.

À l'horizon 2026, malgré le contexte mondial géopolitique et économique actuel, les perspectives demeurent favorables, soutenues par la poursuite des grands chantiers d'infrastructures et une demande soutenue. Nous abordons cette nouvelle phase avec des bases renforcées, une organisation plus intégrée et une vision claire.

Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement, leur professionnalisme et leur sens des responsabilités qui constituent un facteur déterminant de notre trajectoire.

Je souhaite également saluer la confiance de nos clients, au cœur de notre développement, ainsi que l'ensemble de nos parties prenantes, actionnaires, partenaires, industriels, et institutionnels, dont l'accompagnement et la qualité des relations nourrissent la dynamique qui nous porte.

C'est avec cette mobilisation collective, fondée sur la confiance que nous poursuivons notre développement avec l'exigence de créer une valeur durable, utile et partagée, portée par des matériaux aussi loin que vos ambitions.



Severin WEIG

Directeur Général

Sommaire

1

Indicateurs clés et faits structurants 2025

Chiffres clés	10
Faits marquants de l'exercice	12
Acquisition stratégique d'Asment de Témara	12
Accélération de la transition énergétique	14
Conception et adoption de solutions bas carbone	15
Nouvelle identité du groupe Ciments du Maroc	16
Analyse de l'activité	18
Activité ciment	18
Activité béton prêt à l'emploi	19
Activité granulats	20



2

Identité et fondamentaux de Ciments du Maroc

Profil	24
Près de 75 ans d'engagement au service du développement	24
Une implantation sur l'ensemble du territoire	26
ADN	28
Raison d'être	28
Vision	29
Mission	28
Valeurs	29
Historique	30
Métiers et solutions	32
Un portefeuille de matériaux performants	32
Un nouveau branding pour des solutions innovantes et durables	34



3

Performance durable, créer de la valeur dans la durée

Démarche ESG	38
Une trajectoire ESG structurée et pilotée	38
Environnement	48
Accélérer la transition vers un modèle bas carbone	48
Capital humain	52
Créer de la valeur ensemble	52
Gouvernance	60
Une organisation engagée et responsable	60
Engagement auprès des communautés	71
Un ancrage territorial au service de l'impact local	71



4

États financiers

Rapport de gestion	77
Comptes sociaux	95
Projet de résolutions – Assemblée Générale Ordinaire	110
Comptes consolidés	113
Rapports général et spécial des commissaires aux comptes	128
Honoraires des commissaires aux comptes	148
Liste des communiqués financiers publiés	149



5

Index



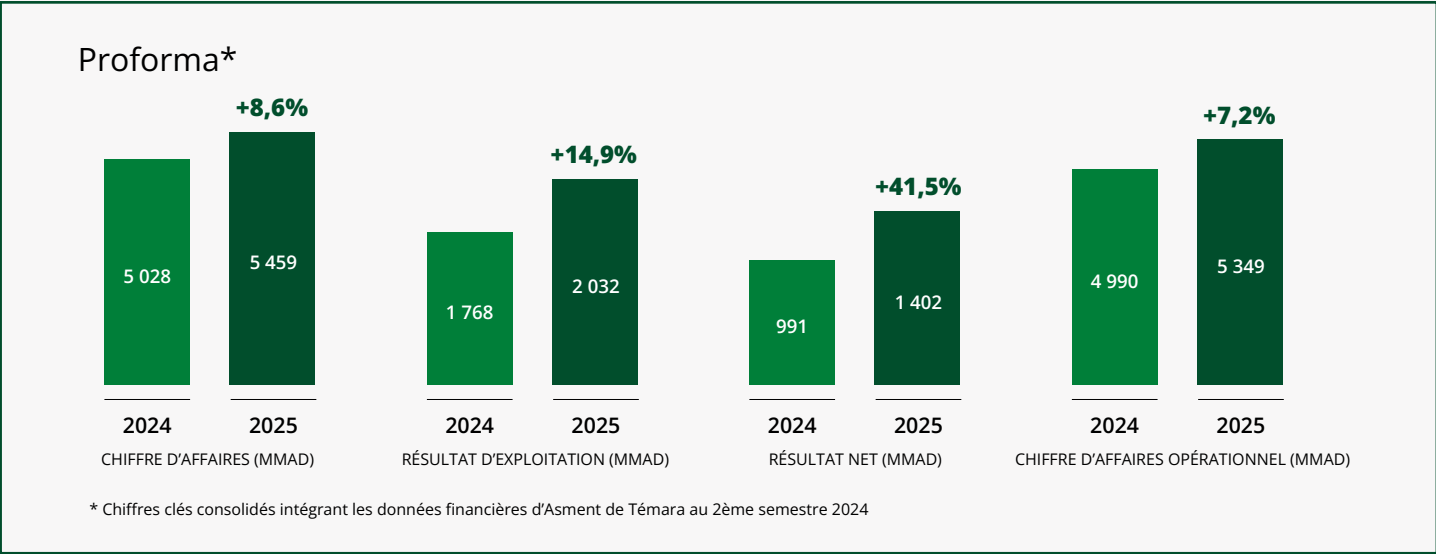
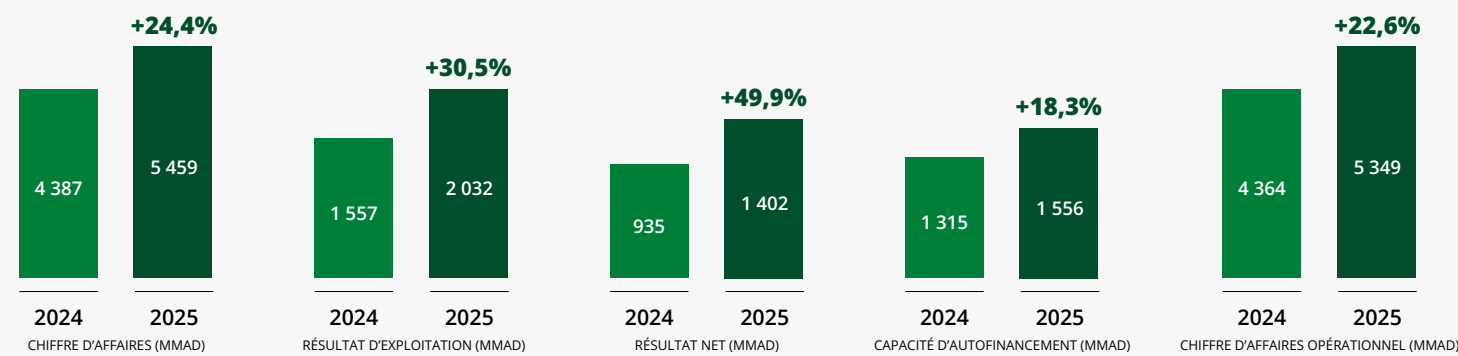


1

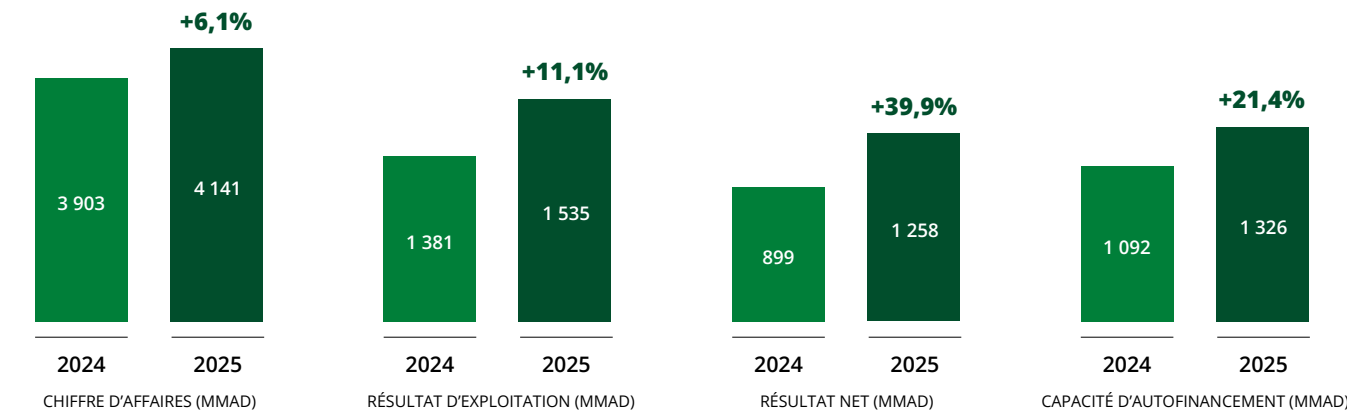
**Indicateurs clés et faits
structurants 2025**

Chiffres clés

Comptes consolidés

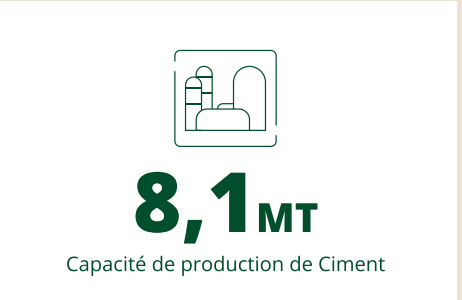


Comptes sociaux



« L'exercice 2025 illustre la solidité du modèle économique de Ciments du Maroc, avec une croissance soutenue de nos résultats portée à la fois par une dynamique marché favorable, l'intégration réussie d'Asment de Témara et Grabemaro, ainsi que la rigueur de notre gestion opérationnelle. La progression de notre résultat et de nos flux de trésorerie confirme notre aptitude à conjuguer performance financière, maîtrise et pertinence des investissements et création de valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes ».

Christophe Allouchery
Directeur Administratif et Financier



Faits marquants de l'exercice

Acquisition stratégique d'Asment de Témara



Une étape structurante dans la trajectoire de développement

Le 30 juin 2025, Ciments du Maroc a franchi un cap décisif avec la finalisation de l'acquisition de 62,62% du capital d'Asment de Témara et de 99,99% de Grabemaro. Cette opération marque une évolution significative du périmètre et renforce durablement le positionnement de la société sur le marché national des matériaux de construction.

Par cette acquisition, le groupe Ciments du Maroc consolide son modèle intégré en renforçant sa présence sur l'ensemble des métiers : du ciment, du béton prêt à l'emploi et des granulats. Cette complémentarité constitue un levier déterminant pour améliorer la qualité d'exécution, optimiser les flux et renforcer la proximité avec les marchés.

Cette opération permet d'améliorer l'efficacité industrielle et logistique, tout en élargissant l'accès aux grands projets d'infrastructures portés par la dynamique d'investissement à l'échelle du Royaume.

L'intégration d'Asment de Témara s'inscrit par ailleurs dans un contexte de forte croissance du secteur, soutenu par les programmes structurants engagés à l'horizon 2030. Elle positionne l'entreprise au cœur des principaux bassins de développement et renforce sa capacité à accompagner des projets d'envergure.

Au-delà de son impact immédiat, cette acquisition constitue un levier de création de valeur durable. Les synergies identifiées, tant sur le plan industriel que logistique, contribuent à renforcer la performance opérationnelle et la robustesse du modèle dans la durée.

Elle s'inscrit également dans la continuité des engagements environnementaux du groupe, en soutenant l'accélération des initiatives de réduction de l'empreinte carbone, notamment à travers le recours accru aux combustibles alternatifs.

En combinant croissance externe, intégration opérationnelle et discipline industrielle, cette opération constitue un socle stratégique solide pour accompagner les cycles d'investissement à venir et renforcer durablement le leadership national.

Une opération structurante, conçue pour délivrer de la valeur dès aujourd'hui et dans la durée.

Impact	Consolidation de la position d'opérateur de premier plan à l'échelle nationale Renforcement de la proximité clients Accès élargi aux grands projets d'infrastructures
Contribution à long terme	Modèle industriel plus robuste et optimisé Synergies durables sur les coûts et les performances Base stratégique renforcée en perspective des projets 2030

Accélération de la transition énergétique



Projet Chems à Safi

Nos projets photovoltaïques d'Aït Baha et de Safi

L'année 2025 marque une étape significative dans la trajectoire énergétique de Ciments du Maroc, avec la finalisation du projet photovoltaïque Tafukt sur le site d'Aït Baha (10 MW) et le lancement du projet photovoltaïque Chems à Safi (7 MW).

Ces réalisations s'inscrivent dans la continuité des engagements du groupe en matière de transition énergétique, engagés dès 2016 avec l'introduction de l'énergie éolienne dans le mix électrique à travers un contrat de fourniture d'énergie. En 2025, cette source couvre près de 61% de la consommation totale d'électricité, traduisant une transformation progressive et structurée du modèle énergétique.

Le déploiement de projets photovoltaïques constitue une nouvelle étape dans cette dynamique. Il permet de renforcer l'autonomie énergétique des sites industriels tout en sécurisant une part croissante d'électricité décarbonée.

Cette évolution se traduit concrètement par une progression significative de l'électricité autoproduite, passée de 5% à 9,5% de la consommation totale entre 2024 et 2025. Elle contribue directement à l'amélioration de la compétitivité, en réduisant l'exposition aux fluctuations des coûts énergétiques, tout en limitant l'empreinte carbone des opérations.

Au-delà de la dimension énergétique, l'exercice 2025 confirme la solidité de la trajectoire ESG engagée. La consommation spécifique en eau a été réduite de 3,51% sur l'année, soit une amélioration de 36,84% sur les cinq dernières années.

Parallèlement, les matières premières et combustibles issus du recyclage représentent désormais 6,5% des volumes utilisés.

Ces avancées traduisent une approche intégrée, combinant performance industrielle et responsabilité environnementale, avec des résultats mesurables et progressifs.

En renforçant la part des énergies renouvelables dans son mix, en optimisant l'utilisation des ressources et en développant des pratiques plus circulaires, Ciments du Maroc poursuit la transformation de son modèle vers une industrie plus efficiente et durable.

Conception et adoption de solutions bas carbone

Lancement de Marteco®

En 2025, Ciments du Maroc a lancé Marteco®, un ciment spécifiquement formulé pour les enduits, mortiers et revêtements de sol, développé en étroite collaboration avec les clients afin de répondre aux exigences des applications terrain.

Alliant performance technique et impact environnemental réduit, Marteco® permet une diminution de 40% des émissions de CO₂ par rapport aux ciments traditionnels. Cette innovation illustre la capacité du groupe à concevoir des solutions adaptées aux besoins du marché tout en intégrant les enjeux de décarbonation du secteur.

Son lancement à Nador, accompagné de démonstrations en conditions réelles, a confirmé la pertinence de cette approche fondée sur la proximité, l'expérimentation et l'accompagnement des professionnels dans l'adoption de solutions plus durables.



Une innovation concrète,
conçue pour allier performance
d'usage et réduction de
l'empreinte carbone



Déploiement du label EvoO₂

En parallèle, Ciments du Maroc a déployé le label EvoO₂, une démarche structurée d'éco-labellisation visant à qualifier et à valoriser l'ensemble de ses solutions constructives durables.

Ce dispositif couvre à la fois les ciments bas carbone, les bétons à faible empreinte ainsi que les matériaux intégrant des composants recyclés. Il permet de rendre visibles et mesurables les réductions d'émissions de CO₂ associées aux solutions proposées, tout en facilitant leur prescription auprès des acteurs du secteur.

Le label EvoO₂ constitue ainsi un levier clé pour accompagner la transformation des pratiques, en apportant un cadre clair, transparent et opérationnel à la transition environnementale.

En structurant son offre autour de critères mesurables et comparables, Ciments du Maroc renforce son positionnement en tant qu'acteur engagé dans l'évolution du secteur vers des modèles de construction plus durables.

Nouvelle identité du groupe Ciments du Maroc

Une identité renouvelée, entre continuité et projection

L'année 2025 marque une évolution majeure dans la manière dont Ciments du Maroc se présente, structure son offre et interagit avec ses marchés.

Cette transformation ne se limite pas à une évolution visuelle. Elle traduit une volonté affirmée : gagner en lisibilité, renforcer la différenciation et développer une relation plus directe et plus efficace avec les clients.

« Cette nouvelle identité témoigne de notre capacité à évoluer, à être agiles et à rester fidèles à ce qui nous rassemble : la passion de bâtir un avenir durable »

Severin WEIG

Directeur Général de Ciments du Maroc



Un branding produit ancré dans les régions

Ciments du Maroc a également lancé une nouvelle identité pour sa gamme de solutions ciment, béton prêt à l'emploi et granulats, qui valorise la richesse culturelle, les spécificités des régions du Maroc et son engagement en matière de durabilité. Ainsi, cette vision se traduit par un code couleur unique et distinctif, permettant d'identifier facilement les six familles de solutions de produits.

Cette approche valorise les spécificités régionales tout en consolidant la cohérence de l'ensemble à l'échelle nationale.

Une expression visuelle renouvelée, à la croisée de l'héritage et du futur

Cette évolution marque une étape stratégique pour l'entreprise, dont le positionnement géographique se trouve désormais renforcé au centre du territoire national, grâce à l'acquisition récente d'Asment de Témara. La nouvelle identité puise sa force dans la complémentarité entre son expertise historique, forgée depuis près de 75 ans au Maroc, et la vision du groupe Heidelberg Materials. Ce nouveau logo raconte l'histoire de cette double appartenance à travers deux symboles forts : la spirale de l'ammonite incarne la sagesse et la solidité. La feuille, symbole de croissance et de responsabilité environnementale, illustre son engagement pour un avenir durable. Avec cette signature modernisée, Ciments du Maroc bâtit un pont entre son riche passé et les défis futurs, affirmant sa volonté d'impulser une dynamique nouvelle pour les matériaux de construction au Maroc.

Une offre réorganisée autour des usages

En parallèle, le portefeuille de produits et solutions a été entièrement restructuré pour répondre de manière plus précise aux besoins du terrain.

Les produits sont désormais regroupés en grandes familles correspondant à des usages identifiés : solutions structurelles, techniques, industrielles ou architecturales. Cette organisation permet une lecture plus immédiate et une meilleure adéquation entre les solutions proposées et les exigences des chantiers.

Cette évolution améliore concrètement :

la compréhension de l'offre

l'orientation des choix techniques

la différenciation en point de vente

la pertinence des recommandations commerciales

Elle constitue un levier direct d'efficacité, tant pour les équipes que pour les partenaires.

Une relation client renforcée par la clarté de l'offre

La transformation engagée en 2025 a permis de rapprocher davantage l'entreprise de ses clients.

En simplifiant la lecture des solutions et en structurant les gammes autour des usages, elle facilite les échanges, améliore la compréhension des besoins et permet une réponse plus rapide et plus adaptée.

Dans un contexte où les attentes sont de plus en plus précises, cette capacité à proposer des solutions lisibles et directement opérationnelles constitue un facteur clé de performance.

Un cadre structuré pour les solutions durables

Le déploiement du label EvO₂ vient compléter cette évolution en apportant un cadre clair aux solutions à faible empreinte carbone.

Il permet de qualifier les produits, de rendre visibles leurs performances environnementales et de faciliter leur intégration dans les projets.

Cette démarche renforce la transparence et accompagne l'évolution des pratiques vers des modes de construction plus durables.

Une transformation au service de la performance

L'ensemble de ces évolutions repose sur une logique simple : rendre l'offre plus claire, les choix plus évidents et l'action plus efficace.

Ce travail de fond constitue un socle structurant pour les années à venir.

Il renforce la cohérence globale, améliore l'impact commercial et soutient durablement le positionnement sur le marché.

Clarifier pour mieux servir.

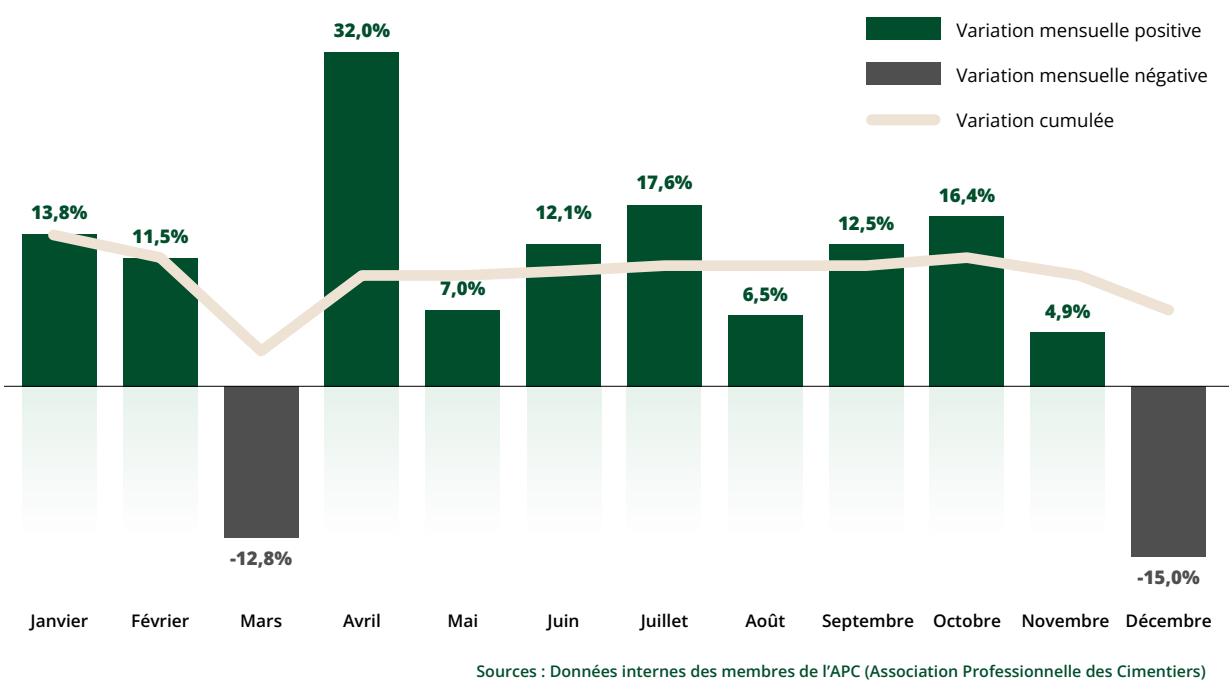
Structurer pour mieux performer.



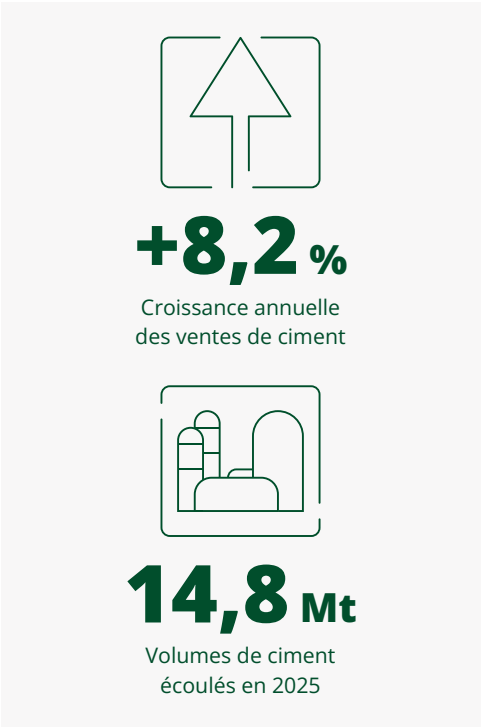
Analyse de l'activité

Activité ciment

Variation mensuelle des ventes nationales de ciment en 2025



Confirmation de la croissance du marché national en 2025



En 2025, le marché national du ciment a confirmé la dynamique de reprise amorcée en 2024, affichant une évolution globalement favorable.

Les ventes ont atteint environ 14,8 millions de tonnes, en hausse estimée à +8,2% par rapport aux 13,7 millions de tonnes enregistrées en 2024. Cette progression aurait pu être plus marquée sans le repli ponctuel observé en décembre 2025, où les livraisons ont reculé de 15% en glissement annuel, en raison notamment d'une pluviométrie exceptionnelle ayant temporairement ralenti l'activité sur certains chantiers. La performance de l'exercice confirme la consolidation du cycle de reprise du secteur, portée par la continuité des grands projets d'infrastructures et la résilience du secteur du bâtiment. La demande est restée soutenue tout au long de l'année, tirée par l'accélération des chantiers structurants, notamment ceux liés aux infrastructures et aux programmes préparatoires à la Coupe du Monde 2030, ainsi que par une amélioration graduelle de l'activité immobilière et les mesures publiques en faveur de l'habitat.

Portée par cette dynamique et suite à l'acquisition d'Asment de Témara, la société a enregistré une progression des volumes de ventes domestiques et renforcé sa position sur le marché des matériaux de construction.

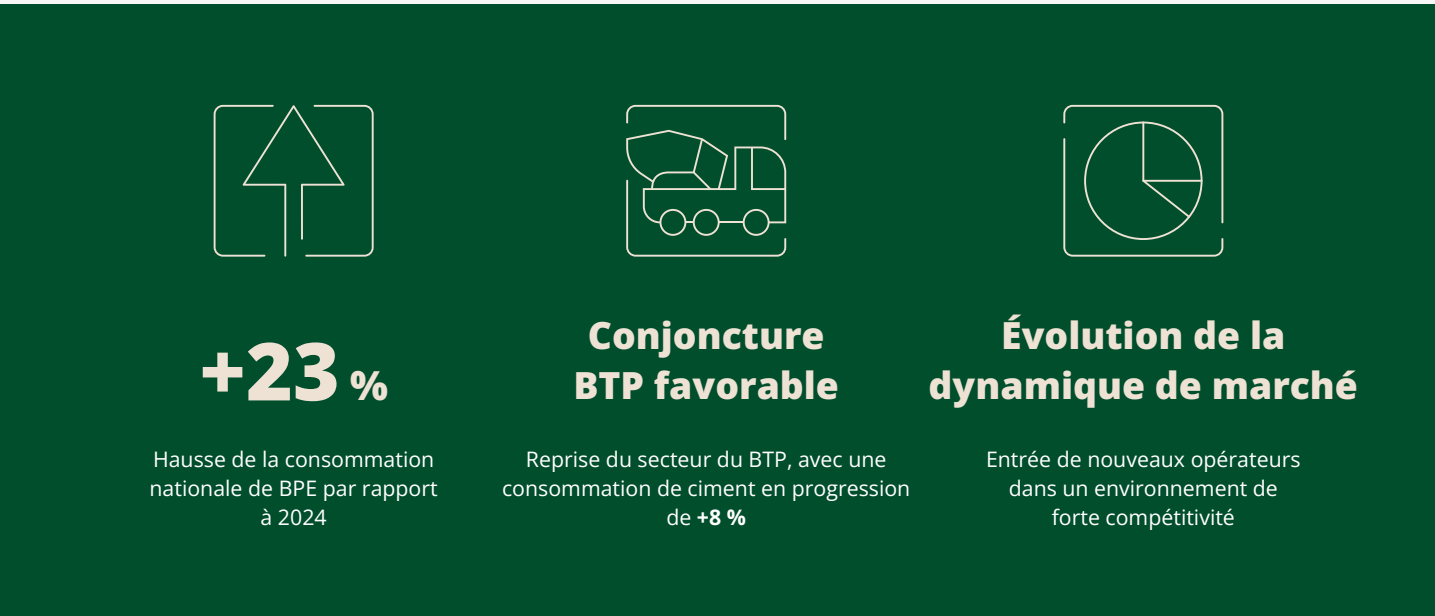
Perspectives

À l'horizon 2026, malgré un contexte géopolitique et économique international marqué par des incertitudes, les perspectives demeurent globalement favorables. Les fondamentaux du secteur de la construction au Maroc restent solides, portés par un niveau soutenu d'investissements publics et privés et par des dynamiques structurelles porteuses. Cette tendance se traduit notamment par l'accélération des investissements liés à l'organisation de la Coupe du Monde 2030, ainsi que par le déploiement de grands programmes publics consacrés au soutien au logement 2024-2028, à la gestion du stress hydrique et au développement des infrastructures routières, ferroviaires et hydrauliques.

Dans ce contexte, la Société demeure confiante quant aux perspectives d'évolution du marché, portée par un environnement réglementaire incitatif et des perspectives de croissance à moyen terme bien établies.

Activité béton prêt à l'emploi

Résilience et dynamisme exceptionnelle du secteur BTP en 2025 dans un contexte international complexe



La consommation nationale du BPE a progressé de +23% par rapport à 2024, dans un contexte global marqué par une reprise du secteur du BTP, affichant une évolution de la consommation en ciment de +8%.

L'année 2025 a attiré de nouveaux opérateurs BPE dans un marché déjà caractérisé par une forte pression sur les prix de vente.

En dépit du contexte de concurrence soutenue, Ciments du Maroc conforte sa position de leader du marché national du béton prêt à l'emploi, affichant une progression annuelle de ses volumes de +15%.

La société poursuit sa présence sur les principaux chantiers d'infrastructures au Maroc, grâce à son dispositif élargi, son approche centrée client, sa démarche qualité et à sa politique d'innovation et de développement de nouveaux produits.

Perspectives

Poursuite de la reprise du secteur attendue pour 2026 grâce notamment :

À l'accompagnement des grands programmes d'infrastructures urbaines et régionales (routes, ports, zones industrielles).

À l'avancement de projets phares liés à des événements sportifs internationaux (notamment la préparation à la Coupe du Monde 2030).

Au programme d'infrastructures rentrant dans le cadre du Plan national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation.

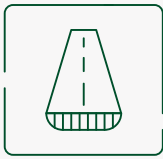
Au programme gouvernemental d'aide directe à l'acquisition de logements principaux.

Consolidation de la position de Ciments du Maroc et renforcement du dispositif à travers l'installation de nouvelles centrales à béton au niveau de projets phares d'infrastructures.

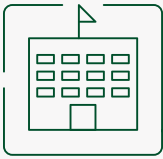
Activité Granulats



Croissance de l'activité nationale



Projets structurants moteurs



Infrastructures sociales

Croissance de l'activité granulats nationale soutenue principalement par une hausse significative des investissements publics dans les infrastructures tels que les projets routiers et autoroutiers pour améliorer le réseau de transport, les infrastructures ferroviaires pour renforcer la mobilité interurbaine, les ouvrages hydrauliques, notamment les barrages et canaux d'irrigation, pour répondre aux défis de gestion de l'eau, et enfin les infrastructures sociales, y compris les hôpitaux, écoles et logements sociaux.

Pour Ciments du Maroc, l'exercice 2025 a été marqué par une dynamique de transformation et de montée en performance de l'activité granulats. L'intégration des carrières de Grabemaro et d'Asment du Centre a renforcé le dispositif industriel et consolidé le positionnement du groupe sur ce segment. Des investissements ciblés, notamment la mise en service d'une station de lavage à Oulad Abbou et la modernisation de la carrière d'Oued Souss, ont permis d'améliorer la performance opérationnelle et la valorisation des produits. Ces initiatives se sont traduites par une amélioration de la rentabilité et une progression des ventes de granulats de +41,4 %, hors effet de l'acquisition d'Asment de Témara.

Synergies entre Grabemaro et Asment du Centre après leur intégration dans l'activité granulats, renforçant l'efficacité opérationnelle, la couverture industrielle et l'optimisation des coûts logistiques.

Accompagnement de la croissance de l'activité BPE par la sécurisation de la demande interne en granulats.

Perspectives

Accompagner la croissance du marché BTP et des infrastructures, notamment à travers la préparation des projets d'aménagement liés à l'organisation de la Coupe du Monde 2030, qui stimule les investissements dans les routes, les transports et les équipements majeurs.

Poursuivre le développement de l'activité béton par un approvisionnement fiable en granulats, afin de garantir la continuité de la production et la qualité des matériaux.

Maîtriser le foncier par des demandes d'extension des concessions, garantissant la pérennité des droits d'exploitation et la sécurisation des terrains nécessaires à nos activités.

Améliorer la performance opérationnelle dans nos carrières de granulats pour accroître la productivité, la disponibilité et la qualité de nos produits.

Optimiser le dispositif industriel par l'exploration d'ouvertures potentielles de nouvelles carrières dans différentes régions du Royaume, afin de renforcer notre couverture et suivre le développement du marché.



2

Identité et fondamentaux du Groupe Ciments du Maroc

Un modèle industriel au service de la performance et de l'impact

Profil

Près de 75 ans d’engagement au service du développement

Filiale du groupe Heidelberg Materials, Ciments du Maroc s’impose comme un acteur de référence du secteur des matériaux de construction au Maroc, avec une présence intégrée couvrant le ciment, le béton prêt à l’emploi et les granulats.

Au fil des décennies, l’entreprise a développé des expertises solides et un savoir-faire reconnu, lui permettant d’accompagner les grands projets structurants du Royaume : modernisation des infrastructures, développement des équipements portuaires et autoroutiers, soutien à l’essor industriel et renforcement des chaînes logistiques.

Forte de plus de **880 collaborateurs**, elle s’appuie sur un ancrage territorial robuste et un dispositif industriel complet, composé de **44 sites** répartis à l’échelle nationale, incluant cimenteries, centres de broyage, carrières et centrales à béton.

Engagée dans une démarche responsable, Ciments du Maroc inscrit ses activités dans une logique de performance durable, en poursuivant ses efforts de réduction de l’empreinte environnementale et en contribuant activement au développement des territoires et des communautés qui l’entourent.

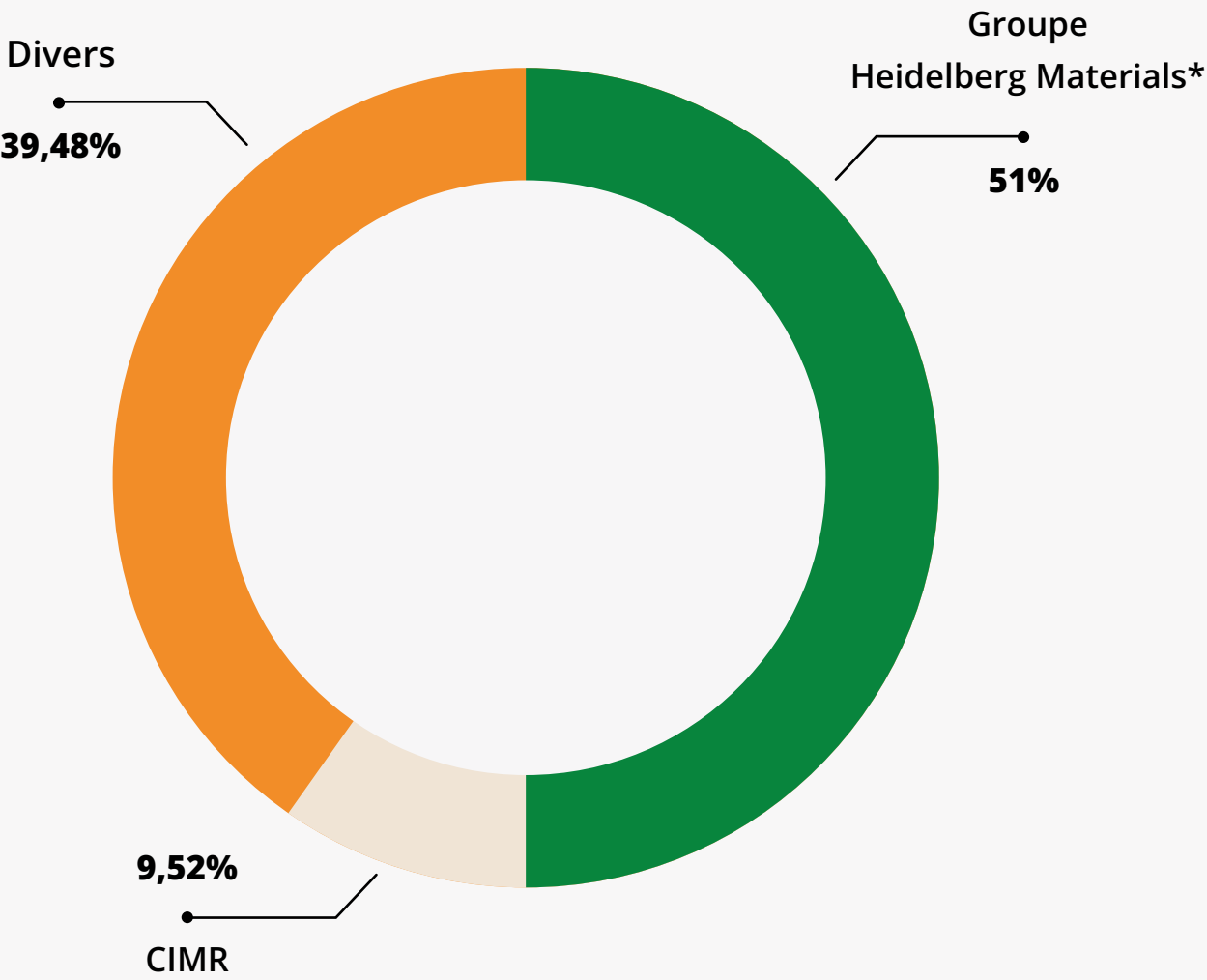
Filiale d’un leader mondial

Ciments du Maroc est une filiale de **Heidelberg Materials**, leader mondial dans la production de matériaux de construction. Présent dans plus de 50 pays, le groupe s’appuie sur l’innovation et la durabilité pour répondre aux enjeux de la construction moderne, en mettant l’accent sur la réduction des émissions de CO₂ et le développement de solutions bas carbone.

Au-delà du ciment, Heidelberg Materials conçoit et déploie des solutions globales, capables d’accompagner les transformations du secteur, notamment en matière de transition environnementale et de digitalisation, dans un marché en constante évolution. En 2025, Heidelberg Materials a confirmé son engagement ESG avec le lancement de Brevik, première cimenterie mondiale équipée d’un dispositif industriel de captage du CO₂, marquant une avancée majeure dans la décarbonation de l’industrie cimentière.

Actionnariat

Répartition du capital social de Ciments du Maroc au 31 décembre 2025



Répartition du capital à l’Assemblée Générale du 26.05.2025 avec mise à jour au 11.07.2025, lors de l’apport par Heidelberg Materials Italia Cementi S.P.A. des actions détenues dans le capital de Ciments du Maroc au profit de Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH.

* Groupe Heidelberg Materials à travers ses filiales Heidelberg Materials AMWA holding GmbH avec 41% et Procimar avec 10%

Une implantation sur l’ensemble du territoire ...



... à travers un dispositif industriel national intégré

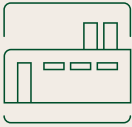
Villes	Dispositif			
Agadir	4			
Aït Baha	1		1	
Benslimane	2			
Berrechid	1			
Casablanca	9			
El Jadida	2			
Jorf Lasfar	1			
Kénitra	2			
Laâyoune	4		1	
Marrakech	3		1	
Meknès	1			
Nador	1			
Oued Souss	1			
Oulad Abbou	1			
Safi	1			
Salé	1			
Sidi Slimane	1			
Tanger	1			
Témara	3		1	



Siège social



4
Cimenteries



4
Centres de broyage



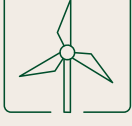
6
Carrières granulats



30
Centrales BPE



1
Centre de distribution



1
Parc éolien

ADN

Raison d'être

Transformer les ressources naturelles en matériaux résilients et performants, au service d'infrastructures et d'ouvrages qui impactent la vie des citoyens et des communautés.



Mission



Fournir des matériaux et solutions de construction performants et durables, afin de soutenir les ambitions nationales en matière d'infrastructures et d'accompagner la dynamique d'évolution de l'industrie du ciment au Maroc, tout en contribuant activement à la réduction de l'empreinte carbone du secteur et au développement responsable des territoires.

Vision

À l'horizon 2030, Ciments du Maroc se projette en sa qualité d'acteur national de référence de l'industrie des matériaux de construction au Maroc, au plus près des besoins des 12 régions du Royaume et leader engagé dans les solutions à faible empreinte carbone et l'économie circulaire.



Valeurs



Équité

Notre politique de reconnaissance repose sur l'équité et la valorisation des contributions individuelles, garantissant une reconnaissance personnalisée et inclusive pour tous les collaborateurs.

Respect

Le respect détermine la qualité de nos relations professionnelles et favorise un environnement de travail fondé sur la dignité mutuelle. Cette valeur établit la confiance nécessaire à notre progression collective.

Performance

La performance constitue le pilier central de notre approche managériale. Nous mobilisons nos ressources et notre expertise pour optimiser nos résultats et atteindre l'excellence opérationnelle.

Durabilité

Nous assumons pleinement notre responsabilité dans l'amélioration continue de nos standards de sécurité, de durabilité et d'efficacité.

Historique

1951 •

Une usine ancrée dans sa région

Fondée en 1951, la société des Ciments d'Agadir a développé au fil des années une implantation solide dans la région. La mobilisation de l'usine d'Anza lors de la reconstruction d'Agadir, après le tremblement de terre de 1960, a marqué une étape majeure dans son histoire et a renforcé durablement ses liens avec le territoire.

La transformation progressive d'Anza en zone industrielle portuaire a ensuite conduit au lancement, dès 1982, de nouveaux investissements.

1989

Création de deux filiales dans les matériaux de construction : Bétomar pour le béton prêt à l'emploi et Sagram pour les granulats.

1990

Construction d'une cimenterie à Safi d'une capacité de 600 000 tonnes suite à la constitution de Cimasfi avec la participation de la SNI et de la BNDE .

2014

Mise en service du centre de broyage de Jorf Lasfar.

2011

Mise en service du premier parc éolien à Laâyoune, pour alimenter en énergie le centre de broyage de Laâyoune, composé de 6 turbines d'un total de 5,25 MW.

2010

Mise en service de la cimenterie d'Aït Baha, d'une capacité de production de 2,2 millions de tonnes.

1999

Implantation à Marrakech avec l'intégration de la cimenterie de M'Zoudia, suite à la fusion absorption de la société Asmar par Ciments du Maroc.

1997

Création de la filiale Indusaha à Laâyoune et entrée en production de son centre de broyage

2016

Intégration de Ciments du Maroc dans HeidelbergCement Group.

2020

Acquisition de Cimsud et d'Atlantic Ciment.

Lancement de la construction du centre de broyage de Nador. Cet investissement constitue une étape majeure pour Ciments du Maroc, qui étend ainsi sa présence industrielle à la région de l'oriental et renforce ainsi sa capacité à répondre aux besoins régionaux.

2022

Mise en service du centre de broyage de Nador.

2025

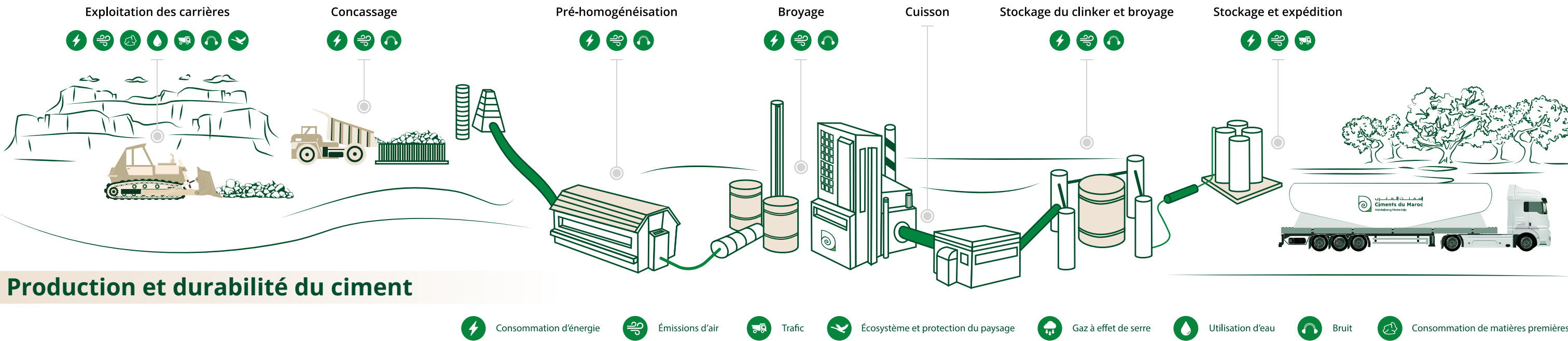
Acquisition de Asment de Témara et de Grabemaro.

Lancement de la nouvelle identité visuelle et du nouveau branding pour des solutions constructives.

Métiers et solutions

En réponse aux besoins d’un pays en perpétuelle évolution, Ciments du Maroc œuvre à l’amélioration continue des matériaux et à leur innovation.

En tant qu’acteur majeur de l’industrie du ciment et du béton, l’entreprise propose un portefeuille de produits qui respectent les exigences les plus strictes en matière de construction, de développement durable et de préservation de l’environnement, offrant des performances élevées en termes de résistance et résilience, d’efficacité énergétique, d’isolation et de faibles coûts d’entretien.



Production et durabilité du ciment

Un portefeuille de matériaux performants

LES CEMENTS

Les produits sont fabriqués au sein des usines et centres de broyage de Ciments du Maroc conformément aux normes en vigueur. Les dispositifs de contrôle continu et la gestion rigoureuse des processus assurent une qualité élevée et la prévention de tout risque pour les personnes et l’environnement.

L’innovation, levier de compétitivité

Dans un marché en évolution permanente, Ciments du Maroc fait de l’innovation et du développement de nouvelles solutions le fer de lance de sa stratégie commerciale, anticipant ainsi les besoins de ses clients et leurs attentes.

Avec des produits plus spécifiques et des services sans cesse renouvelés, notamment une large gamme de ciments plus performants et résistants, ainsi qu’une palette variée de bétons prêts à l’emploi pour toutes les applications constructives, l’entreprise est aujourd’hui en mesure de proposer à son écosystème des solutions concrètes pour la réalisation de projets à grande valeur ajoutée.

Tout cela offre un levier de compétitivité dans un marché de plus en plus concurrentiel.

LES BÉTONS PRÊTS À L’EMPLOI

Répondant aux différents besoins du bâtiment, de l’aménagement urbain, des travaux publics, de la voirie et du génie civil, les bétons prêts à l’emploi produits par Ciments du Maroc respectent des exigences techniques rigoureuses.

Étant les matériaux de construction les plus utilisés dans le monde, les bétons prêts à l’emploi présentent des avantages indéniables, en l’occurrence en matière de maniabilité, de mise en œuvre, de résistance et de durabilité, et ce, grâce aux mélanges minutieusement dosés de ciment, granulats, eau et adjuvant, et l’association techniquement étudiée avec les autres matériaux au niveau de l’ouvrage.

Leader des BPE sur le marché national, Ciments du Maroc garantit à ses clients et partenaires une qualité régulière, une gestion logistique et une assistance technique à la hauteur des attentes des projets et des chantiers livrés.

LES GRANULATS

À base de sables et de graviers naturels issus des carrières de roches alluvionnaires ou massives, les granulats forment la matière première du béton, de la maçonnerie, de l’asphalte et de matériaux de base utilisés pour la construction des routes, remblais et bâtiments. Leur composition physique et chimique, en particulier leur granulométrie et leur dureté, varie selon la géologie locale. Au Maroc, environ 70% des granulats sont utilisés dans le bâtiment.

Le métier des granulats concerne l’extraction, le traitement et la vente de matériaux minéraux tels que le sable, le gravier, et d’autres matériaux similaires. Les granulats sont utilisés dans plusieurs industries allant de la construction jusqu’à l’industrie alimentaire.

Chez Ciments du Maroc, les carrières sites sont exploitées de manière responsable et durable, en respectant les normes environnementales et de sécurité.

Outre une veille permanente sur les tendances du marché pour répondre aux demandes de ses clients, la veille réglementaire est aussi l’une des principales préoccupations de l’entreprise.

Le métier des granulats est un secteur important dans le tissu économique du pays. De ce fait et grâce à ses compétences techniques et son expertise en matière de normes environnementales et de sécurité, Ciments du Maroc se positionne en tant que pionnier du secteur dans le Royaume.

Un nouveau branding pour les solutions constructives de Ciments du Maroc



« Ces avancées traduisent notre volonté d'allier transformation stratégique, excellence opérationnelle et engagement durable. Cette nouvelle architecture crée un lien plus fort entre le produit, son origine et son usage, tout en consolidant notre ancrage territorial et notre capacité à adresser les spécificités de chaque marché. Elle constitue désormais un socle stratégique et pérenne, sur lequel nous continuerons à enrichir notre gamme, structurer notre développement et affirmer durablement notre positionnement sur le marché. »

Fayçal Diouri
Directeur Commercial, Marketing et Granulats

Une histoire façonnée par la diversité

L'identité de Ciments du Maroc reflète une construction historique singulière, née de l'intégration progressive d'entreprises profondément enracinées dans les différentes régions du Maroc.

Construite par strates successives, elle s'est nourrie de la diversité des régions, des savoir-faire et des cultures locales pour donner naissance à un acteur national à l'empreinte unique.

Cette trajectoire a façonné une identité singulière : celle d'une entreprise nationale par sa stature, régionale par sa nature

Ciments du Maroc s'inscrit pleinement dans la diversité géographique et culturelle du Maroc, qu'elle reconnaît comme un socle essentiel de son développement. Cette pluralité territoriale soutient une vision industrielle de long terme au service d'une création de valeur durable.

La performance industrielle repose sur la complémentarité des régions où sont implantées ses sites de production, la proximité des marchés et une compréhension fine des réalités locales. En intégrant cette diversité au cœur de son modèle opérationnel, Ciments du Maroc en a fait un levier de proximité régionale, d'ancrage local et de relations durables avec ses écosystèmes.

Un branding inspiré d'un patrimoine vivant ...

Ce nouveau branding puise également son inspiration dans l'univers Gnaoua, expression majeure de la culture marocaine et symbole d'un Maroc ouvert sur son continent, ses influences multiples et la richesse de ses transmissions.

Ainsi, cette nouvelle identité visuelle met en valeur un système chromatique où chaque couleur est associée à des forces, des émotions et des éléments naturels.

Ce langage symbolique a naturellement inspiré le nouveau branding produits et solutions de Ciments du Maroc, en créant un lien fort entre industrie et culture, matière et sens, ancrage local et expression de marque.

... qui se décline à travers des solutions constructives

Les solutions ciment, béton et granulats s'articulent autour de familles de performance distinctes, chacune portée par des codes visuels et chromatiques spécifiques. Cette architecture associe à chaque famille de solutions une énergie, une force et une fonction propres, pour une offre encore plus lisible, différenciante et intégrant également les solutions à faible empreinte carbone.

Chaque couleur devient ainsi un véritable repère de performance : un signe distinctif, une promesse et un langage de marque reliant plus directement le produit à son usage, à son bénéfice et à son imaginaire.



Le nouveau branding produits traduit l'ambition de valoriser les spécificités régionales à travers un univers local distinct, décliné via des packagings célébrant les territoires et mettant en valeur l'architecture et les cultures locales.

En conciliant héritage, modernité industrielle et ancrage territorial, Ciments du Maroc affirme une marque de produits et solutions forte, durable et tournée vers l'avenir : fidèle à son histoire, lisible pour ses marchés & porteuse de sens pour ses partenaires.

Cette nouvelle structuration traduit la capacité de Ciments du Maroc à adresser des environnements techniques variés avec des réponses adaptées, performantes et différenciées, renforçant ainsi la lisibilité de l'offre et facilitant l'orientation sur chantier, tant pour les équipes commerciales que pour les partenaires.





3

**Performance durable,
créer de la valeur dans la durée**

Démarche ESG

Une trajectoire ESG structurée et pilotée

À propos de ce reporting

Champs du reporting

Les informations contenues dans ce rapport concernent le périmètre de consolidation de Ciments du Maroc, incluant ses filiales Indusaha, Asment de Témara et Grabemaro à compter du 1er juillet 2025, date de l'intégration, sauf pour les données environnementales.

La période du reporting est basée sur l'année calendaire du 1er janvier au 31 décembre 2025 pour assurer une cohérence avec les reportings déjà existants dans l'entreprise.

Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela sera précisé dans le rapport. C'est le cas des différents indicateurs 2025 comparés aux années 2024, 2023 et 2022, ou des actions menées lors des trois dernières années dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Méthodologie

L'élaboration du présent rapport s'est appuyée sur un ensemble d'informations et d'indicateurs recueillis auprès des différentes directions au sein de Ciments du Maroc. Certains indicateurs proviennent d'informations déjà pilotées et consolidées en interne dans le cadre d'autres reportings. Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe.

Ce rapport constitue une base structurante pour renforcer progressivement la qualité, la fiabilité et l'alignement de nos données extra-financières avec les meilleures pratiques du marché.



Identification des enjeux

Étude de matérialité

Pour ce rapport, nous avons utilisé l'analyse de matérialité menée en 2023 qui a examiné la pertinence de chaque thème de développement durable pour les différents groupes de parties prenantes et pour l'entreprise elle-même.

L'analyse de matérialité nous avait permis d'identifier et d'évaluer les enjeux les plus importants pour notre entreprise aujourd'hui ou ceux susceptibles de l'être à l'avenir.

Nous considérons que ses résultats sont tout aussi valables pour ce rapport.

Afin de déterminer les thèmes pertinents pour Ciments du Maroc, nous avons comparé les thèmes de durabilité identifiés dans le cadre des différents systèmes de management avec les listes de thèmes utilisées par la Global Reporting Initiative (GRI) ainsi que celles mentionnées dans le cadre d'autres exigences de l'industrie, et avons examiné leur pertinence pour l'entreprise.

L'étape suivante a consisté à élaborer une analyse du point de vue des parties prenantes pour déterminer l'impact social, économique et environnemental de notre activité.

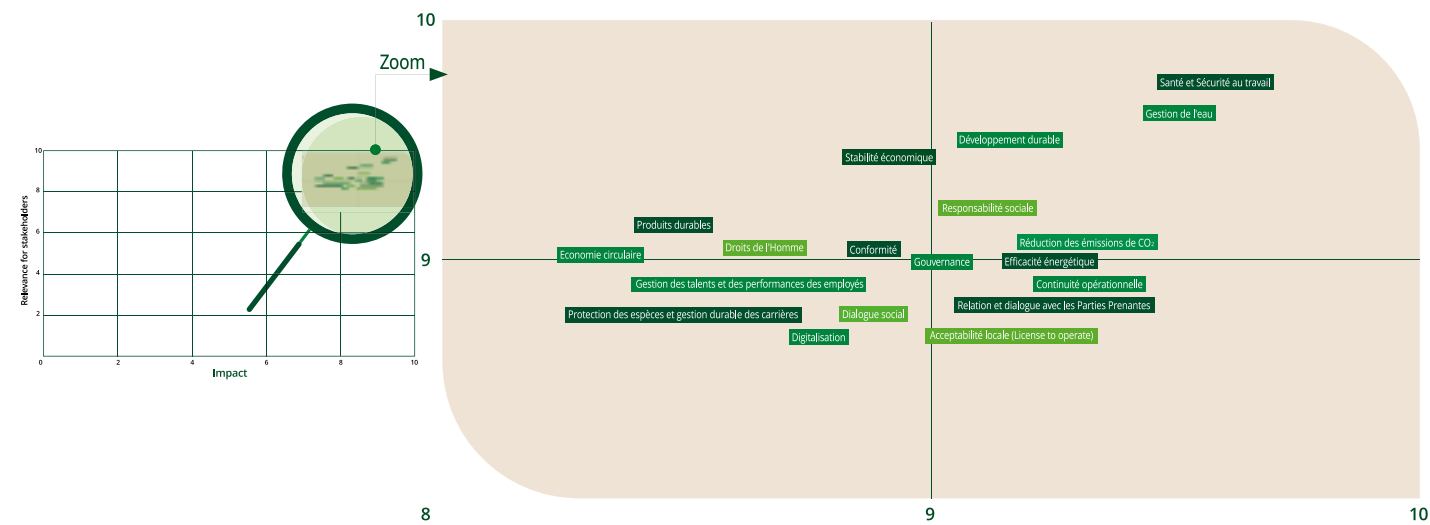
Nous avons ainsi mené une enquête en ligne auprès de plus de 300 personnes dont les employés, les actionnaires, des clients, des fournisseurs et des associations pour nous faire part de leur opinion sur les thèmes les plus importants en matière de développement durable.

Une priorisation et un reclassement des thématiques et enjeux ont été effectués.

Ce processus a abouti à une sélection et à la mise en place d'une matrice de matérialité qui a été reconduite dans le présent rapport et qui nous a permis d'identifier les domaines d'actions clés.

Sélection et classement des thématiques et enjeux suite à l'étude de matérialité :

• Santé et sécurité au travail • Gestion de l'eau • Développement durable • Stabilité économique • Responsabilité Sociétale • Réduction des émissions de CO2 • Produits durables • Droits de l'Homme • Économie circulaire • Protection des espèces et gestion durable des carrières	• Gouvernance • Conformité • Efficacité énergétique • Continuité opérationnelle • Gestion des talents et des performances des employés • Relation et dialogue avec les parties prenantes • Dialogue social • Digitalisation • Acceptabilité locale (license to operate)
--	---



Tortue observée dans le cadre du concours QUARRY LIFE AWARD à Ait Baha

Dialogue avec les parties prenantes

De par la nature de ses activités, l'entreprise est directement implantée au cœur des territoires et en interaction régulière avec les communautés et les acteurs locaux. Elle accorde une attention particulière à la qualité des relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes, dans une logique de responsabilité et d'écoute.

Dans ce cadre, des échanges réguliers et transparents sont instaurés afin d'anticiper les enjeux, de prévenir les difficultés et d'adapter les activités aux spécificités locales.

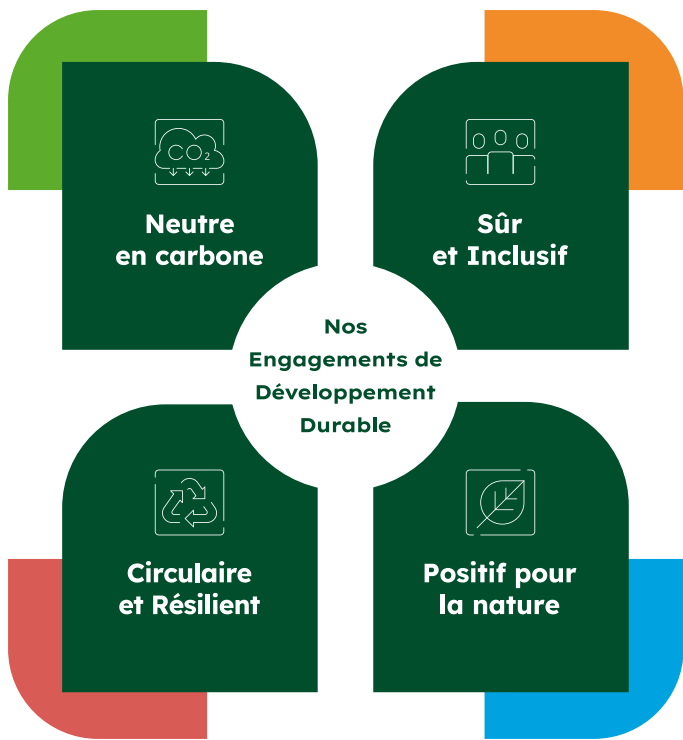
Ces interactions sont pilotées par les directeurs de sites, en coordination avec les équipes locales et avec l'appui du Département RSE au niveau central.

La majorité des carrières et des sites étant implantée à proximité de zones habitées, une attention particulière est portée à l'écoute des collectivités territoriales, des autorités locales et du tissu associatif.

Les échanges avec les parties prenantes portent notamment sur le soutien à des initiatives locales, qu'elles soient éducatives, culturelles ou sportives, ou à travers l'organisation de visites de sites ou encore des demandes d'information. Ils permettent également de recueillir les attentes et interrogations liées aux projets de modernisation et d'extension, ainsi que les retours relatifs aux impacts potentiels des activités, tels que le bruit ou les émissions de poussières.

Dans ce cadre, l'entreprise s'attache à concilier ses objectifs industriels avec les attentes des communautés locales, en tenant compte des spécificités propres à chaque région.

À chaque sollicitation, des réponses adaptées sont apportées, dans une logique de transparence et de solutions durables. Cette démarche proactive contribue à renforcer la confiance des parties prenantes locales et à favoriser l'adhésion durable aux activités menées localement.



Objectifs de Développement Durable Double page

Aligner la performance ESG avec les enjeux de long terme

La trajectoire de développement s'inscrit dans une vision de long terme intégrant pleinement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. La création de valeur durable repose sur une contribution positive aux territoires et aux écosystèmes dans lesquels les activités sont déployées, ainsi que sur une utilisation responsable des ressources naturelles, au cœur du modèle industriel.

Cette approche ESG est déployée à l'échelle de l'ensemble des sites et intégrée dans les pratiques quotidiennes. Elle se traduit notamment par une attention constante portée au développement des compétences, à la qualité de l'emploi et à la stabilité des parcours professionnels. Les conditions de travail, la santé et la sécurité constituent des priorités soutenues par des dispositifs visant à garantir un environnement de travail maîtrisé et conforme aux meilleurs standards.

Ces engagements se prolongent dans les relations avec les parties prenantes. La qualité des produits et des services repose sur une gestion rigoureuse, intégrant des exigences élevées en matière de responsabilité environnementale et sociale. Cette exigence est également partagée avec l'ensemble des fournisseurs, dans une logique d'alignement progressif avec les standards de durabilité.

Le respect des cadres réglementaires, des principes d'éthique et des bonnes pratiques commerciales constitue un socle fondamental. Cette approche s'accompagne d'une contribution active au développement des régions, à travers la création de valeur locale et le soutien aux communautés riveraines.

Être un acteur de référence du secteur implique également d'accorder une place centrale à la préservation de l'environnement et au développement du capital humain. Cette vision structure les orientations stratégiques et guide les choix d'investissement. La croissance s'inscrit ainsi dans une logique d'équilibre entre performance économique, préservation des ressources naturelles et contribution au développement sociétal. Cette dynamique permet de générer une valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes, tout en renforçant la capacité d'investissement et d'innovation.

Face aux défis climatiques et à la nécessité de préserver les ressources, l'évolution des modes de production et des usages des matériaux de construction constitue un levier clé. La durabilité est pleinement intégrée aux activités, avec pour objectif de réduire l'empreinte environnementale et d'accompagner la dynamique du secteur.

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies constituent un cadre de référence structurant. Les engagements à horizon 2030 s'inscrivent dans cette trajectoire, avec l'ambition de contribuer à un modèle plus sobre en carbone, sûr, inclusif, respectueux de la nature, circulaire et résilient.

Ciments du Maroc est membre de l'Association Professionnelle des Cimentiers qui est une association à but non lucratif regroupant l'ensemble des producteurs de ciment et de clinker au Maroc. Cette adhésion s'inscrit dans une logique de valorisation des initiatives sectorielles, notamment en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de développement durable. Elle permet à l'entreprise de s'inscrire dans une dynamique de promotion des bonnes pratiques, tout en conservant la pleine maîtrise de ses orientations stratégiques et de ses choix opérationnels.

Notre stratégie ESG

L'industrie cimentière fait face à un impératif : concilier développement économique et réduction de son empreinte environnementale. Ciments du Maroc traduit cet équilibre en actions tangibles, en accélérant la diminution de ses émissions de CO₂ conformément à sa stratégie 2030. Une démarche en phase avec les engagements mondiaux de Heidelberg Materials et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, qui positionne l'entreprise comme un acteur clé de la transition écologique du secteur.

Notre ambition : créer de la valeur partagée, en conciliant performance industrielle et progrès durable intégrant les dimensions sociale et environnementale.

Ciments du Maroc s'est aligné aux engagements ESG du groupe Heidelberg Materials. Ces engagements se structurent autour de quatre piliers d'action concrets, alignés sur les enjeux territoriaux et les objectifs de développement durable :

Notre stratégie de développement durable 2030 et nos programmes sont axés sur quatre éléments clés :



Construire un Avenir Neutre en Carbone

Nous conduisons la décarbonation de notre secteur et fournissons des produits bas carbone.

CO₂ et Énergie

Réduire nos émissions de CO₂ du scope 1 à 400 kg/t de ciment
Réduire notre empreinte carbone totale conformément au SBTi 1,5°C (1)
Capturer 10 millions de tonnes de CO₂ grâce à nos projets CCUS



Autres émissions

Réduire les émissions de SOx et NOx de 40% par rapport à 2008



Revenus Durables

Réaliser 50 % de nos revenus grâce à des produits durables (bas carbone ou de recyclage).



(1) situées dans le doc de base
1 Ambitions SBTi pour 1,5°C ; Réductions de CO₂ sur baseline (2020) :
Scope 1 : -24 % par tonne de matériau cimentaire
Scope 2 : -65 % par tonne de matériau cimentaire
Scope 3 : -25 % en émissions absolues provenant du ciment et du clinker achetés



Construire un Avenir Circulaire et Résilient

Nous contribuons au développement d'une économie circulaire en réduisant et en réutilisant les ressources et matériaux naturels.

Économie circulaire

Proposer des matériaux recyclés pour 50% de nos produits en béton.



Revenus Durables

Réaliser 50 % de nos revenus grâce à des produits durables (bas carbone ou de recyclage).





Construire un Avenir Sûr et Inclusif

Nous plaçons la santé et le bien-être des employés, des communautés et des fournisseurs au coeur de nos opérations.

Diversité, Équité et Inclusion

S'assurer que 25% des postes de direction soient occupés par des femmes.



Santé et Sécurité

Atteindre le zéro accident fatal et réduire de 50% le taux de fréquence d'accidents avec arrêt (LTIFR) par rapport à 2020.



Engagement Communautaire

- 100% de nos sites ont des plans d'engagement communautaire.
- Tous les employés se voient offrir une journée de congé payé par an pour des actions de volontariat au profit de la communauté.



Fournisseurs Durables

80% de nos principaux fournisseurs doivent être certifiés par une notation ESG.





Construire un Avenir à Impact Positif sur la Nature

Nous contribuons à avoir un impact positif sur la nature à travers notre industrie en conduisant des programmes en faveur de la biodiversité et du management durable de l'eau.

Biodiversité

100% des carrières actives contribuent à l'objectif global d'un impact positif sur la nature, avec 15% d'espace réservé à la nature.



Eau

100% des sites situés dans des zones à risque hydrique mettent en oeuvre des plans de gestion de l'eau et des systèmes de recyclage de l'eau.



Pour garantir l'efficacité de nos actions, nous avons instauré :

- Des critères d'évaluation clairs, mesurant l'impact réel de nos programmes.
- Une logique de proximité, ciblant les zones où notre responsabilité sociétale est la plus tangible.

Chez Ciments du Maroc, nous veillons à concilier croissance économique et impact social positif.

Un défi de taille que nous nous réjouissons de relever en nous concentrant sur les domaines suivants :

Santé et sécurité au travail

Conscients que nous opérons dans un secteur à risques, nous accordons la plus haute importance à la santé et à la sécurité au travail. C'est ainsi que nous usons d'outils précis mesurant et améliorant nos performances en termes de sécurité au travail et sensibilisant nos employés et nos sous-traitants au respect des consignes de sécurité.

Protection de la biodiversité

La nature de notre activité nous contraint à empiéter temporairement sur les ressources hydriques, sur le sol, sur la flore et sur la faune afin de nous approvisionner en matières premières. D'un autre côté, notre utilisation des terres crée des refuges pour les espèces animales et végétales. Nous exploitons nos carrières conformément à la législation nationale et aux bonnes pratiques environnementales.

Nous avons pour objectif d'ici 2030 de gérer tous nos sites d'extraction sur la base de plans d'exploitation et de réhabilitation convenus avec les autorités locales et tenant compte des besoins de la communauté. Nous nous efforçons d'intégrer les recommandations pour la promotion de la biodiversité dans chaque nouveau plan de réhabilitation.



Sécuriser l'approvisionnement en matières premières et préserver les ressources

Les activités reposent sur un accès durable à des matières premières situées à proximité des sites de production, dont la disponibilité est limitée. Leur gestion responsable constitue dès lors un enjeu stratégique majeur, qui se traduit par une attention particulière portée à la sécurisation des approvisionnements et à la limitation de l'empreinte sur l'environnement, notamment à travers une stratégie de production favorisant l'optimisation des ressources et le recours à des combustibles alternatifs.

Efficacité énergétique

La production de ciment est une activité consommatrice d'énergie et génératrice d'émissions de CO₂, ce qui fait de l'efficacité énergétique et de la réduction de l'empreinte carbone des enjeux majeurs, tant sur le plan environnemental qu'économique. Dans ce contexte, le groupe Heidelberg Materials, auquel appartient Ciments du Maroc, s'est engagé à contribuer à la limitation du réchauffement climatique à moins de 2 °C, avec pour objectif de réduire de 30 % ses émissions de CO₂ à l'échelle globale d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, et d'aboutir à une production de béton neutre en carbone à l'horizon 2050.

Ciments du Maroc contribue à cette trajectoire à travers plusieurs leviers déjà déployés, notamment le développement de solutions constructibles durables, l'augmentation de l'utilisation de combustibles alternatifs et ses projets photovoltaïques au sein des usines d'Aït Baha et de Safi. L'entreprise a également engagé des initiatives innovantes en matière de valorisation du CO₂, à l'image du projet de ferme de microalgues installé à Safi.

À plus long terme, la stratégie se poursuit par le renforcement de la part des matières premières et combustibles alternatifs neutres en carbone dans le processus de production, ainsi que par le développement progressif de projets de capture et d'utilisation du CO₂ (CCU), afin d'accompagner durablement la décarbonation des activités.



Environnement

Accélérer la transition vers un modèle bas carbone

« En 2025, Ciments du Maroc a poursuivi avec constance l'exécution de sa stratégie de développement durable, en l'intégrant pleinement à ses priorités industrielles et de croissance. Les progrès réalisés en matière d'efficacité énergétique, d'utilisation des combustibles alternatifs et d'optimisation de nos opérations traduisent une approche exigeante, conciliant efficience opérationnelle, performance environnementale et résilience à long terme. L'intégration de nos nouvelles entités vient également renforcer cette dynamique, en diffusant nos standards d'excellence technique et de responsabilité sur un périmètre élargi. »

Mohamed Chafiq
Directeur technique



Management environnemental

Ciments du Maroc s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche structurée de protection de l'environnement. Consciente d'opérer dans un secteur énergivore, l'entreprise a fait de la réduction de son empreinte environnementale une priorité stratégique.

Cette approche repose sur une amélioration continue des performances environnementales, traduite notamment par le recours aux matières premières alternatives et aux combustibles de substitution, le développement de sources d'énergie propres et l'optimisation de l'utilisation des ressources non renouvelables.

Le système de management environnemental est déployé sur l'ensemble des sites de production et certifié ISO 14001 version 2015. Cette certification, obtenue pour la première fois en 2003, couvre l'ensemble des usines intégrées, centres de broyage ainsi que la carrière d'Ouled Abbou, et témoigne d'un engagement durable en faveur de la réduction de l'impact environnemental.

Objectifs et cadre de la politique environnementale

La politique environnementale vise à assurer une intégration optimale des sites dans leur environnement et s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, en cohérence avec les orientations de notre maison mère Heidelberg Materials.

Elle repose sur les objectifs suivants :

- Assurer la conformité aux obligations réglementaires
- Impliquer les parties intéressées et répondre à leurs attentes
- Intégrer les enjeux environnementaux dans l'ensemble des processus
- Maîtriser les émissions atmosphériques et les rejets
- Optimiser l'utilisation des ressources et promouvoir la circularité
- Préserver et restaurer les écosystèmes
- Déployer les outils de management environnemental du groupe
- Améliorer en continu les performances environnementales
- Promouvoir l'innovation et les achats responsables

Transition et efficacité énergétique

Ciments du Maroc a mis en place une politique énergétique alignée sur les engagements nationaux, reposant sur la diversification des sources d'énergie et l'intégration croissante des énergies propres.

Le parc éolien d'Indusaha à Laâyoune couvre 61% des besoins énergétiques du site. En intégrant les apports des parcs éoliens tiers, des projets photovoltaïques et du système de récupération de chaleur, plus de 68% de l'énergie consommée provient de sources propres.

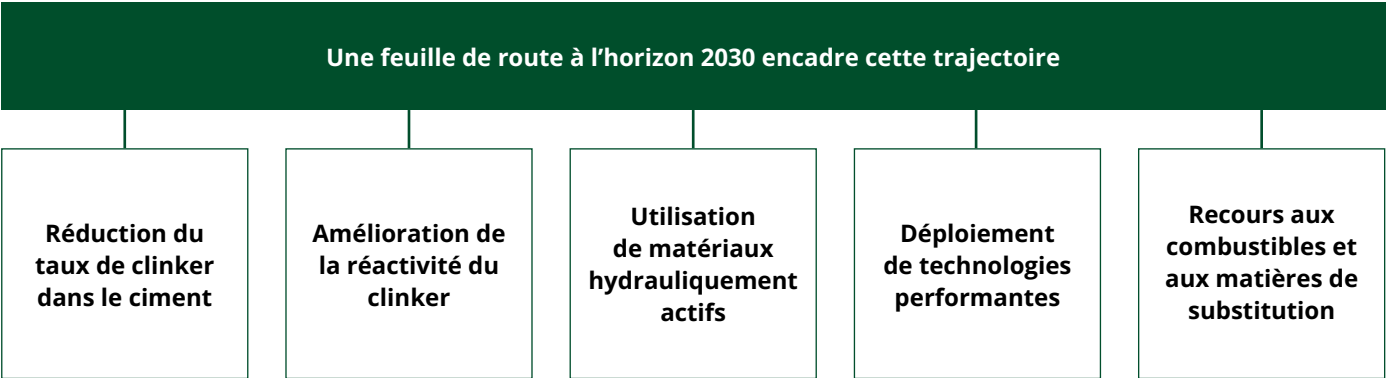
Le CO₂ équivalent total épargné par l'usage de l'énergie propre a été estimé à plus de 180 000 tonnes en 2025.

Par ailleurs, la cogénération permet d'économiser 150 000 tonnes d'eau et d'épargner plus de 6 500 tonnes de CO₂ par an. Les projets photovoltaïques Tafukt à Aït Baha et Chems à Safi ont permis d'effacer plus de 12 320 tonnes de CO₂.

La mise en place de systèmes de management de l'énergie, notamment la certification ISO 50001 version 2018 de l'usine d'Aït Baha, renforce la structuration de cette démarche.

Gestion des émissions et décarbonation

La production de ciment génère des émissions de CO₂ liées à la consommation énergétique et au processus de décarbonation du calcaire. Afin de réduire ces émissions, plusieurs leviers sont déployés :



Innovation environnementale

Dans le cadre de ses efforts en matière de décarbonation, Ciments du Maroc a développé un projet pilote de captation et valorisation du CO₂ à la cimenterie de Safi.

Ce projet repose sur l'utilisation de microalgues capables d'absorber le CO₂ issu des procédés industriels.

Gestion des ressources et économie circulaire

L'optimisation des ressources constitue un axe central de la politique environnementale.

Des produits alternatifs sont utilisés afin de réduire l'exploitation des ressources naturelles. L'utilisation de combustibles de substitution permet de valoriser des déchets.

L'ensemble des sites fonctionne en voie sèche, permettant une réduction significative de la consommation d'eau.

La gestion des déchets repose sur des procédures strictes couvrant l'ensemble du cycle de vie.

Biodiversité et exploitation des carrières

Le réaménagement des carrières constitue un axe majeur de la politique environnementale.

Ciments du Maroc a planté près de 66 600 arganiers depuis 2010, dans un programme global de 403 800 plants.

Intégration environnementale des activités

Les activités industrielles ayant un impact environnemental sont identifiées et encadrées.

Conformité et litiges

Aucun litige ou poursuite à caractère environnemental n'a été enregistré en 2025.

Gouvernance et suivi

Un dispositif de suivi et de reporting est en place afin de mesurer les performances environnementales.



Parc microalgues de Safi

Capital humain

Créer de la valeur ensemble

Le capital humain constitue un pilier essentiel de performance durable. Les actions engagées en 2025 traduisent la volonté de structurer une organisation plus agile et intégrée, orientée vers le développement des compétences, l’engagement des collaborateurs et la création de valeur durable.

Le capital humain, moteur d’impact et de création de valeur durable

L’année 2025 a constitué une étape structurante dans le déploiement de la stratégie Ressources Humaines de Ciments du Maroc. Convaincue que la performance durable repose avant tout sur l’engagement des femmes et des hommes de l’entreprise, la société a poursuivi le renforcement de ses actions en faveur du développement des compétences, de la cohésion collective, de l’excellence managériale et de l’accompagnement du changement.

À travers ces initiatives, la fonction Ressources Humaines confirme son rôle structurant dans l’atteinte des ambitions ESG du Groupe, en contribuant à un environnement de travail responsable, inclusif et propice à la création de valeur partagée.

Faire vivre les valeurs au plus près du terrain

Une attention particulière a été portée à l’appropriation des valeurs de l’entreprise sur l’ensemble des sites industriels et administratifs. Des dispositifs ciblés ont été déployés afin de traduire ces principes en comportements concrets, compréhensibles et pleinement incarnés au quotidien par les collaborateurs.

Cette dynamique a permis de consolider le sentiment d’appartenance, de renforcer la cohérence des pratiques managériales et de diffuser une culture commune alignée avec les exigences opérationnelles ainsi qu’avec les engagements de durabilité de la Société.

Réussir l’intégration des nouvelles entités dans une logique de convergence responsable

Cette année a également été marquée par l’intégration des équipes d’Asment de Témara et de Grabemaro, à la suite de leur acquisition. Cette étape stratégique a représenté un enjeu humain et organisationnel majeur, mobilisant l’ensemble des fonctions concernées.

Les actions menées ont visé à harmoniser les pratiques, partager les référentiels communs et favoriser une intégration progressive, respectueuse des identités et expertises propres à chaque entité. Cette démarche a jeté les bases d’une nouvelle dynamique collective fondée sur la confiance, la complémentarité et l’adhésion à une vision commune.

Développer les talents par la mobilité internationale et le partage d’expertise

Dans le cadre du programme STEAM (Striving for Talent Excellence and Manufacturing- Programs), plusieurs collaborateurs marocains ont participé à des missions au sein de la région AMWA (Africa-Mediterranean-Western Asia), contribuant activement au renforcement des compétences locales et au partage des meilleures pratiques.

Au-delà du transfert de savoir-faire techniques, ces expériences ont constitué de véritables accélérateurs de développement professionnel et personnel. Elles ont permis de consolider les compétences métiers, tout en renforçant des aptitudes essentielles telles que le leadership, l’agilité interculturelle, l’esprit de coopération et la capacité d’adaptation.

À travers ce programme, Ciments du Maroc réaffirme sa volonté d’investir durablement dans ses talents et de promouvoir une culture d’apprentissage ouverte sur l’international.

Une politique Ressources Humaines au service de la performance durable et de l’évolution de nos collaborateurs

Placer l’humain au cœur de la performance durable

Le capital humain constitue un pilier structurant du modèle de création de valeur. L’année 2025 s’inscrit dans une dynamique de changement et de croissance, marquée par le renforcement des équipes et l’accélération des actions en matière de développement des compétences.

La politique Ressources Humaines adoptée par notre groupe vise à concilier performance opérationnelle, engagement des collaborateurs et responsabilité sociale, en plaçant l’humain au cœur des priorités.

Elle repose sur une vision intégrée plaçant l’humain au cœur de la performance durable et de la transformation de l’entreprise. Elle vise à créer un environnement de travail responsable, inclusif et exigeant, fondé sur le respect, l’équité et la valorisation des talents. Structurée autour de priorités claires, développement des compétences, engagement des collaborateurs, qualité de vie au travail et dialogue social, elle accompagne les évolutions de l’organisation en favorisant l’alignement des équipes, la diffusion d’une culture commune et l’appropriation des valeurs. Portée par des pratiques rigoureuses en matière de recrutement, de formation et de gestion des parcours, elle s’inscrit dans une démarche d’amélioration continue, en cohérence avec les standards du groupe Heidelberg Materials et les exigences d’une gouvernance responsable.



La politique RH intègre également des actions visant à améliorer la qualité de vie au travail, à travers l’amélioration des conditions de travail, la prévention santé et la recherche d’un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Les valeurs fondamentales – Équité, Responsabilité, Respect et Performance – constituent le socle de cette politique et guident l’ensemble des pratiques.

Par ailleurs, le dialogue social repose sur une approche structurée et continue, garantissant un environnement apaisé. En 2025, 100 % des collaborateurs sont couverts par des conventions collectives, 16 réunions ont été tenues avec les représentants du personnel et aucun jour de grève ni litige social n’a été enregistré.

Santé et sécurité & hygiène : une priorité permanente

La prévention des risques et la protection des collaborateurs demeurent au cœur des pratiques. La santé et la sécurité des collaborateurs constituent une priorité permanente, intégrée dans l'ensemble des processus opérationnels. En 2025, les actions de prévention et de suivi se traduisent notamment par 96 visites médicales et 48 bilans de santé, avec un taux d'absentéisme maintenu à 0 %. Ces indicateurs traduisent une culture de prévention ancrée et une attention constante portée aux conditions de travail.

Notre objectif déclaré est de maintenir le « Zéro accident ». Grâce à un ensemble de leviers, nous avons mis en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels : l'information, la formation, l'évaluation des risques et la mise à disposition d'équipements adaptés.

Des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail ont été mis en place dans l'ensemble de nos sites, conformément à la politique générale du groupe. Ces systèmes exigent des responsables hiérarchiques locaux, une approche structurée incluant une planification, un processus clair et sûr et des contrôles visant à assurer une amélioration continue.

C'est ainsi que depuis des années, nous conjugons technicité et organisation pour réduire le taux de fréquence des accidents.

Objectifs et engagements

La prévention des accidents repose sur une démarche visant à anticiper, maîtriser et réduire les risques, tant pour les collaborateurs que pour les sous traitants et les tiers.

Dans cet objectif de “Zéro accident”, un ensemble de Règles cardinales a été défini. Celles ci portent sur les activités identifiées comme présentant les principaux risques d'accident et s'appliquent de manière obligatoire aux collaborateurs ainsi qu'aux sous traitants.

Des actions de formation sont organisées afin d'assurer une bonne connaissance de ces règles et des bonnes pratiques associées, contribuant ainsi à la réduction des incidents et à la prévention des accidents.

Évolution des chiffres des accidents

En 2025, deux accidents avec arrêt de travail ont été enregistrés sur l'ensemble des sites pour la population des collaborateurs directs.

Chaque accident, quelle qu'en soit la gravité, fait l'objet d'une analyse systématique. Les enseignements qui en sont tirés sont

partagés avec le groupe Heidelberg Materials, afin de renforcer la prévention et de réduire le risque de survenance d'accidents similaires sur d'autres sites.

En 2025, une attention particulière a été portée à l'accompagnement des partenaires de transport et de services. Les actions déployées ont ainsi été structurées autour de trois axes prioritaires :

- 1

Le développement de la culture santé et sécurité des collaborateurs, notamment à travers des actions de leadership et des événements dédiés ;
- 2

L'accompagnement des sous traitants et des transporteurs en matière de santé et de sécurité, incluant des visites sur site et le partage de bonnes pratiques ;
- 3

La diversification des thématiques abordées dans les formations et ateliers dédiés à la sécurité.

Chiffres clés 2025

96

visites médicales

48

bilans de santé

0%

d'absentéisme



Indicateur sécurité

Indicateurs de performance réalisés	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de fréquence des accidents	%	0,58	0	1,9	0	0,6	0,57	1,1
Taux de gravité des accidents	%	155,64	0	40,7	100,5	43	92,88	68
Taux de fatalité %	%	0	0	0	0	0	0	0
Nombres de presqu'accident (AID)	Nombre	8.609	11.163	11.065	10.565	13.433	14.295	14.206
Conversations Sécurité (AID)	Nombre	32.623	38.193	42.685	43.037	10.155	11.315	10.150

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fatalités	Employés	Nombre	0	0	0	0	0	0	0
	Sous-traitants	Nombre	0	1	0	0	0	0	0
Accidents avec arrêt	Employés	Nombre	1	0	3	0	1	1	2
	Sous-traitants	Nombre	3	1	1	3	1	0	3
Jours non travaillés	Employés	Nombre	269	0	64	0	71	161	124
MTI (*)	Employés	Nombre	1	3	0	0	1	0	0

(*) MTI : Medical Treatment Injury

Formation sécurité

Indicateurs	Unité	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Actions de formation sécurité en faveur du personnel	Nombre	38	45	73	64	35	32	30	83
Actions de formation sécurité en faveur des sous-traitants	Nombre	43	46	29	36	29	21	19	144
Cadres bénéficiaires des formations sécurité	%	12,90%	86,70%	17%	26%	32%	27%	25%	83%
Mensuels bénéficiaires des formations sécurité	%	87,10%	506,70%	83%	74%	68%	73%	70%	99%
Heures de formation sécurité /employé	Nombre	7	7	2,82	9,0	6,2	11,1	10,0	10,5
Heures de formation sécurité /Total des heures de formations	%	40,70%	30%	20%	38%	19%	41%	40%	84%

Recrutement

Notre politique de recrutement repose sur une approche rigoureuse permettant d’aligner les besoins opérationnels avec les compétences et les valeurs.

En 2025, **56 recrutements** ont été réalisés, dont **12,50 % de femmes**.



Développement des compétences

L’investissement dans les compétences constitue un axe prioritaire. En 2025, les actions de formation ont couvert un large éventail de besoins, structurés autour de formations académiques, de formations métiers et du développement des compétences comportementales (soft skills). La participation au programme international STEAM (Striving for Talent Excellence and Manufacturing- Programs) de notre maison mère Heidelberg Materials, a permis de renforcer les compétences techniques et comportementales des collaborateurs, en favorisant l’ouverture et la mobilité.

Indicateurs & Analyse

Effectifs et structure	880 collaborateurs en 2025	877 CDI 0,34 % de CDD
Diversité	11,36% de femmes	Féminisation progressive Top management : 4 femmes Managers : 6 femmes Cadres : 25 femmes



Indicateurs Ressources Humaines

INDICATEURS	Unité	2022	2023	2024	2025
Effectif	Nombre	739	761	732	880
<i>dont femmes</i>	%	9,88%	10,38%	10,25%	11,36%
<i>dont hommes</i>	%	90,12%	89,62%	89,75%	88,64%
Nombre de stagiaires	Nombre	76	94	98	69
Nombre CDI	Nombre	737	758	728	877
Nombre CDD	%	0,27%	0,39%	0,55%	0,34%
Recrutements	Nombre	59	52	33	56
<i>dont femmes</i>	%	15,25%	15,38%	12,12%	12,50%
<i>dont hommes</i>	%	84,75%	84,62%	87,88%	87,50%
Nombre de licenciements	Nombre	1	4	2	1
Nombre de démission	Nombre	6	12	27	28
Taux de démission	%	0,83%	1,60%	3,63%	3,47%
<i>dont femmes</i>	%	0%	8,33%	18,52%	25,00%
<i>dont hommes</i>	%	100%	91,67%	81,48%	75,00%
Age > à 50 ans	%	23,55%	23,39%	22,40%	19,20%
Age entre 40 et 50 ans	%	29,23%	31,80%	35,93%	40,00%
Age entre 30 et 40 ans	%	36,94%	34,17%	32,24%	30,00%
Age moins de 30 ans	%	10,28%	10,64%	9,43%	10,80%
Ancienneté Plus de 20 ans	%	19,49%	19,05%	19,81%	17,39%
Ancienneté entre 10 ans et 20 ans	%	41,81%	40,74%	43,03%	43,98%
Ancienneté entre 5 ans et 10 ans	%	15,29%	14,06%	15,85%	13,18%
Ancienneté Moins de 5 ans	%	23,68%	26,41%	22,81%	25,45%
Top Management	Nombre F	1	2	3	4
	Nombre H	13	16	14	21
Managers	Nombre F	2	3	4	6
	Nombre H	31	34	35	38
Cadres	Nombre F	21	19	18	25
	Nombre H	84	86	89	96
Non cadres	Nombre F	49	55	50	65
	Nombre H	538	546	519	625
Congé maternité	Nombre	4	1	1	0
Effectif en situation d'handicap	Nombre	0	0	0	0
Absentéisme	%	0%	0%	0%	0%
Visites médicales	Nombre	75	85	92	96
Bilan de santé	Nombre	86	75	89	48
Budget de Formation	KMAD	2160	2 698	2.717	3.004
Jours de formation / Salariés	Nombre	9 h	6,85 h	10,70h	19,1h
Actions de formations pour Cadres	%	40%	45%	25,27%	26,00%
Actions de formations pour Non cadres	%	50%	50%	60,25%	89,00%
Taux des employés ayant bénéficiés d'au moins 1 formation	%	58%	71,30%	85,52%	83,00%
Promotion interne	%	0,14%	0,92%	1,09%	1,48%
Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques	%	152	160	156	155
Salariés couverts par les conventions collectives	%	100%	100%	100%	100%
Accords signés	Nombre	7	6	4	3
Représentants du personnel	Nombre	22 permanants & 22 suppléants	22 permanants & 22 suppléants	22 permanants & 22 suppléants	29 permanants & 29 suppléants
Réunions avec les Représentants du personnel	Nombre	8	12	11	16
Jours de grève	Nombre	0	0	0	0
Litiges sociaux	Nombre	2	0	0	0



Gouvernance

Une organisation engagée et responsable

Une structure de gouvernance conforme aux meilleurs pratiques

Ciments du Maroc dispose d'un système de gouvernance structuré et exigeant, s'appuyant sur l'expérience et l'expertise de ses dirigeants pour orienter ses décisions structurantes et contribuer à la définition de ses axes de développement et de ses priorités. Une attention particulière est portée à l'alignement avec les meilleures pratiques en la matière, notamment à travers la diversité et la complémentarité des membres qui le compose ainsi que la promotion de la parité hommes-femmes.

Ce système de gouvernance joue un rôle central : il définit les orientations stratégiques de l'organisation, veille à l'alignement des objectifs avec la mission de l'entreprise et garantit la diffusion de valeurs éthiques et responsables. Il supervise également l'identification des impacts liés aux activités de l'organisation et s'assure de la mise en œuvre de mesures adaptées pour maîtriser les enjeux économiques, environnementaux et sociaux. À ce titre, il est procédé à un examen régulier des enjeux majeurs de durabilité afin d'éclairer la prise de décision et d'intégrer pleinement ces dimensions dans le pilotage stratégique.

Conseil d'Administration

Membres exécutifs et non exécutifs

Prénom et nom / dénomination	Qualité	Exécutif/non Exécutif
M. Hakan GÜRDAL Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Non exécutif
M. Severin WEIG Directeur Général	Administrateur	Exécutif
Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH représentée par Mme Natalya SEYALOVA	Administrateur	Non exécutif
COFIPAR représentée par Mme Silke SCHUESSLER	Administrateur	Non exécutif
MENAF représentée par M. Mohamed BOUJANOUI	Administrateur	Non exécutif
PROCIMAR représentée par M. Mohamed CHAIBI	Administrateur	Non exécutif
M. Francesco BRAMBILLA	Administrateur	Non exécutif
CIMR représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	Administrateur	Non exécutif
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT représenté par M. Saeed AL DHAHERI	Administrateur	Non exécutif

Membres indépendants

Mme Amina FIGUIGUI	Administrateur Indépendant
Mme Sonia MEZZOUR	Administrateur Indépendant
SECRÉTAIRE	Imane BELMEJDOUB
REPRÉSENTANT LÉGAL	Severin WEIG - Directeur Général
COMMISSAIRES AUX COMPTES	MAZARS PwC Maroc

Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes

Hakan GÜRDAL	Président du Conseil
Severin WEIG	Directeur Général
Hakan GÜRDAL	Membre du Directoire de Heidelberg Materials AG- CEO de la Région AMWA (Africa Middle East Western Asia)

Critères retenus pour la qualification d’administrateurs indépendants

Les administrateurs indépendants jouent un rôle central dans l'équilibre et la qualité de la gouvernance, en apportant au Conseil d'Administration leur expertise, leur expérience et leur liberté de jugement. Leur contribution s'inscrit pleinement dans les travaux du conseil et de ses comités, notamment du comité d'audit, dont la présidence doit être assurée par un administrateur indépendant.

La sélection de ces administrateurs repose tant sur les conditions prévues par la réglementation en vigueur que par des standards particulièrement exigeants, privilégiant ainsi des profils disposant de compétences reconnues, d'un parcours professionnel de haut niveau et de garanties renforcées d'indépendance. Cette exigence accrue vise à assurer l'absence de tout conflit d'intérêts et à garantir une gouvernance fondée sur l'objectivité, la rigueur et l'intégrité des décisions.

Prénom et nom / dénomination	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
M. Hakan GÜRDAL Président du Conseil d'Administration	AG 26.05.2025	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026
	AG 26.05.2025	
M. Severin WEIG Directeur Général	AG 26.05.2025	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026
	AG 26.05.2025	
Mme Amina FIGUIGUI	AG 29.05.2024	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2025
Mme Sonia MEZZOUR	AG 29.05.2024	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2025
Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH représentée par Mme Natalya SEYALOVA	AG 22.05.2025	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2025
COFIPAR représentée par Mme Silke SCHUESSLER	AG 26.05.2025	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026
MENAF représentée par M. Mohamed BOUJANOUI	AG 26.05.2025	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026
PROCIMAR représentée par M. Mohamed CHAIBI	AG 26.05.2025	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026
M. Francesco BRAMBILLA	AG 26.05.2025	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026
CIMR représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	AG 26.05.2025	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT représenté par M. Saeed AL DHAHERI	AG 26.05.2025	AGOA 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026

Représentant légal

Severin WEIG	Directeur Général
---------------------	-------------------

Nombre de mandats par administrateur

Identité de l'administrateur	Mandat occupé dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
M. Severin WEIG	8 mandats en sus de CIMAR
M. Hakan GÜRDAL	28 mandats en sus de CIMAR
Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH (Natalya SEYALOVA)	0 mandats en sus de CIMAR
COFIPAR (Mme Silke SCHUESSLER)	3 mandats en sus de CIMAR
MENAF (M. Mohamed BOUJANOUI)	4 mandats en sus de CIMAR
CIMR (M. Mohamed ABOUMEJD)	55 mandats en sus de CIMAR
M. Francesco BRAMBILLA	9 mandats en sus de CIMAR
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT représenté par M. Saeed AL DHAHERI	2 mandats en sus de CIMAR
Mme Amina FIGUIGUI	7 mandats en sus de CIMAR
Mme Sonia MEZZOUR	3 mandats
PROCIMAR (M. Mohamed CHAIBI)	9 mandats en sus de CIMAR

Assiduité aux séances du Conseil

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois. Les taux de présence effective des administrateurs pour cet exercice sont les suivants :

	Taux de présence effective	Taux de présence (incluant la représentation)
Severin Weig	100%	100%
Mohamed Chaïbi(1)	100%	100%
Hakan Gürdal	100%	100%
Amina Figuigui	100%	100%
HMI(2)	100%	100%
HM AMWA(3)	100%	100%
Procimar	100%	100%
Cofipar	100%	100%
Menaf	100%	100%
CIMR	66,66%	100%
ADFD	100%	100%
Sonia Mezzour	100%	100%
Francesco Brambilla(4)	100%	100%

[1] Démission à compter de l'AG du 26.05.2025 – Taux de présence pour les réunions du Conseil tenues avant cette démission.

[2] Démission à compter du 03.09.2025 – Taux de présence pour les réunions du Conseil tenues avant cette démission.

[3] Cooptée à compter du CA du 22.09.2025 – Taux de présence pour la réunion du Conseil tenue le 22 septembre 2025.

[4] Coopté à compter du CA du 26.05.2025 – Taux de présence pour les réunions du Conseil tenues à compter de sa nomination.

Parité

Le Conseil compte **36,36%** de femmes, soit 4 administrateurs de sexe féminin parmi les 11 administrateurs le composant.

Comités spécialisés

Comité d'audit

Composition au Conseil d'Administration depuis le 26 mai 2025

Le Comité d'audit veille à la fiabilité de l'information financière, à l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et à la gestion des risques, en assurant un suivi rigoureux des processus de conformité et d'audit.

Mme Amina FIGUIGUI, Présidente
M. Francesco BRAMBILLA
Mme Sonia MEZZOUR
Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH représentée par Mme Natalya SEYALOVA
COFIPAR représentée par Mme Silke SCHUESSLER
CIMR représentée par M. Mohamed Aboumejd

Comité stratégique

Composition au Conseil d'Administration depuis le 26 mai 2025

Le Comité stratégique accompagne la définition des orientations à moyen et long terme, en examinant les projets structurants et en contribuant à l'alignement des décisions avec les objectifs de développement durable et de création de valeur

M. Hakan GÜRDAL, Président
M. Severin WEIG
Mme Sonia MEZZOUR
M. Mohamed ABOUMEJD
M. Francesco BRAMBILLA
Mme Natalya SEYALOVA

Comité de direction

Le Comité de Direction assure la conduite opérationnelle des activités de la société et contribue à l'élaboration des orientations stratégiques.



Severin WEIG
Directeur Général



Christophe ALLOUCHERY
Directeur Administratif
et Financier



Mohamed CHAFIQ
Directeur Technique



Fayçal DIOURI
Directeur Commercial,
Marketing et Granulats



Fedoua IKKEZ
Directeur des Ressources
Humaines, RSE et Communication
interne



Tobias OSTERMANN
Directeur des Achats



Imane BELMEJDOUB
Directrice Juridique
& Compliance Officer

Un cadre de conformité intégré aux pratiques de gouvernance

Ancrer une culture d’intégrité et de transparence

La conformité est une composante essentielle du dispositif de gouvernance de Ciments du Maroc, en cohérence avec les principes et standards du groupe Heidelberg Materials. L’entreprise s’appuie sur un cadre de conformité formalisé, reposant sur des règles, des procédures et des pratiques partagées, visant à assurer le respect des lois et réglementations applicables ainsi que des standards élevés d’éthique pour l’ensemble de son écosystème. Cette approche contribue à la maîtrise des risques, à la prévention des manquements et au renforcement de la confiance des parties prenantes.

Référentiels de conformité

Au niveau du Conseil d’Administration et de ses comités, la charte d’éthique et de déontologie encadre les modalités de fonctionnement de ces instances et établie en complément des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les bonnes pratiques applicables aux administrateurs et mandataires sociaux, notamment en matière de transparence, d’indépendance et de gestion des informations privilégiées. Elle vise à garantir l’exercice des responsabilités dans le respect des plus hauts standards d’éthique, tout en contribuant à la protection de l’intégrité et à la transparence des marchés, ainsi qu’au respect du principe d’égalité d’information entre les investisseurs.

En interne, le dispositif de conformité s’appuie sur le Code de conduite des Affaires et de Déontologie, qui énonce les principes fondamentaux encadrant l’éthique des affaires, l’intégrité, la prévention des conflits d’intérêts, les exigences relatives à la prévention du délit d’initié, ainsi que les règles de comportement attendues dans les relations internes et externes. Ce socle est complété par des politiques et directives spécifiques couvrant les domaines clés de conformité, à savoir notamment l’anti corruption, le droit de la concurrence, le respect des droits de l’Homme, les sanctions commerciales et la lutte contre le blanchiment d’argent.

Ce cadre vise à promouvoir une culture institutionnelle d’intégrité, à garantir une conduite conforme aux normes, y compris au sein de la chaîne d’approvisionnement et à renforcer la confiance des parties prenantes internes et externes.

Dans ses relations avec les fournisseurs, le code de conduite des fournisseurs et le cadre contractuel définissent clairement les obligations de conformité applicables aux prestataires et aux fournisseurs de services.

Formation

Un programme de formation structuré permet d’assurer une diffusion large et cohérente des exigences du dispositif de conformité. Il inclut des modules en ligne et des sessions en présentiel portant notamment sur la conformité de manière générale et plus particulièrement sur le droit de la concurrence, la prévention de la corruption, le respect des droits de l’Homme.

Ces formations renforcent la maîtrise des risques et l’adoption de comportements responsables.

Au titre de l’année 2025, différentes catégories de collaborateurs, managers, équipes sur site et fonctions opérationnelles ont bénéficié de plusieurs formations à travers des parcours adaptés aux responsabilités, aux risques et aux enjeux de conformité.

Chaîne d’approvisionnement responsable

Les principes relatifs aux droits humains et aux exigences environnementales sont partie intégrante des processus de sélection, d’évaluation et de suivi de la chaîne d’approvisionnement, contribuant ainsi à une démarche responsable et durable.

Dénonciation des incidents

Un dispositif confidentiel de signalement, accessible en ligne et par téléphone, aux parties prenantes internes et externes permet de déclarer tout incident, suspicion ou manquement potentiel.

Cet outil contribue à la transparence, à la détection précoce des risques et à l’amélioration continue du dispositif.

Gestion des risques et Audit Interne

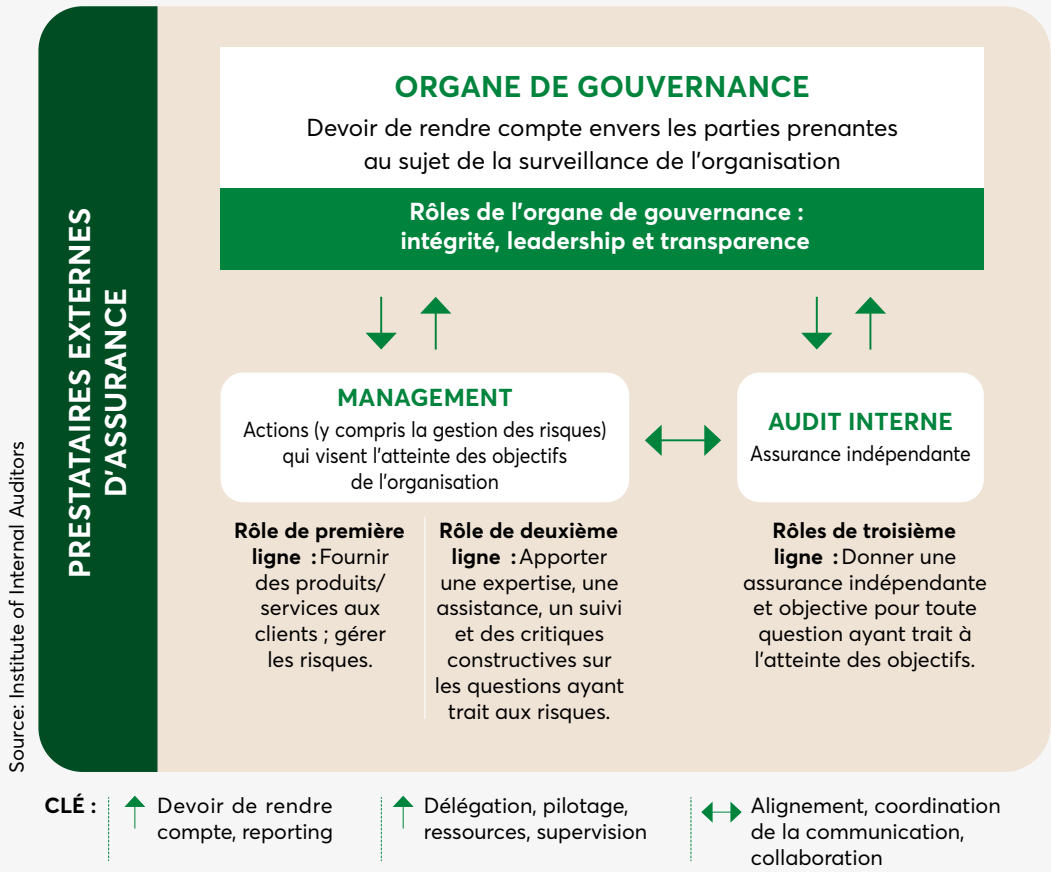
Dans un environnement économique, réglementaire et climatique en constante évolution, la maîtrise des risques constitue un enjeu stratégique pour la Société. Celle-ci est exposée à des risques susceptibles d’affecter sa performance opérationnelle et financière, sa réputation, la continuité de ses activités ainsi que la réalisation de ses engagements ESG.

La gestion des risques est pleinement intégrée à la stratégie de développement durable et au dispositif global de gouvernance. Elle vise à renforcer la résilience de l’organisation et à soutenir la création de valeur à long terme pour l’ensemble des parties prenantes.

Le dispositif en place permet d’identifier, d’évaluer et de piloter de manière proactive les risques financiers et opérationnels, ainsi que les risques extra-financiers liés notamment aux enjeux climatiques, environnementaux, sociaux, éthiques et réglementaires.

Conformément aux meilleures pratiques internationales, notamment le modèle des trois lignes de défense de l’Institute of Internal Auditors (IIA), la Société s’est dotée d’une organisation assurant un dispositif de contrôle interne robuste et adapté à ses activités.

Ce dispositif est conçu et mis en œuvre de manière à garantir son efficacité, en s’appuyant sur une articulation cohérente entre les fonctions de gestion des risques, de contrôle interne et d’audit interne.



Le management constitue la première ligne de défense. A ce titre, il est responsable du déploiement du contrôle interne et de la gestion des risques au niveau des processus opérationnels, en veillant au respect des exigences légales, réglementaires et éthiques.

La deuxième ligne de défense apporte une expertise complémentaire à la première ligne de défense, un appui, un suivi et un regard critique constructif en matière de conformité et éthique, de contrôle interne et de gestion des risques, de sécurité des systèmes d'information, de santé et sécurité, et de développement durable. Elle contribue également à l'élaboration et l'amélioration des politiques, processus et contrôles destinés à atténuer l'exposition aux risques.

Le processus de gestion des risques, inspiré notamment de la norme ISO 31000, repose sur quatre piliers à savoir : l'identification et l'analyse des risques, leur évaluation selon une criticité combinant probabilité et impact, leur traitement (atténuation, transfert, évitement ou acceptation) et leur suivi à travers un reporting régulier. Les résultats sont formalisés dans un registre et une cartographie des risques approuvés par la Direction Générale, puis présentés périodiquement au Comité d'Audit et à Heidelberg Materials. Cette cartographie constitue un outil structurant pour la définition d'un plan d'audit fondé sur les risques.

La troisième ligne de défense est assurée par la fonction Audit Interne. Indépendante et rattachée à la Direction Générale, elle délivre une assurance raisonnable sur l'efficacité du dispositif de contrôle interne, de gestion des risques et de conformité et formule des avis indépendants et objectifs à l'attention du management et des instances de gouvernance.

Les missions d'audit interne sont programmées dans le cadre d'un plan d'audit annuel, approuvé par la Direction Générale et le Comité d'Audit. Les constats et recommandations issus des missions font l'objet d'un suivi formalisé via un système d'information dédié, contribuant à l'amélioration continue de la performance globale et durable de la Société.

La fonction d'Audit Interne agit dans le cadre d'une charte formalisée précisant sa mission, ses responsabilités et son périmètre d'intervention, conformément aux principes d'indépendance, d'objectivité et d'éthique professionnelle.

Engagement auprès des communautés

Un ancrage territorial au service de l'impact local



Une approche structurée de l'engagement sociétal

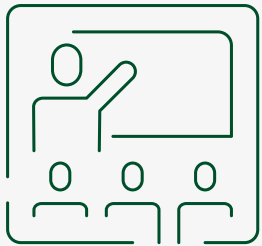
L'engagement envers les communautés constitue un pilier central de la stratégie de Ciments du Maroc, orientant l'évolution de la société vers un modèle de développement durable et créateur de valeur partagée.

Cette approche proactive se traduit par des actions concrètes visant à réduire l'empreinte environnementale, répondre aux attentes des parties prenantes et contribuer activement au développement socio-économique du Maroc.

Ces engagements, pleinement intégrés aux processus décisionnels et opérationnels, reflètent la conviction qu'une croissance responsable est indissociable du progrès collectif.

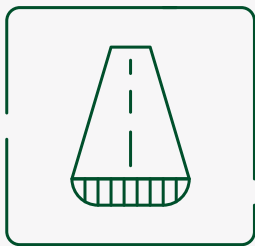


En 2025, les initiatives ont été déployées autour de quatre axes structurants :



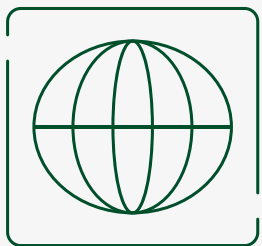
Éducation

Convaincus que l'éducation est un levier essentiel de développement durable, nous soutenons des initiatives favorisant l'accès au savoir, à la réussite scolaire et à l'employabilité. Nos actions sont conçues en partenariat avec les acteurs locaux afin de répondre aux besoins spécifiques des régions où nous sommes implantés.



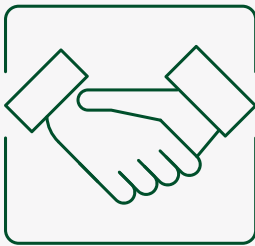
Infrastructures durables

Nous mettons notre **expertise industrielle**, nos **capacités techniques** et nos **solutions innovantes** au service de projets structurants contribuant au développement économique et social des territoires, dans une logique de durabilité et de création de valeur partagée



Environnement

Nous agissons pour **préserver et régénérer les écosystèmes** autour de nos sites à travers des initiatives ciblées telles que le reboisement, la protection de la biodiversité et la gestion responsable des ressources. En parallèle, nous innovons pour **réduire notre empreinte environnementale**, en intégrant les meilleures pratiques du groupe Heidelberg Materials.



Culture et Solidarité

Nous soutenons des projets culturels et sociaux qui renforcent le lien avec les communautés locales. Nous privilégions des initiatives à **impact direct pour les riverains**, favorisant la proximité, le dialogue et la valorisation des identités culturelles locales.

Une responsabilité qui dépasse l'entreprise

Créer de la valeur ne se limite pas à la performance économique. Elle se mesure aussi à la capacité à accompagner le développement des régions où nous sommes présents, à soutenir les dynamiques locales et à répondre, de manière concrète, aux attentes des communautés.

Chez Ciments du Maroc, cet engagement s'inscrit dans une vision claire : contribuer durablement au développement socio-économique du pays en mobilisant les ressources, les compétences et les partenariats au service du progrès collectif.

Former, accompagner, ouvrir des perspectives

Investir dans l'éducation, c'est investir dans l'avenir

L'engagement en faveur des jeunes générations s'est renforcé à travers des actions concrètes visant à promouvoir l'égalité des chances et à soutenir le développement des compétences.

Le partenariat avec l'ONG TIBU Africa, à travers le programme Génération Sportive, illustre cette approche. Déployé dans des écoles publiques situées à proximité des sites, ce programme a permis d'accompagner 1 247 enfants en 2025, en mobilisant le sport comme levier d'apprentissage, d'inclusion et d'épanouissement.

Le programme contribue au développement des compétences motrices, cognitives et socio-affectives, tout en renforçant les compétences sociales, la créativité et la réussite scolaire. Au-delà de ce programme structurant, les initiatives se sont multipliées : amélioration des infrastructures scolaires, équipement en matériel informatique, soutien au transport scolaire, distribution de fournitures, valorisation de l'excellence et sensibilisation aux enjeux numériques.

Ciments du Maroc a également contribué à l'aménagement d'une école de la seconde chance, destinée aux jeunes déscolarisés, afin de favoriser leur réintégration éducative et leur insertion professionnelle par le sport.

Par ailleurs, plusieurs initiatives éducatives ont été déployées dans nos régions d'implantation, à titre d'exemple :

- Mise à niveau et aménagement d'écoles (travaux de peinture, construction de classes, création d'espaces verts) près de nos sites.
- Distribution de polaires dans la région d'Aït Baha.
- Campagnes de sensibilisation à la cybersécurité à Laâyoune.
- Équipement en matériel informatique au profit d'écoles proches des sites de production.
- Soutien au transport scolaire dans la région d'Aït Baha.
- Distribution de fournitures scolaires à travers l'ensemble de nos sites.
- Organisation de cérémonies de remise de prix d'excellence à Nador.
- Soutien à l'école coranique Ida Oumanou.
- Appui au club Jeunes Sans Frontières d'Anza à Agadir.
- Soutien à la Fondation Academia.
- Organisation de visites pédagogiques sur les sites industriels.
- Organisation de sorties éducatives et récréatives au profit d'enfants d'associations caritatives partenaires.

Construire des infrastructures utiles, au service des communautés

Agir concrètement pour améliorer le quotidien

L'engagement territorial se traduit également par un soutien actif aux projets d'infrastructures locales, essentiels au développement des communautés.

En 2025, les contributions ont permis d'accompagner plusieurs initiatives structurantes, notamment à travers des dons en matériaux et un appui au projet du complexe coranique et culturel Al Houda à Agadir.

Ces contributions ont notamment permis :

- La construction de routes.
- La réhabilitation de mosquées.
- La rénovation et l'aménagement d'écoles.

Ces actions participent directement à l'amélioration des infrastructures de proximité et à la qualité de vie des communautés locales.



Sensibiliser, préserver, transmettre

Faire de l'environnement un enjeu partagé

Au-delà des performances industrielles, l'engagement environnemental se décline également à l'échelle locale, à travers des actions de sensibilisation et de préservation des écosystèmes.

En 2025, Ciments du Maroc a participé à la 6ème édition du concours Quarry Life Award du groupe Heidelberg Materials. Ce programme a permis de récompenser des projets de recherche menés sur les carrières de Safi, Aït Baha et Benslimane, apportant des recommandations pour intégrer la biodiversité dans les opérations industrielles. Un projet relatif à l'aménagement des habitats des amphibiens et reptiles a été primé à l'échelle internationale.

Par ailleurs, l'entreprise poursuit son engagement dans le programme Plages Propres de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, avec le parrainage de trois plages à Safi (Safi Ville, Lalla Fatna et Karram Daïf).

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées :

- Aménagement des plages.
- Opérations de nettoyage avec participation des collaborateurs.
- Mise en place d'un programme de sensibilisation contre la pollution plastique et le stress hydrique.

D'autres initiatives environnementales ont été déployées :

- Campagne de nettoyage de la corniche de Foug El Oued à Laâyoune.
- Actions de sensibilisation environnementale dans des écoles de Safi et Marrakech.
- Campagnes de plantation d'arbres, notamment d'oliviers, dans les écoles.



Renforcer les liens, soutenir les plus fragiles

La solidarité comme valeur d'action

L'engagement sociétal s'exprime également à travers des actions de solidarité et de soutien aux populations les plus vulnérables.

Le mois de Ramadan a constitué un temps fort de mobilisation, avec une implication directe des collaborateurs dans des actions de distribution de paniers alimentaires ayant bénéficié à 3 700 familles.

Au-delà de ces actions, l'entreprise soutient des initiatives culturelles et sportives locales, organise des événements au profit des riverains et contribue à des activités éducatives et récréatives pour les enfants.

Ces initiatives participent à renforcer le lien social et à valoriser les dynamiques locales.



Agir au plus près des territoires

Une présence utile, un impact concret

L'ensemble de ces actions traduit une approche fondée sur la proximité, l'écoute et le partenariat. Chaque initiative est pensée pour répondre à des besoins identifiés, en lien avec les réalités locales.

Cette démarche permet de construire, dans la durée, une relation de confiance avec les communautés et de contribuer à un développement équilibré et inclusif des territoires.



4

États financiers

RAPPORT DE GESTION

Du conseil d’Administration à l’Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l’exercice clos au 31 décembre 2025

I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L’EXERCICE ÉCOULÉ

L’exercice clos au 31 décembre 2025 a été marqué par les évènements suivants que nous vous rapportons :

Au 30 juin 2025, la société Ciments du Maroc a finalisé l’acquisition de 62,62% de la société Asment de Témara et 99,99% de Grabemaro, opérant dans les secteurs de la production de ciment, granulats et béton prêt à l’emploi. À travers cet investissement stratégique, Ciments du Maroc a renforcé son positionnement en tant qu’acteur majeur dans le secteur des matériaux de construction, tout en poursuivant activement sa stratégie environnementale, axée sur la réduction de l’empreinte carbone de ses opérations à travers notamment l’utilisation des combustibles alternatifs.

En termes de dynamique économique, et malgré un stress hydrique toujours important impactant le secteur agricole, le PIB ressort en hausse de 4,9% par rapport à 2024, l’inflation restant à des niveaux relativement peu élevés.

Dans ce contexte, marqué par une forte progression du secteur de la construction liée aux importants travaux d’infrastructures lancés dans le Royaume, combinés aux travaux relatifs aux organisations des Coupe d’Afrique des Nations 2025 et Coupe du Monde de football 2030, le marché du ciment ressort en progression de 8,2% par rapport au 31 décembre 2024 (source : Ministère de l’Habitat hors, centres de broyages indépendants).

Si la consommation du ciment reste principalement liée à l’immobilier résidentiel (70% des volumes selon le HCP), le secteur a été positivement impacté par :

- Les importants projets d’infrastructures lancés dans le Royaume (ligne LGV, barrages, autoroutes...);
- Les travaux relatifs aux organisations de la Coupe d’Afrique des Nations 2025 et de la Coupe du Monde de football 2030 (stades, aéroports, infrastructures routières et hôtelières...).

Dans ce contexte dynamique, la société a connu une progression des volumes de ventes domestiques dans tous ses métiers, en tenant compte également de l’agrandissement de périmètre.

Ainsi, les ventes annuelles en volume consolidé de Ciments du Maroc ont présenté une progression de 25,1%.

Du fait d’un mix régional favorable et de la participation à des projets d’infrastructures significatifs, les ventes de l’activité béton ont progressé de 30,5% par rapport à l’exercice précédent.

Les ventes de l’activité granulats ont, quant à elles, enregistré une hausse de 41,4%.

En dehors de l’acquisition d’Asment de Témara, la société a, par ailleurs, investi 273 MMAD au titre de l’exercice 2025 dont une partie importante relative à l’accroissement de son efficacité énergétique (parcs photovoltaïques) en phase avec la politique de développement durable de la société.

Les autres investissements ont été affectés à des projets de remplacement, d’amélioration continue et de mise en conformité légale.

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L’EXERCICE, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D’AVENIR

Malgré une stabilisation de l’inflation en 2025 dans le pays (+0,8% ; source HCP vs +0,9% en 2024) les facteurs de coûts ont nécessité une attention constante au cours de l’exercice. La mise en place des synergies attendues conjointement avec l’acquisition d’Asment de Témara a par ailleurs contribué à des économies importantes en termes de logistique et des masses salariales.

Les coûts de production ont, quant à eux, bénéficié de la mise en service en avril 2024 du parc photovoltaïque d’Aït Baha permettant une économie sensible sur la facture énergétique.

L’activité économique est attendue soutenue en 2026, la phase de grands travaux d’infrastructures en cours étant programmée jusqu’à l’horizon 2029. Ceci devrait permettre une progression des volumes de ventes de la société sur tous les métiers.

L’incertitude réside principalement dans les conséquences du conflit touchant le Moyen Orient, qui devrait générer une dérive inflationniste et une augmentation significative du prix des combustibles, et notamment du coke de pétrole, nécessaire à la marche de nos fours.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous prions de trouver ci-joint en Annexe 1 le tableau des filiales et participations.

IV. SITUATION DE L’ACTIVITÉ DES FILIALES

Indusaha : filiale détenue à 91% par Ciments du Maroc.

(K MAD)	YTD 2025	YTD 2024	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	842 786	711 467	+131 319	+18,5%
Résultat net	203 382	183 308	+20 074	+11%

L’exercice clos au 31 décembre 2025 n’a été marqué par aucun évènement significatif.

Asment de Témara : filiale détenue à 62,62% par Ciments du Maroc depuis le 30 juin 2025.

(K MAD)	YTD 2025	YTD 2024	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 328 315	1 229 312	+ 99 003	+8,1%
Résultat net	763	205 995	-84 232	-40,9%

*Indicateurs financiers du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

L’exercice clos au 31 décembre 2025 a été marqué par la dépréciation des titres de participation d’Asment du Centre pour 145 mMAD. Les immobilisations en cours d’Asment du Centre relatives au projet de Cimenterie à Ain Jeema ont-elles aussi été dépréciées à hauteur de 47 mMAD.

Grabemaro : filiale détenue à 100% par Ciments du Maroc depuis le 30 juin 2025.

(K MAD)	YTD 2025	YTD 2024	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	72 231	70 292	1 939	+27,6%
Résultat net	8 656	5 304	3 352	+63,2%

*Indicateurs financiers du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Betosaha : filiale détenue à 51% par Ciments du Maroc.

Cette société a été constituée en décembre 2019 avec pour objet la fourniture de béton prêt à l’emploi pour le nouveau port phosphatier de Laâyoune.

Atlantic Ciment : filiale détenue à 100% par Ciments du Maroc.

Cette filiale permet le renforcement du positionnement de Ciments du Maroc sur le marché national.

V. ANALYSE DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter en détails les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025 que nous soumettons à votre approbation.

1. Comptes sociaux

1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de CIMAR à fin décembre 2025 s'établit à 4 141 MMAD, ce qui représente une hausse de 238 MMAD par rapport à l'année antérieure. Cet accroissement est principalement expliqué par la progression des volumes vendus dans tous les métiers, toutefois atténuée par l'effet de la baisse volontaire des exportations de clinker.

1.2 Valeur ajoutée

En corrélation avec la hausse des ventes combinée à la maîtrise efficace des facteurs de coûts, la valeur ajoutée présente une progression de +7% par rapport à l'année antérieure.

1.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 11,1% par rapport à l'année précédente.

1.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une hausse de 17 MMAD expliquée essentiellement par des gains de change d'une année sur l'autre sur les opérations en devises de la Société partiellement compensés par un complément de dépréciation des titres de participation de 23 MMAD.

1.5 Résultat net

En conséquence et compte tenu de la comptabilisation en 2024 et 2025 d'éléments exceptionnels non directement liés aux opérations de la société, le résultat net de l'activité ressort à 1 243 MMAD.

2. Comptes consolidés

Consolidé Maroc (M MAD)	YTD 2025	YTD 2024	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	5 459	4 387	+1 072	+24,4%
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 402	935	+467	+49,9%
Résultat net	1 377	914	+463	+50,7%

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de CIMAR à fin décembre 2025 s'établit à 5 459 M MAD, ce qui représente une hausse de 24,4% par rapport à l'année antérieure. Cette variation résulte de l'intégration à compter du 1^{er} juillet 2025 des sociétés Asment de Témara et Grabemaro ainsi qu'à la progression des volumes de ventes dans tous les métiers par rapport à l'exercice précédent partiellement atténuée par une baisse volontaire des exportations.

2.2 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée ressort en progrès de 29,2% par rapport à l'année précédente.

2.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 30,5% par rapport à l'année précédente.

2.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une baisse de 10,1 MMAD entre les deux périodes.

2.5 Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 1 402 MMAD en hausse de +49,9% et le résultat net part du groupe s'établit à 1 377 MMAD, soit en progression de +50,7% par rapport à l'exercice précédent.

VI. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31 décembre 2025, le périmètre de consolidation est composé des sociétés dont le détail figure dans les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous sont présentés.

VII. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat ci-après de l'exercice clos au 31 décembre 2025 :

Bénéfice net comptable :	1 242 674 880,15 MAD
Augmenté des réserves facultatives :	390 412 606,58 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	1 633 087 486,63 MAD
Dividendes aux actionnaires (soit 65 dirhams par action)	938 340 260,00 MAD
Au compte réserves facultatives :	694 747 226,63 MAD

VIII. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2025

En application des dispositions de la loi n° 69-21 relative aux délais de paiements, nous vous présentons ci-après le tableau de décomposition des dettes fournisseurs en milliers de dirhams par échéances au 31 décembre 2025 :

	Dettes Fournisseurs à la clôture					
	Dettes Fournisseurs à la clôture	Montant dettes Fournisseurs non échues	Montant dettes Fournisseurs échues <30 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 31 jours <x<60 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 61 jours <x<90 jours	Montant dettes Fournisseurs échues >90 jours
2024	-664 331,83	-551 250,14	-12 373,67	-3 039,67	-3 039,67	-87 093,84
2025	-851 659	-610 644	-56 308	-4 213	-22 113	-158 382

IX. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la Loi et figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Nous vous rappelons, par ailleurs, les conventions visées à l'article susmentionné conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

X. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

1. Proposition de ratification de la nomination de M. Francesco Brambilla en tant qu'administrateur

Nous vous informons que suite à la démission de M. Mohamed Chaïbi de son mandat d'administrateur, le Conseil d'Administration a décidé en date du 26 mai 2025 de coopter M. Francesco Brambilla en remplacement, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Conformément à l'article 49 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, nous vous proposons de ratifier la nomination de M. Francesco Brambilla en tant que nouvel administrateur.

2. Proposition de ratification de la nomination de Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH en tant qu'administrateur

Nous vous informons que suite à la démission de la société Heidelberg Materials Italia Cementi SpA de son mandat d'administrateur, le Conseil d'Administration a décidé en date du 22 septembre 2025 de coopter la société Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH en remplacement, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Conformément à l'article 49 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, nous vous proposons de ratifier la nomination de Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH en tant que nouvel administrateur.

3. Expiration des mandats d'administrateurs de Mme Sonia Mezzour, Mme Amina Figuigui, Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH

Nous vous informons que les mandats des administrateurs ci-après arrivent à expiration et vous proposons de les renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2028 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027 :

- Mme Sonia MEZZOUR ;
- Mme Amina FIGUIGUI ;
- Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH.

4. Expiration du mandat d'administrateur de M. Francesco Brambilla et constatation de sa désignation en tant que représentant permanent de PROCIMAR en remplacement de M. Mohamed Chaïbi

Nous vous informons que le mandat d'administrateur de M. Francesco Brambilla arrive également à expiration et vous proposons de ne pas le renouveler.

Nous vous prions de noter que M. Francesco Brambilla est désigné représentant permanent de PROCIMAR en remplacement de M. Mohamed Chaïbi.

5. Constatation de la démission de MENAF en tant qu'administrateur et proposition de nomination de M. Mohamed Boujanoui en tant que nouvel administrateur

Nous vous prions de prendre acte de la démission de MENAF en tant qu'administrateur avec effet à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Nous vous proposons de nommer M. Mohamed Boujanoui en tant que nouvel administrateur en remplacement et ce, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2028 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

XI. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux comptes, PwC et Mazars, arrivent à expiration et nous vous proposons de les renouveler pour trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

XII. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la Loi, nous vous prions de trouver ci-après en Annexe 2 la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ainsi que leurs emplois ou fonctions principaux.

XIII. JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de fixer le montant global des jetons de présence à la somme maximum de 2 060 000 MAD bruts à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'Administration.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général leur opinion sur les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 24 mars 2026

Le Conseil d'Administration

RAPPORT DE GESTION

Du conseil d’Administration à l’Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l’exercice clos au 31 decembre 2025

ANNEXE 1 : DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION DÉTENUES PAR LA SOCIETE (EN MAD)

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Indusaha		Matériaux de construction	121 680 000.00	91.00	396 379 191.82	396 379 191.82	31/12/2025	868 978 910.88	203 381 779.39	171 629 020.00
Banque Populaire		Banque	1.00	0.00	145 000.00	145 000.00	31/12/2025	0.00	0.00	9 880.90
Suez Cement Company (1)		Matériaux de construction	6 863 889 295.00	1.55	1 600 834 979.09	71 131 937.75	31/12/2024	0.00	0.00	0.00
BETOSAHA		Matériaux de construction	10 000 000.00	51.00	5 099 900.00	5 099 900.00	31/12/2025	6 388 614.38	- 4 004 326.42	0.00
ATLANTIC CIMENT		Matériaux de construction	22 000 000.00	100.00	301 572 440.58	301 572 440.58	31/12/2025	20 852 380.65	- 83 691.11	0.00
ASMENT DE TEMARA		Cimenterie	825 000 000.00	62.69	2 326 313 022.18	2 326 313 022.18	31/12/2025	989 672 886.07	237 809 137.64	0.00
GRABEMARO		Matériaux de construction	88 187 700.00	100.00	109 594 126.73	109 594 126.73	31/12/2025	105 526 122.62	8 655 677.70	0.00
TOTAL			7 930 756 996.00	--	4 739 938 660.40	3 210 235 619.06	--	2 882 449 942.85	445 758 577.20	171 638 900.90

(1) Le capital de la société Suez Cement Company est exprimé en livre égyptienne.

ANNEXE 2 : LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE

Identité de l’administrateur	Mandat occupé dans d’autres Conseils d’administration ou Conseils de surveillance
M. Severin WEIG	• INDUSAHA : Administrateur Directeur Général
	• PROCIMAR : Président Directeur Général et représentant permanent de Heidelberg Materials Italia Cementi S.P.A, personne morale administrateur au Conseil de Procimar
	• BETOSAHA : Administrateur
	• ASMENT DE TÉMARA : Président du Conseil d'administration et Directeur Général Délégué
	• ASMENT DU CENTRE : Président du Conseil d'administration
	• GRABEMARO : Président du Conseil d'administration
	• SOCIÉTÉ MAROCAINE DE BROYAGE ET DE RECYCLAGE DE MATIÈRE (SMBRM) : Président du Conseil d'administration
	• ATLANTIC CIMENT : Président Directeur Général

M. Hakan GÜRDAL

- HEIDELBERG MATERIALS AG : Administrateur
- AKÇANSA ÇIMENTO SANAYI VE TICARET A.S., TURKEY : Vice-Président
- ASMENT DE TÉMARA :représentant permanent de PROCIMAR (administrateur personne morale)
- CEMZA (PTY) LTD (AFRIQUE DU SUD) : Administrateur
- CONTINENTAL BLUE INVESTMENT SA2 (SUISSE) : Administrateur
- AUSTRAL CIMENTOS SOFALA SA (MOZAMBIQUE) : Administrateur
- CIMBURKINA S.A. (BURKINA FASO) : Administrateur
- CEMENTS DU TOGO SA (TOGO) : Administrateur
- CIMBENIN SA (BÉNIN) : Président du Conseil
- CALCIM SA (BÉNIN) : Président du Conseil
- GHACEM LTD. (GHANA) : Président du Conseil
- GRANUBURKINA SA (BURKINA FASO) : Président du Conseil
- HANSON ISRAEL LIMITED (ISRAËL) : Administrateur
- HELWAN CEMENT COMPANY (EGYPTE) : Président du Conseil
- LA CIMENTERIE DE LUKALA S.A.R.L., (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO) : Administrateur
- GRANUTOGO SA (TOGO) : Président du Conseil
- SCANCEM HOLDING AS (NORVÈGE) : Président du Conseil
- SCANCEM INTERNATIONAL DA (NORVÈGE) : Président du Conseil
- SCANTOGO MINES SA (TOGO) : Président du Conseil
- SUEZ CEMENT COMPANY S.A.E (EGYPTE) : Administrateur
- TOURAH PORTLAND CEMENT COMPANY (EGYPTE) : Administrateur
- TPCPLC TANZANIA PORTLAND CEMENT PUBLIC LIMITED COMPANY (TANZANIE) : Président du Conseil
- TANGA CEMENT PLC, TANZANIA : Président du Conseil
- VASSILIKO CEMENT WORKS SA (CHYPRE) : Administrateur
- HM TRADING GMBH (ALLEMAGNE) : membre du Advisory Board
- THE GERMAN-AFRICAN BUSINESS ASSOCIATION (AFRIKA-VEREIN) : Administrateur
- MAMBA CEMENT COMPANY, (TANZANIE)(DEPUIS SEPTEMBRE 2024): Administrateur
- JSC CESLA (RUSSIE) : Membre du Conseil de surveillance

HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A

(Mme Natalya SEYALOVA)

- ASMENT DE TÉMARA : Administrateur personne morale
- PROCIMAR : Administrateur personne morale

COFIPAR

(Mme Silke SCHUESSLER)

- PROCIMAR : Administrateur personne morale
- TANGA CEMENT PLC, TANZANIA : Administrateur (personne physique)

MENAF (M. Mohamed BOUJANOUI)	• SUEZ CEMENT : Administrateur personne morale • ASMENT DE TÉMARA : Administrateur Directeur Général • INDUSAHA : représentant permanent	• AFMA : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • AL MADA HOLDING : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • A6 IMMOBILIER : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • BANQUE CENTRALE POPULAIRE : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • OPCI AVENIR PATRIMOINE SÉCURITÉ : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • BRASSERIES DU MAROC : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • CFG BANK : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • EQDOM : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • LAFARGE HOLCIM MAROC : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • RISMA : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • SOCIÉTÉ DE SEL DE MOHAMMEDIA : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • SOMED : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • SONASID : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • LESIEUR CRISTAL : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • JORF FERTILIZERS COMPANY V : Administrateur personne morale - représentant permanent personne physique • IMC:Administrateur personne morale - représentant permanent personne physique • TANGER MED ZONE : Administrateur personne morale - représentant permanent personne physique • RAMICAL : Administrateur personne morale - représentant permanent personne physique • AKWA AFRICA : Administrateur personne morale - représentant permanent personne physique • IMMORENTE : Administrateur personne morale - représentant permanent personne physique • AM INVEST MOROCCO : Administrateur personne morale • SAPINO : Administrateur personne morale • CENTURIS : Administrateur personne morale • CIMR IINVEST'IMMO : Administrateur personne morale - représentant permanent personne physique • CIMR IMMO PREMIEUM SPI-RFA : Administrateur personne morale - représentant permanent personne physique • CDV PATRIMOINE : Administrateur personne morale - représentant permanent personne physique
CIMR (M. Mohamed ABOUMEJD)		• CDV PROMOTION : Administrateur personne morale- représentant permanent personne physique • OPCI EDUCAPITAL : ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE • COMPAGNIE MINIÈRE DE TOUISSIT : Administrateur personne morale - représentant permanent personne physique • AJIAL : Administrateur personne morale- représentant permanent personne physique • CHÊNE CAPITAL : Administrateur personne morale • CIMR ATTADAMOUN : Administrateur personne morale • CIMR IDDIKHAR : Administrateur personne morale • CIMR PATRIMOINE : Administrateur personne morale • CIMR PRÉVOYANCE : Administrateur personne morale • CIMR TRÉSO PLUS : Administrateur personne morale • COSUMAR : Administrateur personne morale- représentant permanent personne physique • GÉNÉRATION PERFORMANCE : Administrateur personne morale- représentant permanent personne physique • M'OFFICE : Administrateur personne morale • NEJMA : Administrateur personne morale • PASTEUR : Administrateur personne morale • RANILA : Administrateur personne morale • AKILAM : représentant personne physique de RAMICAL en tant qu'administrateur • AL INAACH : représentant personne physique de LARBEL en tant qu'administrateur • CIMR ATTADAMOUN : représentant personne physique de LARBEL en tant qu'administrateur • CIMR IDDIKHAR : représentant personne physique de LARBEL en tant qu'administrateur • CIMR TRÉSO PLUS : représentant personne physique de LARBEL en tant qu'administrateur • OLEA CAPITAL FUND : représentant personne physique de LARBEL en tant qu'administrateur • OLEA CAPITAL SLE BERTIN : représentant personne physique de LARBEL en tant qu'administrateur • OLEA CAPITAL SLE I : représentant personne physique de LARBEL en tant qu'administrateur • OLEA CAPITAL SLE II : représentant personne physique de LARBEL en tant qu'administrateur • OLEA CAPITAL SLE SLE III : représentant personne physique de LARBEL en tant qu'administrateur • OLEA CAPITAL SOCIÉTÉ CENTRALE D'EXPLOITATION: représentant personne physique de LARBEL en tant qu'administrateur

- OLEA TRADING : représentant personne physique de LARBEL en tant qu’administrateur
- UPLINE VENTURES : représentant personne physique de LARBEL en tant qu’administrateur

ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT
(M. Saeed ALDHAHERI)

- REBAB COMPANY : Administrateur personne morale

Mme Amina FIGUIGUI

- EQDOM: Administrateur indépendant – président du comité d’audit et des risques
- SNEP : Administrateur indépendant
- TERRAMIS : Administrateur indépendant
- INPPLC : Membre désigné par les autorités compétentes
- ISCAE : Administrateur désigné par arrêté du Ministre de l’Industrie, du Commerce, de l’Économie Verte et Numérique
- INRH : Administrateur représentant l’ONP
- ANDA : Administrateur représentant l’ONP

Mme Sonia MEZZOUR

- CONFÉDÉRATION MAROCAINE DES EXPORTATEURS : Vice-Présidente
- CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE MAROC : Administrateur
- LUMISPHERE : Administrateur

M. Francesco BRAMBILLA

- CEMENCO (LIBERIA) : Administrateur (personne physique)
- GHACEM (GHANA) : Administrateur (personne physique)
- CONTINENTAL BLUE INVESTMENTS GHANA (GHANA) : Administrateur (personne physique)
- SCANTOGO MINES SA (TOGO) : Administrateur (personne physique)
- CIMENTS DU TOGO (TOGO) : Administrateur (personne physique)
- FORTIA (TOGO) : Administrateur (personne physique)
- TANZANIA PORTLAND CEMENT PUBLIC LIMITED COMPANY (TANZANIA) : Administrateur (personne physique)
- TANGA CEMENT PUBLIC LIMITED COMPANY (TANZANIA) : Administrateur (personne physique)
- ACH INVESTMENTS (ILE MAURICE) : Administrateur (personne physique)

PROCIMAR
(M. Mohamed CHAÏBI)

- INDUSAHA : Administrateur personne morale
- ASMENT DE TÉMARA : Administrateur personne morale
- ATLANTIC CIMENT : Administrateur personne morale
- PROCIMAR : Président du Conseil d’administration jusqu’au 30 juin 2025 (personne physique)
- INDUSAHA : Président du Conseil d’administration (personne physique)
- SUEZ CEMENT COMPANY SAE : Représentant permanent de l’administrateur personne morale Ciments du Maroc (personne physique)
- LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA RÉINSERTION DES DÉTENUS : membre du Conseil d’administration (personne physique)
- L’OBSERVATOIRE DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH : Président (personne physique)
- APD : Administrateur (personne physique)

Comptes sociaux au 31 décembre 2025

BILAN ACTIF (Modèle normal)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations en non-valeurs→[A]	57 562 789,45	46 207 219,22	11 355 570,23	13 081 446,44		
	Frais préliminaires						
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	57 562 789,45	46 207 219,22	11 355 570,23	13 081 446,44		
	Primes de remboursement des obligations						
	Immobilisations incorporelles→[B]	330 784 585,04	10 829 140,39	319 955 444,65	320 579 056,72		
	Immobilisations en Recherche et Dev.						
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	12 420 949,58	10 829 140,39	1 591 809,19	2 215 421,26		
	Fonds commercial	318 363 635,46		318 363 635,46	318 363 635,46		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Immobilisations corporelles→[C]	8 567 960 272,20	6 974 172 088,87	1 593 788 183,33	1 491 168 670,17		
	Terrains	194 661 499,02	3 161 668,53	191 499 830,49	191 740 856,94		
	Constructions	1 654 480 369,76	1 331 368 811,12	323 111 558,64	374 957 618,17		
	Installations techniques, matériel et outillage	6 080 259 401,34	5 556 061 812,19	524 197 589,15	556 877 890,06		
	Matériel de transport	20 018 742,79	20 012 685,02	6 057,77	6 056,75		
	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	74 397 501,85	63 567 112,01	10 830 389,84	13 486 243,31		
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations corporelles en cours	544 142 757,44		544 142 757,44	354 100 004,94		
	Immobilisations financières→[D]	4 769 478 111,81	1 531 268 163,73	3 238 209 948,08	825 485 969,23		
	Prêts immobilisés	6 623 638,41	1 270 172,39	5 353 466,02	5 536 636,08		
	Autres créances financières	22 915 713,00	294 950,00	22 620 763,00	22 620 763,00		
	Titres de participation	4 739 938 760,40	1 529 703 041,34	3 210 235 719,06	797 328 570,15		
	Autres titres immobilisés						
	Écarts de conversion actif→[E]						
	Diminution des créances immobilisées						
	Augmentations des dettes de financement						
		TOTAL (A+B+C+D+E)	13 725 785 758,50	8 562 476 612,21	5 163 309 146,29	2 650 315 142,56	
ACTIF CIRCULANT	Stocks→[F]	689 734 638,01	91 306 271,32	598 428 366,69	616 077 077,98		
	Marchandises	265 483,24		265 483,24	265 483,24		
	Matières et fournitures consommables	486 975 752,67	79 733 897,60	407 241 855,07	478 445 526,45		
	Produits en cours						
	Produits intermédiaires et produits résiduels	156 154 040,10	219 611,54	155 934 428,56	107 157 386,72		
	Produits finis	46 339 362,00	11 352 762,18	34 986 599,82	30 208 681,57		
	Créances de l'actif circulant→[G]	1 023 674 017,53	88 804 422,26	934 869 595,27	857 875 496,41		
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	16 471 170,69	903 438,82	15 567 731,87	37 256 202,52		
	Clients et comptes rattachés	904 832 496,42	74 123 722,34	830 708 774,08	759 140 581,71		
	Personnel	3 083 283,53	619 384,37	2 463 899,16	2 281 462,26		
	État	46 006 330,29		46 006 330,29	33 637 777,94		
	Comptes d'associés	1 858 214,85		1 858 214,85	1 858 214,85		
	Autres débiteurs	42 608 705,41	13 157 876,73	29 450 828,68	14 788 931,53		
	Comptes de régularisation- Actif	8 813 816,34		8 813 816,34	8 912 325,60		
	Titres et valeurs de placement→[H]	1 035 133 155,97		1 035 133 155,97	587 556 484,42		
	Écarts de conversion actif→[I] Éléments circulants	9 708 432,97		9 708 432,97	8 927 799,96		
		TOTAL II (F+G+H+I)	2 758 250 244,48	180 110 693,58	2 578 139 550,90	2 070 436 858,77	
	TRÉSORERIE	Trésorerie-Actif	151 603 050,37	4 238 253,75	147 364 796,62	82 043 229,39	
		Chèques et valeurs à encaisser	20 835 439,27		20 835 439,27	14 985 582,71	
		Banques, T.G et C.C.P	130 539 461,00	4 238 253,75	126 301 207,25	66 810 610,25	
		Caisse, Régie d'avances et accreditifs	228 150,10		228 150,10	247 036,43	
			TOTAL III	151 603 050,37	4 238 253,75	147 364 796,62	82 043 229,39
		TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	16 635 639 053,35	8 746 825 559,54	7 888 813 493,81	4 802 795 230,72	

BILAN PASSIF (Modèle normal)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	3 574 353 640,71	3 197 839 000,56
	Capital social ou personnel (1)	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
	Dont versé	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	201 299 210,47	201 299 210,47
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale	144 360 040,00	144 360 040,00
	Autres réserves	542 419 110,09	509 087 283,51
	Report à nouveau (2)		
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	1 242 674 880,15	899 492 066,58
	Total des capitaux propres (A)	3 574 353 640,71	3 197 839 000,56
	Capitaux propres assimilés (B)	802 086,62	989 068,49
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	802 086,62	989 068,49
	Dettes de financement (C)	2 368 676 504,00	
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	2 368 676 504,00	
	Provisions durables pour risques et charges (D)	254 785 296,43	232 596 377,81
	Provisions pour risques	300 000,00	300 000,00
	Provisions pour charges	254 485 296,43	232 296 377,81
	Écarts de conversion-passif (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	6 198 617 527,76	3 431 424 446,86
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	1 415 202 484,90	1 110 652 322,68
	Fournisseurs et comptes rattachés	892 416 802,84	691 385 008,24
	Clients créditeurs, avances et acomptes	65 648 465,63	60 649 801,05
	Personnel	42 956 769,40	32 295 659,33
	Organismes sociaux	26 283 560,92	33 577 652,39
	État	184 843 345,34	163 479 358,10
	Comptes d'associés	6 871 049,19	6 123 269,19
	Autres créanciers	152 590 893,48	123 141 574,38
	Comptes de régularisation passif	43 591 598,10	
	Autres provisions pour risques et charges (G)	64 431 328,20	69 888 552,67
	Écarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	2 029 698,19	4 276 528,64
	TOTAL II (F+G+H)	1 481 663 511,29	1 184 817 403,99
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE PASSIF	208 532 454,76	186 553 379,87
	Crédits d'escompte	5 514 460,25	1 898 717,81
	Crédits de trésorerie		
	Banques (Soldes créditeurs)	203 017 994,51	184 654 662,06
	TOTAL III	208 532 454,76	186 553 379,87
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	7 888 813 493,81	4 802 795 230,72	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
		3 = 2 + 1	4		
EXPLOITATION	PRODUITS D'EXPLOITATION	4 269 275 077,52		4 269 275 077,52	3 953 924 381,48
	Ventes de marchandises (en l'état)				- 15 400,00
	Ventes de biens et services produits	4 140 705 374,65		4 140 705 374,65	3 902 755 643,80
	Chiffre d'affaires	4 140 705 374,65		4 140 705 374,65	3 902 740 243,80
	I Variation de stocks de produits (1)	52 710 528,78		52 710 528,78	- 41 512 659,55
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	7 299 864,07		7 299 864,07	13 836 797,85
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	68 559 310,02		68 559 310,02	78 859 999,38
	Total I	4 269 275 077,52		4 269 275 077,52	3 953 924 381,48
	CHARGES D'EXPLOITATION	2 731 119 354,96	3 285 004,78	2 734 404 359,74	2 572 720 573,20
	Achats revendus (2) de marchandises				
	II Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 545 178 617,09	1 356 641,44	1 546 535 258,53	1 411 648 936,37
	Autres charges externes	578 900 413,80	288 663,00	579 189 076,80	523 631 525,75
	Impôts et taxes	30 008 734,83	8 022,71	30 016 757,54	30 222 097,23
	Charges de personnel	307 217 381,88	1 631 677,63	308 849 059,51	307 891 618,18
	Autres charges d'exploitation	7 732 568,69		7 732 568,69	25 761 250,72
	Dotations d'exploitation	262 081 638,67		262 081 638,67	273 565 144,95
	III Total II	2 731 119 354,96	3 285 004,78	2 734 404 359,74	2 572 720 573,20
FINANCIER	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 538 155 722,56	- 3 285 004,78	1 534 870 717,78	1 381 203 808,28
	PRODUITS FINANCIERS	293 490 346,22		293 490 346,22	192 963 240,09
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	171 638 900,90		171 638 900,90	148 756 049,41
	IV Gains de change	94 797 520,83		94 797 520,83	11 304 916,36
	Interêts et autres produits financiers	18 126 124,53		18 126 124,53	14 490 425,58
	Reprises financières : transfert de charges	8 927 799,96		8 927 799,96	18 411 848,74
	Total IV	293 490 346,22		293 490 346,22	192 963 240,09
	CHARGES FINANCIÈRES	104 592 410,41		104 592 410,41	21 998 338,19
	Charges d'intérêts	52 509 766,71		52 509 766,71	1 447 860,04
	Pertes de change	19 063 608,45		19 063 608,45	11 622 678,19
	V Autres charges financières				
	Dotations financières	33 019 035,25		33 019 035,25	8 927 799,96
	Total V	104 592 410,41		104 592 410,41	21 998 338,19
	VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	188 897 935,81		188 897 935,81	170 964 901,90
	VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	1 727 053 658,37	- 3 285 004,78	1 723 768 653,59	1 552 168 710,18

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) (Suite)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2	3 = 2 + 1	4
NON-COURANT	VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	1 727 053 658,37	- 3 285 004,78	1 723 768 653,59	1 552 168 710,18
	PRODUITS NON COURANTS	179 409 926,80	279 435,99	179 689 362,79	70 672 789,00
	Produits des cessions d'immobilisations	120 000 000,00		120 000 000,00	46 532 903,48
	Subventions d'équilibre				
	VIII Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	18 669 828,14	279 435,99	18 949 264,13	9 275 061,14
	Reprises non courantes ; transferts de charges	40 740 098,66		40 740 098,66	14 864 824,38
	Total VIII	179 409 926,80	279 435,99	179 689 362,79	70 672 789,00
	CHARGES NON COURANTES	109 722 898,23	1 653,00	109 724 551,23	214 999 742,60
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	76 383,12		76 383,12	20 621 303,38
	Subventions accordées				
	IX Autres charges non courantes	99 145 505,08	1 653,00	99 147 158,08	142 052 334,99
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	10 501 010,03		10 501 010,03	52 326 104,23
	Total IX	109 722 898,23	1 653,00	109 724 551,23	214 999 742,60
	X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	69 687 028,57	277 782,99	69 964 811,56	- 144 326 953,60
	XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	1 796 740 686,94	- 3 007 221,79	1 793 733 465,15	1 407 841 756,58
	XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	551 058 585,00		551 058 585,00	508 349 690,00
	XII RÉSULTAT NET (XI-XII)	1 245 682 101,94	- 3 007 221,79	1 242 674 880,15	899 492 066,58
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	4 742 175 350,54	279 435,99	4 742 454 786,53	4 217 560 410,57
	XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	3 496 493 248,60	3 286 657,78	3 499 779 906,38	3 318 068 343,99
	XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)	1 245 682 101,94	- 3 007 221,79	1 242 674 880,15	899 492 066,58

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

			DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'état)		- 15 400,00
	2	-	Achats revendus de marchandises		
		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT		- 15 400,00
I		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	4 200 715 767,50	3 875 079 782,10
II	3		Ventes de biens et services produits	4 140 705 374,65	3 902 755 643,80
	4		Variation stocks produits	52 710 528,78	- 41 512 659,55
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	7 299 864,07	13 836 797,85
III		-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	2 125 724 335,33	1 935 280 462,12
	6		Achats consommés de matières et fournitures	1 546 535 258,53	1 411 648 936,37
	7		Autres charges externes	579 189 076,80	523 631 525,75
IV		=	VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	2 074 991 432,17	1 939 783 919,98
	8	+	Subventions d'exploitation		
	9	-	Impôts et taxes	30 016 757,54	30 222 097,23
V	10	-	Charges de personnel	308 849 059,51	307 891 618,18
		=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	1 736 125 615,12	1 601 670 204,57
	11	+	Autres produits d'exploitation		
	12	-	Autres charges d'exploitation	7 732 568,69	25 761 250,72
	13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	68 559 310,02	78 859 999,38
VI	14	-	Dotations d'exploitation	262 081 638,67	273 565 144,95
		=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)	1 534 870 717,78	1 381 203 808,28
		+	RÉSULTAT FINANCIER	188 897 935,81	170 964 901,90
VII		=	RÉSULTAT COURANT (+ou-)	1 723 768 653,59	1 552 168 710,18
VIII		+	RÉSULTAT NON COURANT	69 964 811,56	- 144 326 953,60
IX	15	-	Impôts sur les résultats	551 058 585,00	508 349 690,00
X		=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 242 674 880,15	899 492 066,58

TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)					
I	1		Résultat net de l'exercice	1 242 674 880,15	899 492 066,58
			Bénéfice +	1 242 674 880,15	899 492 066,58
			Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	201 579 739,31	235 340 092,45
	3	+	Dotations financières (1)	23 000 000,00	
	4	+	Dotations non courantes (1)	10 098,55	10 357,12
	5	-	Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	Reprises financières (2)		4 325 149,81
	7	-	Reprises non courantes (2)	13 502 080,42	12 864 824,38
	8	-	Produits des cessions d'immobilisation	120 000 000,00	46 532 903,48
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	76 383,12	20 621 303,38
			CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	1 333 839 020,71	1 091 740 941,86
	10	-	DISTRIBUTION DE BÉNÉFICES	866 160 240,00	1 010 520 280,00
		=	AUTOFINANCEMENT	467 678 780,71	81 220 661,86

TABLEAU DE FINANCEMENT (Modèle Normal)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	Exercice a - b	
			EMPLOIS	RESSOURCES
	b	a	c	d
Financement permanent	6 198 617 527,76	3 431 424 446,86		2 767 193 080,90
Moins actif immobilisé	5 163 309 146,29	2 650 315 142,56	2 512 994 003,73	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	1 035 308 381,47	781 109 304,30		254 199 077,17
Actif circulant	2 578 139 550,90	2 070 436 858,77	507 702 692,13	
Moins Passif circulant	1 481 663 511,29	1 184 817 403,99		296 846 107,30
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	1 096 476 039,61	885 619 454,78	210 856 584,83	
TRÉSORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	- 61 167 658,14	- 104 510 150,48	43 342 492,34	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		467 678 780,71		81 220 661,86
+ Capacité d'autofinancement		1 333 839 020,71		1 091 740 941,86
- Distributions de bénéfices		866 160 240,00		1 010 520 280,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		130 410 331,71		60 099 066,16
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		120 000 000,00		30 054 772,12
+ Cessions d'immobilisations financières				16 478 131,36
+ Récupérations sur créances immobilisées		10 410 331,71		13 566 162,68
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		2 368 676 504,00		
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		2 966 765 616,42		141 319 728,02
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	2 707 350 820,20		191 900 285,12	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles			137 000,00	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	261 216 509,64		178 919 980,26	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	2 435 907 148,91			
+ Augmentation des créances immobilisées	10 227 161,65		12 843 304,86	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)	5 215 719,05		1 770 081,94	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	2 712 566 539,25		193 670 367,06	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	210 856 584,83			47 190 960,84
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE	43 342 492,34			5 159 678,20
TOTAL GÉNÉRAL	2 966 765 616,42	2 966 765 616,42	193 670 367,06	193 670 367,06

Comptes sociaux au 31 décembre 2025

SOMMAIRE

A. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- A1. PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE
- A2. ÉTAT DES DÉROGATIONS
- A3. ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

B. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU BILAN (B L) ET AU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

- B1. DÉTAIL DES NON-VALEURS
- B2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES
- B2 BIS. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
- B3. TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
- B4. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION
- B5. TABLEAU DES PROVISIONS
- B6. TABLEAU DES CRÉANCES
- B7. TABLEAU DES DETTES
- B8. TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES
- B9. ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL
- B10. TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL
- B11. DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C
- B12. PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL
- B13. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS
- B14. DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
- B15. PASSIF ÉVENTUEL

C. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- C1. ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
- C2. TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
- C3. RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
- C4. TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE
- C5. DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEUR

Comptes sociaux au 31 décembre 2025

A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

I- ACTIF IMMOBILISÉ
A- Évaluation à l'entrée
1- Immobilisations en non-valeurs
La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
2- Immobilisations incorporelles
La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
3- Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
4- Immobilisations financières
La valeur d'entrée correspond aux sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements. Les titres de participation acquis à titre onéreux sont évalués au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges. Ils sont ensuite évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des titres de participation est déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise compte tenu des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique, des capitaux propres réels de la société contrôlée et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation. Éventuellement en cas de valeur d'utilité calculée en monnaie étrangère, celle-ci est convertie en dirhams sur la base du cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
B- Corrections des valeurs
1- Méthodes d'amortissements
Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation.
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.
II- ACTIF CIRCULANT
A- Évaluation à l'entrée
1- Stocks
La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).
2- Créances
Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.
3- Titres et valeurs de placement
Les titres et valeurs de placement sont comptabilisées à leur valeur d'entrée.
B- Création des valeurs
1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.
III- FINANCEMENT PERMANENT
1- Méthodes de réévaluation
Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.
2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
3- Dettes de financement permanent
Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.
4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges
Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.
IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)
1- Dettes du passif circulant
Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.
2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges
Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE (Suite)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

V- TRÉSORERIE
1- Trésorerie - Actif
La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
2- Trésorerie - Passif
La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A2 - ÉTAT DES DÉROGATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DÉROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

A3 - ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I- CHANGEMENT AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION		
II- CHANGEMENT AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION		

B1 - DÉTAIL DES NON-VALEURS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte Principal	Intitulé	Montant
211	FRAIS PRÉLIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation de capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	57 562 789,45
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	57 562 789,45
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursement des obligations	
	TOTAL	57 562 789,45

B2 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025								
NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	52 347 070,40			5 215 719,05				57 562 789,45
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	52 347 070,40			5 215 719,05				57 562 789,45
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	330 784 585,04							330 784 585,04
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	12 420 949,58							12 420 949,58
* Fonds commercial	318 363 635,46							318 363 635,46
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 307 994 437,80	259 132 364,62	7 299 864,07	- 5 215 719,05	1 250 675,24			8 567 960 272,20
* Terrains	194 723 792,97				62 293,95			194 661 499,02
* Constructions	1 650 068 563,63			4 411 806,13				1 654 480 369,76
* Installations techniques, matériel et outillage	6 013 773 340,50			66 558 960,84	72 900,00			6 080 259 401,34
* Matériel de transport	20 018 741,77			1,02				20 018 742,79
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	75 309 993,99			202 989,15	1 115 481,29			74 397 501,85
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours	354 100 004,94	259 132 364,62	7 299 864,07	- 76 389 476,19				544 142 757,44
TOTAL GÉNÉRAL	8 691 126 093,24	259 132 364,62	7 299 864,07	0,00	1 250 675,24			8 956 307 646,69

B2 - (BIS) TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025				
NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	39 265 623,96	6 941 595,26		46 207 219,22
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	39 265 623,96	6 941 595,26		46 207 219,22
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 205 528,32	623 612,07		10 829 140,39
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	10 205 528,32	623 612,07		10 829 140,39
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 815 225 767,63	158 520 613,36	1 174 292,12	6 972 572 088,87
* Terrains	2 982 936,03	178 732,50		3 161 668,53
* Constructions	1 275 110 945,46	56 257 865,66		1 331 368 811,12
* Installations techniques; matériel et outillage	5 455 295 450,44	99 238 286,75	71 925,00	5 554 461 812,19
* Matériel de transport	20 012 685,02			20 012 685,02
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	61 823 750,68	2 845 728,45	1 102 367,12	63 567 112,01
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GÉNÉRAL	6 864 696 919,91	166 085 820,69	1 174 292,12	7 029 608 448,48

B3 - TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025							
Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Prix de cession	Plus-Values	Moins-Values
30/04/2025	2311000000	62 293,95	0,00	62 293,95	120 000 000,00	119 937 706,05	0,00
11/11/2025	2351000000	3 000,00	574,98	2 425,02	0,00	0,00	2 425,02
21/11/2025	2332410000	72 900,00	71 925,00	975,00	0,00	0,00	975,00
21/11/2025	2351000000	3 169,75	2 935,12	234,63	0,00	0,00	234,63
21/11/2025	2355000000	285 947,04	279 351,88	6 595,16	0,00	0,00	6 595,16
31/12/2025	2352000000	26 864,50	26 864,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2025	2355000000	796 500,00	792 640,64	3 859,36	0,00	0,00	3 859,36
TOTAL		1 250 675,24	1 174 292,12	76 383,12	120 000 000,00	119 937 706,05	14 089,17

B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Indusaha	Matériaux de construction	121 680 000,00	91,00	396 379 191,82	396 379 191,82	31/12/2025	868 978 910,88	203 381 779,39	171 629 020,00
Banque Populaire	Banque	1,00	0,00	145 000,00	145 000,00	31/12/2025	0,00	0,00	9 880,90
Suez Cement Company (2)	Matériaux de construction	6 863 889 295,00	1,55	1 600 834 979,09	71 131 937,75	31/12/2024	891 031 028,25	- 914 013 189,99	0,00
BETOSAHA	Matériaux de construction	10 000 000,00	51,00	5 099 900,00	5 099 900,00	31/12/2025	6 388 614,38	- 4 004 326,42	0,00
ATLANTIC CIMENT	Matériaux de construction	22 000 000,00	100,00	301 572 440,58	301 572 440,58	31/12/2025	20 852 380,65	- 83 691,11	0,00
ASMENT DE TEMARA	Cimenterie	825 000 000,00	62,69	2 326 313 022,18	2 326 313 022,18	31/12/2025	989 672 886,07	237 809 137,64	0,00
GRABEMARO	Matériaux de construction	88 187 700,00	100,00	109 594 126,73	109 594 126,73	31/12/2025	105 526 122,62	8 655 677,70	0,00
TOTAL		7 930 756 996,00	--	4 739 938 660,40	3 210 235 619,06	--	2 882 449 942,85	- 468 254 612,79	171 638 900,90

B5 - TABLEAU DES PROVISIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025								
NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 509 868 163,73		23 000 000,00					1 532 868 163,73
2. Provisions réglementées	989 068,49			10 098,55			197 080,42	802 086,62
3. Provisions durables pour risques et charges	232 596 377,81	35 493 918,62					13 305 000,00	254 785 296,43
SOUS TOTAL (A)	1 743 453 610,03	35 493 918,62	23 000 000,00	10 098,55			13 502 080,42	1 788 455 546,78
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	186 768 879,89	35 697 252,38			42 355 438,14			180 110 693,58
5. Autres Provisions pour risques et charges	69 888 552,67	10 198 647,00	10 019 035,25	10 490 911,48		8 927 799,96	27 238 018,24	64 431 328,20
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 238 253,75							4 238 253,75
SOUS-TOTAL (B)	260 895 686,31	45 895 899,38	10 019 035,25	10 490 911,48	42 355 438,14	8 927 799,96	27 238 018,24	248 780 275,53
TOTAL (A+B)	2 004 349 296,34	81 389 818,00	33 019 035,25	10 501 010,03	42 355 438,14	8 927 799,96	40 740 098,66	2 037 235 822,31

B6 - TABLEAU DES CRÉANCES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	29 539 351,41	22 912 011,83	5 062 217,19	1 565 122,39		20 676 378,14		
* Prêts immobilisés	6 623 638,41	291 248,83	5 062 217,19	1 270 172,39				
* Autres créances financières	22 915 713,00	22 620 763,00		294 950,00		20 676 378,14		
De l'Actif Circulant	1 023 674 017,53	29 450 828,68	905 418 766,59	88 804 422,26	127 484 753,97	46 006 330,29	52 531 781,76	150 567 949,39
* Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	16 471 170,69		15 567 731,87	903 438,82	2 834 733,68			
* Clients et comptes rattachés	904 832 496,42		830 708 774,08	74 123 722,34	124 445 435,73		50 673 566,91	150 567 949,39
* Personnel	3 083 283,53		2 463 899,16	619 384,37	204 584,56			
* État	46 006 330,29		46 006 330,29			46 006 330,29		
* Comptes d'associés	1 858 214,85		1 858 214,85				1 858 214,85	
* Autres débiteurs	42 608 705,41	29 450 828,68	0,00	13 157 876,73				
* Compte de régularisation actif	8 813 816,34		8 813 816,34					
TOTAUX	1 053 213 368,94	52 362 840,51	910 480 983,78	90 369 544,65	127 484 753,97	66 682 708,43	52 531 781,76	150 567 949,39

B7 - TABLEAU DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires	2 368 676 504,00		2 368 676 504,00					
* Autres dettes de financement	2 368 676 504,00		2 368 676 504,00					
DU PASSIF CIRCULANT	1 415 202 484,90		1 415 202 484,90		457 887 544,83	201 434 582,00		60 354 008,58
* Fournisseurs et comptes rattachés	892 416 802,84		892 416 802,84		457 576 534,59	7 460 720,02		55 550 517,78
* Clients créditeurs, avances et acomptes	65 648 465,63		65 648 465,63					
* Personnel	42 956 769,40		42 956 769,40					
* Organismes sociaux	26 283 560,92		26 283 560,92			9 130 516,64		
* État	184 843 345,34		184 843 345,34			184 843 345,34		
* Comptes d'associés	6 871 049,19		6 871 049,19		311 010,24			
* Autres créanciers	152 590 893,48		152 590 893,48					4 803 490,80
* Comptes de régularisation - Passif	43 591 598,10		43 591 598,10					
TOTAUX	3 783 878 988,90		3 783 878 988,90		457 887 544,83	201 434 582,00		60 354 008,58

B8 - TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tiers Débiteurs ou Tiers Créditeurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2) (3)	V.N.C. de la sûreté donnée
Sûreté donnée					
Sûreté reçue					

B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Engagement donné		
* Avals et cautions	194 951 928,00	169 222 311,00
Engagement reçu		
* Avals et cautions / Clients	209 525 000,00	200 895 000,00
* Autres engagements reçus / Assurance	625 325 000,00	525 390 000,00
* Autres engagements reçus / Fournisseur	4 643 933,25	28 454 771,34

B10 - TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							À moins d'un an	À plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

B11 - DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
611	CHARGES D'EXPLOITATION		
	Achats revendus de marchandises		
	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (±)		
612	Total		
	Achats consommés de matières et fournitures	1 546 535 258,53	1 411 648 936,37
	* Achat de matières premières	331 265 679,73	230 885 371,82
	* Variatoin des stocks de matières premières (+/-)	1 391 003,87	- 15 057 061,61
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	506 070 999,86	659 735 564,69
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	71 160 566,99	- 67 393 719,25
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	273 692 496,11	271 484 073,56
	* Achats de travaux, études et prestations de services	362 954 511,97	331 994 707,16
	Total	1 546 535 258,53	1 411 648 936,37

B11 - DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. (Suite)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025			
	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
613/614	Autres charges externes	579 189 076,80	523 631 525,75
	* Locations et charges locatives	44 816 139,22	44 711 174,19
	* Redevances de crédit-bail		
	* Entretien et réparations	71 795 638,00	61 237 953,58
	* Primes d'assurances	22 755 982,18	20 570 569,14
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	25 104 846,09	20 529 109,88
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	26 083 937,36	27 064 324,72
	* Redevances pour brevets, marques, droits...		
	* Transports	327 708 932,23	309 862 233,49
	* Déplacements, missions et réceptions	15 760 758,39	13 745 124,66
	* Reste du poste des autres charges externes	45 162 843,33	25 911 036,09
	Total	579 189 076,80	523 631 525,75
617	Charges de personnel	308 849 059,51	307 891 618,18
	* Rémunération du personnel	222 185 018,40	223 291 309,47
	* Charges sociales	67 614 303,21	67 855 348,68
	* Reste du poste des charges de personnel	19 049 737,90	16 744 960,03
	Total	308 849 059,51	307 891 618,18
618	Autres charges d'exploitation	7 732 568,69	25 761 250,72
	* Jetons de présence	1 656 000,00	1 860 000,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables	6 076 568,69	23 722 903,92
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		178 346,80
	Total	7 732 568,69	25 761 250,72
638	CHARGES FINANCIERES		
	Autres charges financières		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
658	CHARGES NON COURANTES	99 147 158,08	142 052 334,99
	Autres charges non courantes	99 147 158,08	142 052 334,99
	* Pénalités sur marchés et débits		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	70 357 910,00	63 310 469,00
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales	1 203 636,61	60 772 933,99
	* Créances devenues irrécouvrables	4 217 776,99	4 715 060,93
	* Reste du poste des autres charges non courantes	23 367 834,48	13 253 871,07
	Total	99 147 158,08	142 052 334,99

B11 - DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. (Suite)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025			
	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
711	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Ventes de marchandises		- 15 400,00
	Ventes de marchandises au Maroc		- 15 400,00
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
712	Total		- 15 400,00
	Ventes de biens et services produits	4 140 705 374,65	3 902 755 643,80
	Ventes de biens au Maroc	3 695 911 610,23	3 444 781 400,72
	Ventes de biens à l'étranger	328 581 961,38	362 442 126,96
	Ventes des services au Maroc	24 060 735,22	20 612 613,66
	Ventes des services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits	92 151 067,82	74 919 502,46
	Total	4 140 705 374,65	3 902 755 643,80
713	Variation des stocks de produits	52 710 528,78	- 41 512 659,55
	Variation des stocks des biens produits (+/-)	52 710 528,78	- 41 512 659,55
	Variation des stocks des services produits (+/-)		
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	Total	52 710 528,78	- 41 512 659,55
718	Autres produits d'exploitation		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
719	Total		
	Reprises d'exploitation transferts de charges	68 559 310,02	78 859 999,38
	Reprises	42 355 438,14	55 825 995,33
	Transferts de charges	26 203 871,88	23 034 004,05
	Total	68 559 310,02	78 859 999,38
738	PRODUITS FINANCIERS		
	Intérêts et autres produits financiers	18 126 124,53	14 490 425,58
	Intérêts et produits assimilés	70 405,66	219 495,59
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	18 055 718,87	14 270 929,99
	Total	18 126 124,53	14 490 425,58

B12 - PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025			
	INTITULÉS	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE			
	Bénéfice net	1 242 674 880,15	
	Perte nette		
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES			
RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES			
	Amortissement voitures leasing (partie excédent 400 000.00 dhs)	1 474 385,60	
	Provision pour LTI CODIR (PROV GRATIFICATIONS)	3 447 664,00	
	Cadeaux à la clientèle	887 473,59	
	Dons non déductibles et libéralité	1 619 684,67	

B12 - PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL (Suite)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025		
INTITULÉS	MONTANT (+)	MONTANT (-)
Provision allocation départ en retraite	1 389 999,96	
Provision couverture médicale personnel retraité	25 665 000,00	
Provision allocation départ en retraite	6 737 000,04	
Provision / dép momentanées	10 198 647,00	
Provision pour dépréciation stocks pièces de rechange	3 950 728,88	
Provision pour dépréciation des stocks	11 330 626,00	
Provision pour dépréciation sur créances non déductibles	19 022 810,00	
Charges des exercices antérieurs : Achats de M&F	1 356 641,44	
Charges des exercices antérieurs : Autres Charges externes	288 663,00	
Charges des exercices antérieurs : Impôts et Taxes	8 022,71	
Charges des exercices antérieurs Charges de personnel	1 631 677,63	
Charges des exercices antérieurs : Autres charges NC	1 653,00	
FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	183 255,00	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON COURANTES	639 368 617,48	
Impôt sur les sociétés	551 058 585,00	
Contribution sociale de solidarité	70 357 910,00	
Pénalités & Amendes	1 004 208,47	
Pénalités & Amendes	199 428,14	
Autres charges NC	4 213 192,59	
Charges NC => Diff s/règlement	4 585,06	
DNC Amortissement dérogatoire	10 098,55	
Provision restructuration	10 490 911,48	
Écart de conversion passif au 31.12.2025	2 029 698,19	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		340 732 871,31
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		171 638 900,90
Dividende des titres de participation perçue sur action INDUSAHA		171 629 020,00
Dividende des titres de participation perçue sur action BP		9 880,90
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		169 093 970,41
Écart de conversion passif 31/12/2024-REPRISE ÉCART CONVERSION		4 276 528,64
Reprise provision pour dépréciation stocks pièces de rechange		4 389 571,67
Reprise provision pour dépréciation des stocks		13 084 114,00
Reprise provision clts dout.initial. Non déduct.		23 576 300,00
Abattement sur la plus-value sur cession		83 956 394,20
Dons Séisme 2023 => 8 000 000/4 --> 2027		2 000 000,00
REP Amortissement dérogatoire		197 080,42
Reprise provision initial		13 305 000,00
Reprise Provision pour restructuration		24 308 981,48
Total	1 971 237 430,15	340 732 871,31
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	1 630 504 558,84	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI. RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	1 630 504 558,84	
Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

B13 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025	
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	1 723 768 653,59
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	89 193 932,52
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	171 638 900,90
Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 641 323 685,21
Impôt théorique sur résultat courant (-)	558 050 052,97
Résultat courant après impôts (=)	1 165 718 600,62

B14 - DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025				
NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée		855 518 089,42	855 518 089,42	
B. T.V.A. Récupérable	29 092 773,91	360 195 707,29	346 847 317,58	42 441 163,62
sur charges	26 974 198,39	333 797 237,60	326 467 193,29	34 304 242,70
sur immobilisations	2 118 575,52	26 398 469,69	20 380 124,29	8 136 920,92
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)	- 29 092 773,91	495 322 382,13	508 670 771,84	- 42 441 163,62

B15 - PASSIF ÉVENTUEL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025	
PASSIF ÉVENTUEL	
Conformément à la législation fiscale en vigueur, l'exercice 2024 n'est pas prescrit. Les déclarations fiscales de Ciments du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes. Au titre des périodes non prescrites, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations.	

C1 - ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
Nom, Prénom	Associés					Ex. N - 1	Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
	Heidelberg Materials Italia Cementi S.p.A.	2222	AB1111		Italie	5 918 737	5 918 737	100	591 873 700,00	0,00	591 873 700,00
	Divers Porteurs	2222	AB1112		625, Panoramique, Casablanca	6 382 416	6 382 416	100	638 241 600,00	0,00	638 241 600,00
	PROCIMAR	01031646	AB1114		625, Panoramique, Casablanca	1 443 646	1 443 646	100	144 364 600,00	0,00	144 364 600,00
	ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT	2222	AB1115		625, Panoramique, Casablanca	691 160	691 160	100	69 116 000,00	0,00	69 116 000,00
CHAIBI MOHAMED			P5196		VILLA ZAIDA N°6, Californie, Casablanca	10	10	100	1 000,00	0,00	1 000,00
	COFIPAR	2222	AB1116		625, Panoramique, Casablanca	10	10	100	1 000,00	0,00	1 000,00
	MENAF	2222	AB11145		625, Panoramique, Casablanca	10	10	100	1 000,00	0,00	1 000,00
NANOT RENET YVES			AB11198	2222	625, Panoramique, Casablanca	5	5	100	500,00	0,00	500,00
HAKAN GURDAL			AB777841	2222	625, Panoramique, Casablanca	5	5	100	500,00	0,00	500,00
ROZZANIGO MATTEO			AB777841	2222	625, Panoramique, Casablanca	5	5	100	500,00	0,00	500,00
Total						14 436 004	14 436 004	--	1 443 600 400,00	0,00	1 443 600 400,00

C2 - TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	MONTANT
Décision du 30/06/2025		Réserve légale	
Report à nouveau		Autres réserves	33 331 826,58
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	899 492 066,58	Dividendes	866 160 240,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	
TOTAL A	899 492 066,58	TOTAL B	899 492 066,58

C3 - RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRITIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nature des Indications	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	3 288 645 691,77	3 185 746 622,61	3 563 800 157,10
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	3 764 385 674,00	3 902 740 243,80	4 140 705 374,65
2. Résultat avant impôts	1 373 276 772,57	1 407 841 756,58	1 793 733 465,15
3. Impôts sur les résultats	391 628 469,00	457 498 070,00	551 058 585,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent	866 160 240,00	1 010 520 280,00	866 160 240,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	981 648 303,57	899 492 066,58	1 242 674 880,15
RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	68,00	62,31	86,08
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	60,00	70,00	60,00
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	296 384 128,65	307 891 618,18	308 849 059,51
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	681	672	658

C4 - TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nature	Entrée Contre-Valeur en Dirhams	Sortie Contre-Valeur en Dirhams
Financement permanent		
Immobilisations brutes		78 813 120,59
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits	328 581 961,38	
PRODUITS Y COMPRIS PRODUITS FINANCIERS	328 581 961,38	
Charges		1 893 849 172,31
CHARGES		1 893 849 172,31
TOTAL DES ENTRÉES	328 581 961,38	
TOTAL DES SORTIES		1 972 662 292,90
BALANCE DEVISES	1 644 080 331,52	
TOTAL (ÉGALITÉ)	1 972 662 292,90	1 972 662 292,90

C5 - DATATIONS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Date de clôture (1)	31/12/2025
Date d'établissement des états de synthèse (2)	31/03/2026
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIÈRE COMMUNICATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
INDICATION DES ÉVÉNEMENTS	
Événements favorables	
Événements défavorables	

Projet de résolutions

Assemblée Générale Ordinaire

du 25 mai 2026

TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2025, approuve expressément les états de synthèse tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de **1 242 674 880,15 MAD**.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2025, approuve expressément lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net de l'ensemble consolidé de **1 402 MMAD** et un résultat net part du groupe de **1 377 MMAD**.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé, soit le bénéfice net de **1 242 674 880,15 MAD** ainsi qu'il suit :

Bénéfice net comptable :	1 242 674 880,15 MAD
Augmenté des réserves facultatives :	390 412 606,58 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	1 633 087 486,63 MAD
Dividendes aux actionnaires (soit 65 dirhams par action)	938 340 260,00 MAD
Au compte réserves facultatives :	694 747 226,63 MAD

Les dividendes bruts, ainsi fixés à **938 340 260 MAD**, seront payables à compter du 15 juillet 2026.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère à tous les administrateurs, en ce compris ceux ayant démissionné au cours de l'exercice écoulé quitus définitif, et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la cooptation de M. Francesco Brambilla décidée par Conseil d'Administration en date du 26 mai 2025 en remplacement de M. Mohamed Chaïbi, et ce, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Conformément à l'article 49 de la loi n°95-17 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, l'Assemblée Générale décide de ratifier la nomination de M. Francesco Brambilla en tant que nouvel administrateur.

Septième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la cooptation de Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH décidée par Conseil d'Administration en date du 22 septembre 2025 en remplacement de Heidelberg Materials Italia Cementi SpA et ce, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Conformément à l'article 49 de la loi n°95-17 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, l'Assemblée Générale décide de ratifier la nomination de Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH en tant que nouvel administrateur.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de Mme Sonia Mezzour et décide de le renouveler pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de Mme Amina Figuigui et décide de le renouveler pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH et décide de le renouveler pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de M. Francesco Brambilla et décide de ne pas le renouveler.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte que M. Francesco Brambilla est désigné représentant permanent de Procimar, administrateur personne morale.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Menaf en tant qu'administrateur et décide de nommer en tant que nouvel administrateur en remplacement M. Mohamed Boujanoui et ce, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat du commissaire aux comptes, le cabinet Mazars et décide de le renouveler pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat du commissaire aux comptes, le cabinet PwC Maroc et décide de le renouveler pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer à 2 060 000 MAD bruts le montant maximum des jetons de présence à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'Administration.

Seizième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

Le Conseil d'Administration

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

SOMMAIRE

NOTE DE PRÉSENTATION

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

BILAN CONSOLIDÉ

CPC CONSOLIDÉ

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

COMPTES PROFORMA

NOTE 1- SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS

NOTE 2- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

NOTE 3- TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

NOTE 4- STOCKS

NOTE 5- ÉTAT DES CRÉANCES

NOTE 6- VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

NOTE 7- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

NOTE 8- PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

NOTE 9- ÉTAT DES DETTES

NOTE 10- ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 11- FRAIS DE PERSONNEL

NOTE 12- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

NOTE 13- DOTATIONS D'EXPLOITATION

NOTE 14- CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

NOTE 15- PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

NOTE 16- RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

NOTE 17- INFORMATIONS SECTORIELLES

NOTE : CHANGEMENT DE MÉTHODE

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Principes et règles de consolidation

1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de la Société Ciments du Maroc sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

2- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés Indusaha, Africim, Betosaha et Atlantique Ciment sur lesquelles la Société Ciments du Maroc exerce un contrôle exclusif.

3- MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement.

4- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

- La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :
- Les immeubles acquis au moyen de contrat de leasing ;
 - Les écarts de conversion ;
 - Les provisions à caractère fiscal ;
 - La réévaluation de fusion ;
 - Les actifs en non-valeur ;
 - Les résultats internes (dividendes).

5- PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- **Écarts d'acquisition** : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecart d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart de première consolidation réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantique Ciment a été initialement affecté aux écarts d'acquisition et amortis sur une durée de 20 ans. En 2021, cet écart de première consolidation a été affecté définitivement aux immobilisations incorporelles s'agissant d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de cet actif incorporel est de 30 ans et démarrera à la date de début d'exploitation de la carrière. Les écarts d'acquisition comptabilisés dans les comptes du Groupe au titre des acquisitions de Asment de Témara S.A et Grabemaro S.A sont provisoires.

- **Immobilisations incorporelles** : elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

- **Immobilisations corporelles** : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi, les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 6 ans et le matériel et mobilier de bureau, agencements et aménagement divers sur 10 ans.

- **Immobilisations financières** : la valeur d'entrée des titres de participation non consolidés correspond aux sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements. Les titres de participation acquis à titre onéreux sont évalués au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges. Ils sont ensuite évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des titres de participation est déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise compte tenu des perspectives

de rentabilité des titres, de la conjoncture économique, des capitaux propres réels de la société contrôlée et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation. Lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Créances et dettes en monnaie étrangères** : les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.

- **Provision pour dépréciation des créances clients** : la provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base de la règle statistique reflétant les créances dont le règlement final prévu paraît certain.

- **Contrats de location financement** : les biens acquis au moyen de contrats de location financement «leasing» font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif. Les actifs retraités sont identifiés dans le tableau d'évolution des immobilisations

- **Provisions réglementées** : les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés

- **Engagement de retraite et prestations assimilées** : les engagements comptabilisés, en matière d'indemnités de départ à la retraite et de couverture médicale du personnel retraité, sont calculés en appliquant une évaluation actuarielle. Cette évaluation a été confiée à un cabinet spécialisé.

- **Provisions pour risques et charges** : les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.

- **Impôts différés** : les impositions différées résultant des décalages temporaires et des retraitements de consolidation sont calculées sur la base du taux en vigueur.

- **Trésorerie actif et passif** : la trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

6- RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

7- COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 31/12/2025					
Société	Activité	Pourcentage d'intérêt 31.12.2025	Pourcentage d'intérêt 31.12.2024	Méthode de consolidation	Type de contrôle
Ciments du Maroc	Ciment	100%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Indusaha	Ciment	91%	91%	Intégration globale	Contrôle exclusif
AFRICIM	Ciment	0%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Betosaha	Matériaux de construction	51%	51%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Atlantique Ciment	Ciment	100%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Asment Temara	Ciment	63%	0%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Grabemaro	Ciment	100%	0%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Asment du Centre	Ciment	100%	0%	Intégration globale	Contrôle exclusif

Variation du périmètre : Entrée en périmètre des entités Asment Temara, Grabemaro et Asment du centre.

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

En milliers de dirham		
ACTIF	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Actif immobilisé	5 139 111	2 623 397
Goodwill	2 017 623	169 701
Immobilisations incorporelles	660 590	562 263
Immobilisations corporelles	2 134 917	1 630 256
Immobilisations financières	185 804	127 865
Impôt différé actif	140 177	133 312
Titres mis en équivalence	0	0
Actif circulant	3 753 057	2 446 289
Stocks et en-cours	788 837	706 564
Clients et comptes rattachés	971 779	789 378
Autres créances et comptes de régularisation	302 997	90 638
Valeurs mobilières de placement	1 304 507	766 075
Disponibilités	384 936	93 633
TOTAL ACTIF	8 892 168	5 069 686

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

En milliers de dirham		
PASSIF	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Capitaux propres (Part du groupe)	3 739 311	3 329 472
Capital	1 443 600	1 443 600
Primes d'émission et de fusion	149 863	149 863
Réserves	767 063	821 848
Résultat net par du groupe	1 377 432	914 161
Autres	1 353	0
Intérêts minoritaires	332 577	43 187
Provisions pour risques et charges	360 810	236 199
Dettes	4 459 470	1 460 827
Emprunts et dettes financières	2 368 677	0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 019 391	779 100
Autres dettes et comptes de régularisation	856 370	495 173
Trésorerie - Passif	215 032	186 553
Total du passif	8 892 168	5 069 686

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dirham		
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Chiffres d'affaires	5 458 828	4 386 567
Autres produits d'exploitation	134 539	52 920
Achats consommés	-2 768 329	-2 226 903
Charges de personnel	- 382 678	- 323 393
Autres charges d'exploitation	11 924	- 6 259
Impôts et taxes	- 107 503	- 30 227
Dotations d'exploitation	- 315 000	- 295 254
Résultat d'exploitation	2 031 780	1 557 451
Charges et produits financiers	19 611	29 756
Résultat courant	2 051 391	1 587 207
Charges et produits non courants	- 70 145	- 138 433
Impôts sur les résultats	- 568 457	- 502 730
Résultat net des entreprises intégrées	1 412 789	946 044
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 11 090	- 11 090
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 401 699	934 954
Résultat minoritaire	- 24 267	- 20 793
Résultat net part Groupe	1 377 432	914 161
Résultat net consolidé par action en dirhams	95	63
Nombre d'actions	14 436 004	14 436 004

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dirham

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Résultat net des sociétés intégrées	1 401 699	934 954
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
* Dotations nettes consolidées	332 240	250 540
* Reprises subventions d'investissements	0	0
* Variation des impôts différés	6 931	5 649
* Plus ou moins-values de cession nettes d'impôt	0	0
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
* Autres impact sans incidence sur la trésorerie	0	0
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	1 740 869	1 191 143
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	124 521	73 643
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 865 390	1 264 786
Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt	-2 727 615	- 184 181
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt prises dans le résultat	120 000	30 055
Variation immobilisations financières	57 939	- 813
Incidence des variations de périmètre	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 549 676	- 154 939
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 866 160	-1 010 520
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 16 974	- 13 800
Augmentations de capital en numéraire	0	0
Émissions d'emprunts	0	0
Remboursement d'emprunts	2 368 677	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 485 542	-1 024 320
Variation de trésorerie	801 256	85 527
Trésorerie d'ouverture	673 156	587 629
Trésorerie de clôture	1 474 412	673 156
Incidence des variations des monnaies étrangères		
Variation de trésorerie	801 256	85 527

COMPTES PROFORMA*

État de la situation financière au 31 décembre 2025

En milliers de dirham

ACTIF	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Actif immobilisé	5 139 111	5 101 462
Goodwill	2 017 623	2 013 131
Immobilisations nv	0	0
Immobilisations incorporelles	660 590	732 500
Immobilisations corporelles	2 134 917	2 013 733
Immobilisations financières	185 804	208 786
Impôt différé actif	140 177	133 312
Titres mis en équivalence	0	0
Actif circulant	3 753 057	3 121 025
Stocks et en-cours	788 837	870 813
Clients et comptes rattachés	971 779	865 645
Autres créances et comptes de régularisation	302 997	365 897
Valeurs mobilières de placement	1 304 507	766 075
Disponibilités	384 936	252 594
TOTAL ACTIF	8 892 168	8 222 487

En milliers de dirham

PASSIF	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Capitaux propres (Part du groupe)	3 739 311	3 490 395
Capital	1 443 600	1 443 600
Primes d'émission et de fusion	149 863	149 894
Réserves	767 063	926 954
Résultat net par du groupe	1 377 432	969 946
Autres	1 353	0
Intérêts minoritaires	332 577	43 187
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	4 071 888	3 533 582
Provisions pour risques et charges	360 810	243 891
Dettes	4 459 470	4 445 014
Emprunts et dettes financières	2 368 677	2 368 727
Fournisseurs et comptes rattachés	1 019 391	963 586
Autres dettes et comptes de régularisation	851 731	861 443
Impôt différé Passif	4 640	4 705
Trésorerie - passif	215 032	246 553
TOTAL PASSIF	8 892 168	8 222 487

*Tableaux intégrant les données financières d’Asment de Témara au 2ème semestre 2024.

COMPTES PROFORMA*

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2025

En milliers de dirham		
Exercice clos	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Chiffres d'affaires	5 458 828	5 028 452
Autres produits d'exploitation	134 539	61 612
Achats consommés	-2 768 329	-2 546 752
Charges de personnel	- 382 678	- 390 053
Autres charges d'exploitation	11 924	- 6 319
Impôts et taxes	- 107 503	- 50 331
Dotations d'exploitation	- 315 000	- 328 310
Résultat d'exploitation	2 031 780	1 768 298
Charges et produits financiers	19 611	30 313
Résultat courant	2 051 391	1 798 611
Charges et produits non courants	- 70 145	- 210 969
Impôts sur les résultats	- 568 457	- 585 813
Résultat net des entreprises intégrées	1 412 789	1 001 829
Quote-part dans les résultats des entreprises MEE	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 11 090	- 11 090
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 401 699	990 739
Intérêts minoritaires	- 24 267	- 20 793
Résultat net (Part du groupe)	1 377 432	969 946
Résultat net consolidé par action en dirhams	95	67

*Tableaux intégrant les données financières d’Asment de Témara au 2ème semestre 2024.

NOTE 1. SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS

ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2025

En milliers de dirham						
	Valeur brute au 31-12-2024	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeur brute au 31-12-2025
Écart d'acquisition *	231 352	1 849 462				2 080 814
Immobilisations incorporelles	574 686	129 211				703 897
Brevets marque droits et valeurs similaires	14 090	29 217				43 307
Fonds commercial	560 596	99 994				660 590
Immobilisations corporelles	8 900 895	2 622 849			- 1 251	11 522 493
Terrains	188 811	174 154			- 62	362 902
Constructions	1 747 033	351 801		6 103		2 104 937
Installations techniques, matériel et outillage	6 476 779	1 725 283		140 466	- 73	8 342 455
Matériel de transport	22 792	2 143				24 935
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	80 314	22 063		203	- 1 115	101 464
Immobilisations en cours	385 166	347 405		- 146 772		585 800
Immobilisations financières	1 636 133	92 535	- 11 591			1 717 076
Titres de participation non consolidés	1 601 428	27 203				1 628 631
Prêts immobilisés	7 223	30 338	- 11 591			25 969
Autres créances financières	27 482	34 994				62 476
Titres mis en équivalence						
Total	11 343 066	4 694 057	- 11 591	0	- 1 251	16 024 280

*Écarts d'acquisition : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Écarts d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantique Ciment a été affecté aux immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de ce goodwill est de 30 ans. Les écarts d'acquisition comptabilisés dans les comptes du Groupe au titre des acquisitions de Asment de Témara S.A et Grabemaro S.A pour respectivement 1 843 429 KMAD et 15 583 KMAD sont provisoires.

NOTE 2. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS AU 31/12/2025

En milliers de dirham						
	Montant au 31-12-2024	Dotations	Reprises	Cessions et sorties	Virements de poste à poste	Montant au 31-12-2025
Écart d'acquisition *	61 651	1 540				63 191
Immobilisations incorporelles	48 666	30 884				79 550
Brevets marque droits et valeurs similaires	12 423	30 844				43 307
Fonds commercial						
Immobilisations corporelles	7 270 639	2 121 099		- 1 174		9 390 563
Terrains		65 426				65 426
Constructions	1 325 428	380 402				1 705 831
Installations techniques, matériel et outillage	5 858 963	1 645 343		- 72		7 504 235
Matériel de transport	17 656	7 205				24 862
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	65 608	22 721		- 1 102		87 227
Immobilisations en cours						
Immobilisations financières	1 508 268	23 000				1 531 268
Titres de participation non consolidés	1 506 703	23 000				1 529 703
Prêts immobilisés	1 270					1 270
Autres créances financières	295					295
Titres mis en équivalence						
Total	8 889 224	2 176 523		- 1 174		11 064 573

* Écarts d'acquisition : la différence entre le coût d’acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Écarts d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantique Ciment a été affecté aux immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de ce goodwill est de 30 ans. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été affecté en immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière.

NOTE 3. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON-CONSOLIDÉS AU 31/12/2025

En milliers de dirham						
Sociétés non consolidées	% détention du groupe	Capital Social (1)	Résultat net au 31-12-2025 (1)	Valeur nette au 31-12-2025	Valeur nette au 31-12-2024	Variation
SUEZ CEMENT COMPANY	1,55%	6 863 889	- 772 601	71 132	94 132	- 23 000
BANQUE POPULAIRE				295	145	150
SMBRM	49,00%	57 116 900	- 11 693	27 985	0	27 985

(1) Le capital social et le résultat net de SCC sont exprimés en millier de livre égyptienne.

SMBRM, détenue à 49 % par le Groupe, n'a pas été intégrée dans le périmètre de consolidation au 31/12/2025, son impact étant considéré comme non significatif sur les comptes consolidés.

NOTE 4. STOCKS

En milliers de dirham

	Valeur brute au 31-12-2025	Dépréciation	Valeur nette au 31-12-2025	Valeur nette au 31-12-2024
Marchandises	265	0	265	265
Matières premières et fournitures	661 193	140 979	520 213	562 668
Produits intermédiaires et produits résiduels	192 493		192 493	107 606
Produits finis	87 438	11 572	75 866	36 024
Total	941 389	152 551	788 837	706 564

NOTE 5. ÉTAT DES CRÉANCES

En milliers de dirham

	Valeur brute au 31-12-2025	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeur nette au 31-12-2025	Valeur nette au 31-12-2024
Clients et comptes rattachés	1 334 339	1 169 128	165 210	- 165 201	1 169 128	867 967
Autres créances et comptes de régularisations	120 122	105 648	14 474	- 14 474	105 648	105 321
Fournisseurs débiteurs	17 377	16 474	903	- 903	16 474	46 712
Personnel	2 695	2 076	619	- 619	2 076	2 901
État	70 126	70 126		0	70 126	33 638
Comptes d'associés	0	0		0	0	0
Autres débiteurs	29 736	16 784	12 951	- 12 951	16 784	13 158
Comptes de régularisation actif	187	187		0	187	8 912
Écart de conversion actif	0	0		0	0	0
Total	1 454 461	1 274 776	179 685	- 179 685	1 274 776	973 288

NOTE 6. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

En milliers de dirham

	Valeur nette au 31-12-2025	Valeur nette au 31-12-2024
SICAV	1 304 507	766 075
Total	1 304 507	766 075

NOTE 7. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers de dirham

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total des capitaux propres
					Écart de conversion	Titres de l'Ese consolidée	Total autres	
Situation au 31.12.2023	1 443 600	146 908	868 012	970 195				3 428 715
Affectation du résultat 2023			970 195	- 970 195				0
Distribution par l'Ese consolidante			-1 010 520					-1 010 520
Résultat consolidé 2024				914 161				914 161
Augmentation du capital								0
Autres affectation		2 955	- 5 839					- 2 884
Situation au 31.12.2024	1 443 600	149 863	821 848	914 161				3 329 472
Affectation du résultat 2024			914 161	- 914 161				0
Distribution par l'Ese consolidante			- 866 160					- 866 160
Résultat consolidé 2025				1 377 432				1 377 432
Variation de périmètre (Asment)			- 85 785					- 85 785
Autres affectation		1 353						1 353
Situation au 31.12.2025	1 443 600	151 216	767 063	1 377 432				3 756 311

NOTE 8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de dirham

FLUX DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montants au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/2024
Provisions pour risques	300			300
Provisions pour charges	233 354	89 044	36 166	286 232
Provisions pour impôts	2 545	0		2 545
Total	236 199	89 044	36 166	289 077

NOTE 9. ÉTAT DES DETTES

En milliers de dirham

Tableau des dettes	Montant 31-12-2024	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant 31-12-2025
Emprunts et dettes financières	0	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières	0	0	0		0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 258 591	1 258 591			779 897
Autres dettes et comptes de régularisation	612 531	612 531			494 376
Clients créditeurs avances et acomptes	74 938	74 938			65 804
Personnel	44 126	44 126			33 075
Organismes sociaux	27 774	27 774			34 868
État	198 280	198 280			164 433
Comptes d'associés	2 480	2 480			10 031
Autres créanciers	151 665	151 665			109 436
Comptes de régularisation passif	0	0			0
Provisions pour risques et charges	111 122	111 122			72 196
Écart de conversion Passif	2 146	2 146			4 534
Total	1 871 122	1 871 122	0	0	1 274 274

NOTE 10. ENGAGEMENT HORS BILAN

	En milliers de dirham	
	31/12/2025	31/12/2024
Engagements donnés	198 882	171 719
Cautions de garantie	198 882	171 719
Autres engagements donnés		
Engagements reçus	885 255	797 728
Avals et cautions reçus	255 170	223 895
Autres engagements reçus	630 085	573 833

NOTE 11. FRAIS DE PERSONNEL

En milliers de dirham		
CHARGES DE PERSONNEL	2025	2024
Salaires et appointements	275 959	231 603
Charges sociales sur salaires	83 657	66 343
Autres frais de personnel	23 062	15 062
Total	382 678	313 008
EFFECTIF EMPLOYÉ	2025	2024
Cadres	200	316
Mensuels	705	395
Horaires		
Total	905	711

NOTE 12. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

En milliers de dirham		
	2025	2024
Impôts exigibles	- 575 388	- 508 379
Impôts différés	6 931	5 649
Total	- 568 457	- 502 730

NOTE 13. DOTATIONS D'EXPLOITATION

En milliers de dirham		
	2025	2024
Dotations aux amortissements	216 918	212 788
Dotations aux provisions pour risques et charges	89 044	36 580
Dotations aux provisions pour dépréciations	9 039	45 885
Total	315 000	295 254

NOTE 14. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers de dirham		
	2025	2024
Produits financiers	128 999	50 625
Produits des titres de participation et des autres titres immobilisés	10	10
Gains de change	96 846	11 465
Intérêts et autres produits financiers	32 143	39 150
Charges financières	109 388	20 869
Charges d'intérêts	55 751	1 448
Pertes de change	20 380	12 159
Dotations financières	33 258	7 262
Résultat financier	19 611	29 756

NOTE 15. PRODUITS ET CHARGES NON-COURANTS

En milliers de dirham		
	2025	2024
Produits non courants	187 606	70 673
Produits des cessions des immobilisations	120 000	46 533
Autres produits non courants	23 698	9 275
Reprises non courants; transferts de charges	43 909	14 865
Charges non courantes	257 751	209 106
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	76	20 621
Autres charges non courantes	226 434	136 159
Dotations non courantes	31 240	52 326
Résultat non courant	- 70 145	- 138 433

NOTE 16. VACATION ET JETONS DE PRÉSENCE

En milliers de dirham		
	2025	2024
Rémunérations du conseil d'administration (jetons de présence)	1 190	1 190
Vacation comité d'investissement	670	670
TOTAL	1 860	1 860

NOTE 17. INFORMATIONS PAR ACTIVITÉ

En milliers de dirham

	Exercice 2024				Exercice 2025			
	Activité Ciments	Activité Matériaux	Intra-groupe	TOTAL	Activité Ciments	Activité Matériaux	Intra-groupe	TOTAL
Chiffres d'affaires activité	3 959 018	721 491	- 293 942	4 386 567	4 926 768	832 947	- 300 886	5 458 828
Autres produits d'exploitation	546	52 375		52 920	1 388	133 151		134 539
Charges d'exploitation	-2 404 248	- 476 476	293 942	-2 586 782	-3 017 494	- 529 979	300 886	-3 246 587
Dotations d'exploitation	- 230 764	- 64 490		- 295 254	- 246 197	- 68 803		- 315 000
Résultat d'exploitation	1 324 552	232 900	0	1 557 451	1 664 464	367 316	0	2 031 780
Résultat financier	29 756		0	29 756	19 611		0	19 611
Résultat courant	1 344 163	232 900	0	1 587 207	1 684 075	367 316	0	2 051 391
Résultat non courant	- 140 165	1 731	0	- 138 433	- 70 145	0	0	- 70 145
Impôts sur le résultat	- 502 730	0		- 502 730	- 568 457	0		- 568 457
Quote-part résultats entreprises mises en équivalence	0		0	0	0	0	0	0
Dotations amortissements écarts d'acquisition	- 11 090	0	0	- 11 090	- 11 090	0	0	- 11 090
Résultat net de l'ensemble consolidé	690 178	234 631	0	934 808	1 034 383	367 316	0	1 401 699
Intérêts minoritaires	- 20 793	0	0	- 20 793	- 24 267	0	0	- 24 267
Résultat net part du Groupe	679 385	234 631	0	904 016	1 010 116	367 316	0	1 377 432

NOTE 18. DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

En milliers de dirham

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	
I. DATATION	
Date de clôture (1)	Le 31/12/2025
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Le 18/03/2025

- (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
- (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états du synthèses.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON-RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indication des événements
	* Favorables <i>NÉANT</i>
	* Défavorables <i>NÉANT</i>

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

En milliers de dirham

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	<i>NÉANT</i>	<i>NÉANT</i>
II. Changements affectant les règles de présentation	<i>NÉANT</i>	<i>NÉANT</i>

Rapport général



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème
étage
Casablanca



Lot 57, Tour CFC,
Casa-Anfa, 20220 Hay Hassani
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Ciments du Maroc, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3 575 155 727 MAD dont un bénéfice net de 1 242 674 880 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Ciments du Maroc au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l’audit

Les questions clés de l’audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l’audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de 3 210 235 719 MAD.

Comme indiqué dans la note A1 de l’état des informations complémentaires (ETIC), les titres de participation sont évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d’entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l’utilité que la participation présente pour l’entreprise.

L’estimation de la valeur d’utilité des titres de participation requiert l’exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (par exemple, capitaux propres pour certaines entités et transactions récentes pour d’autres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l’environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l’implantation géographique de certaines d’entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans un contexte économique difficile, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l’audit.

Réponse d’audit

Pour apprécier le caractère raisonnable de l’estimation des valeurs d’utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l’estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d’évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l’objet d’un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- apprécier comment la direction a pris en considération les prix des transactions récentes et les éventuels faits marquants pouvant impacter les valeurs d’utilité qui en résultent ;

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- obtenir les prévisions d’exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d’administration ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l’environnement économique aux dates de clôture et d’établissement des comptes ;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l’endettement à la date de clôture de l’entité considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états de synthèse exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière de la société.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la société ;

Ciments du Maroc S.A
Page 4

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative à la Société Anonyme, telle que complétée et modifiée, nous vous informons que la société Ciments du Maroc S.A a procédé au cours de l'exercice 2025 à l'acquisition de 62,62% du capital d'Asment de Témara S.A et de 99,99% du capital de Grabemaro S.A.

Casablanca, le 20 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes



Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE
CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Ciments du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 4 071 888 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 1 401 699 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur le caractère provisoire des écarts d'acquisition comptabilisés dans les comptes du Groupe au titre des acquisitions de Asment de Témara S.A et Grabemaro S.A pour respectivement 1 843 429 KMAD et 15 583 KMAD.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l’audit

Les questions clés de l’audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l’audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des titres de participation non consolidés

Risque identifié

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2025 pour un montant net de 99 412 KMAD, compris dans un total d’immobilisations financières de 185 804 KMAD.

Comme indiqué dans la note « Principes et règles de consolidation » de l’Etat des informations complémentaires, les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à la clôture au plus faible de leur coût d’entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l’utilité que la participation présente pour l’entreprise.

L’estimation de la valeur d’utilité des titres de participation requiert l’exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l’environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales et participations, ainsi que l’implantation géographique de certaines d’entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation de leur résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans un environnement économique difficile, nous avons considéré que la correcte évaluation de ces titres de participation non consolidés constituait un point clé de l’audit.

Réponse d’audit

Pour apprécier le caractère raisonnable de l’estimation des valeurs d’utilité des titres de participation non consolidés, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l’estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d’évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

- obtenir les prévisions d’exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d’administration ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l’environnement économique aux dates de clôture et d’établissement des comptes ;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l’endettement à la date de clôture de l’entité considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états de synthèse consolidés exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière du groupe.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements

Rapport spécial

Ciments du Maroc S.A
Page 4

- ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.
Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
 - nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes


forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23
Abdou Diop
Associé

PwC Maroc

40, CEC, 14ème Étage, Casablanca
Tél : 05 22 09 08 08 F : 212 5 22 79 68 70
Tél : 05 22 16 31 67 - TP : 37999135
Mounisf Ighiouer
Associé



Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A.
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

1.1. Convention de mise à disposition de centrales à béton avec Asment de Témara

Entités et personnes concernées

- Asment de Témara, détenue à 62,62% par Ciments du Maroc.
- M. Severin Weig, administrateur commun des deux sociétés.
- M. Mohamed Boujnaoui était administrateur et Directeur Général d'Asment de Témara jusqu'au 13 janvier 2026, et représentant permanent de Menaf, en tant qu'administrateur de Ciments du Maroc.
- M. Hakan Gürdal est administrateur de Ciments du Maroc et représentant permanent de Procimar, administrateur d'Asment de Témara.

Nature et objet de la convention

La présente convention, entrée en vigueur le 1er septembre 2025, a pour objet de définir les modalités de mise à disposition, par Asment de Témara au profit de Ciments du Maroc, du dispositif industriel et des ressources disponibles nécessaires à l'exploitation de huit centrales à béton, dont six centrales fixes (implantées sur des terrains acquis ou loués) et deux centrales mobiles (dispositif industriel uniquement), Ciments du Maroc assumant l'intégralité du risque opérationnel et commercial lié à l'exploitation desdites centrales.

Modalités essentielles

La mise à disposition par Asment de Témara au profit de Ciments du Maroc du dispositif industriel nécessaire à l'exploitation des centrales à béton donne lieu à une rémunération annuelle de 2 249 310 MAD H.T, ainsi qu'à la refacturation des coûts d'exploitation au prix coûtant, sans marge, sur la base des charges réellement engagées et dûment justifiées.

Ciments du Maroc S.A
Page 2

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 183.
- Aucun montant n'a été décaissé au cours de l'exercice 2025 au titre de cette convention.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 220 au 31 décembre 2025.

1.2. Assistance pour la gestion de l'intégration d'Asment de Témara et de Grabemaro

Entités et personnes concernées

- Asment de Témara, détenue à 62,62% par Ciments du Maroc.
- Grabemaro, détenue à 99,99% par Ciments du Maroc.
- M. Severin Weig, administrateur commun des trois sociétés.
- M. Mohamed Boujnaoui était administrateur et Directeur Général d'Asment de Témara jusqu'au 13 janvier 2026, et représentant permanent de Menaf, en tant qu'administrateur de Ciments du Maroc.
- M. Hakan Gürdal est administrateur de Ciments du Maroc et représentant permanent de Procimar, administrateur d'Asment de Témara.

Nature et objet de la convention

La présente convention, entrée en vigueur le 6 octobre 2025, a pour objet l'assistance de Ciments du Maroc à l'intégration d'Asment de Témara au sein du Groupe, ainsi que le déploiement des procédures de Ciments du Maroc et du groupe Heidelberg Materials.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc assure à Asment de Témara et Grabemaro une assistance dans le cadre de leur intégration au sein du Groupe, incluant notamment l'intégration technique, informatique, administrative et commerciale ainsi que la mise en place et le déploiement des procédures de Cimar et du groupe Heidelberg Materials, ces prestations donnant lieu à la refacturation des frais et coûts du consultant mis à disposition, majorés de 10 %.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 1 710.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2025 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance au 31 décembre 2025 s'élève à KMAD 2 052.

1.3. Contrat de licence de marques avec les filiales Indusaha, Asment de Témara, Grabemaro et Asment du Centre

Entités et personnes concernées

- Indusaha, détenue à 91% par Ciments du Maroc.
- Asment de Témara, détenue à 62,62% par Ciments du Maroc.
- Grabemaro, détenue à 99,99% par Ciments du Maroc.
- Ciments du Maroc est actionnaire indirect d'Asment du Centre.
- M. Severin Weig, administrateur commun de ces sociétés.
- M. Mohamed Boujnaoui était administrateur et Directeur Général d'Asment de Témara jusqu'au 13 janvier 2026, et représentant permanent de Menaf, en tant qu'administrateur de Ciments du Maroc.
- M. Hakan Gürdal est administrateur de Ciments du Maroc et représentant permanent de Procimar, administrateur d'Asment de Témara.

Ciments du Maroc S.A
Page 3

Nature et objet de la convention

La présente convention, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2025, a pour objet d'autoriser les filiales de Ciments du Maroc à exploiter les marques corporate et commerciales de Ciments du Maroc pour leurs identités visuelles ainsi que pour la commercialisation de leurs produits.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc autorise Indusaha, Asment de Témara, Grabemaro et, indirectement, Asment du Centre à exploiter les marques corporate et commerciales de CIMAR pour leurs identités visuelles ainsi que pour la commercialisation de leurs produits, cette mise à disposition n'ouvrant droit à aucune rémunération au profit de CIMAR, la facturation étant opérée à l'identique.

Montants comptabilisés

Les montants comptabilisés au cours de l'exercice 2025 se détaillent comme suit :

En KMAD	Indusaha	Asment de Témara	Grabemaro	Asment du Centre
Produit HT comptabilisé par Ciments du Maroc au 31/12/2025 au titre de cette convention	4 386	6 650	165	36
Montant encaissé durant l'exercice 2025 au titre de cette convention	Néant	Néant	Néant	Néant
Solde de la créance au 31/12/2025 au titre de cette convention	5 263	7 980	198	43

1.4. Convention de refacturation des frais de MBA Suez Cement

Entités et personnes concernées

- Ciments du Maroc S.A.
- Suez Cement.

Nature et objet de la convention

Il s'agit d'une convention de refacturation de frais de formation intra-groupe ayant pour objet la refacturation, par Heidelberg Materials Suez Cement SAE à Ciments du Maroc, des coûts relatifs aux formations dispensées au profit des salariés de Ciments du Maroc.

Modalités essentielles

La convention prévoit la refacturation par Heidelberg Materials Suez Cement SAE à Ciments du Maroc des frais liés aux formations dispensées au profit des salariés de cette dernière, pour un montant correspondant au coût de la formation, soit 37 559 USD, majoré d'une marge de 5 %.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 373.
- Aucun montant n'a été décaissé au cours de l'exercice 2025 au titre de cette convention.
- Le solde de la dette au 31 décembre 2025 est de KMAD 373.

Ciments du Maroc S.A.
Page 4

1.5. Pacte d'actionnaires Heidelberg Materials Suez Cement

Entités et personnes concernées

- Ciments du Maroc.
- Heidelberg Materials France.
- Menaf.
- Heidelberg Materials Italia Cementi.
- TERCIM.
- Heidelberg Materials Suez Cement S.A.R.L.
- Heidelberg Materials Tounah Cement.
- RIMCO.
- Prodimar.

Nature et objet de la convention

La convention consiste en la conclusion d'un pacte d'actionnaires entre Ciments du Maroc S.A. et les entités du groupe Heidelberg Materials, actionnaires de Suez Cement, à savoir Heidelberg Materials France, Menaf, Heidelberg Materials Italia Cementi, TERCIM et Heidelberg Materials Tounah Cement, avec la société RIMCO, ayant pour objet de définir les règles de gouvernance, d'organisation, de gestion et de relations entre les actionnaires dans le cadre de leur participation au capital et au contrôle de Heidelberg Materials Suez Cement S.A.R.L., cette convention prenant effet à compter du 17 juillet 2025.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc a conclu, avec les entités du groupe Heidelberg Materials actionnaires de Heidelberg Materials Suez Cement S.A.R.L. à savoir Heidelberg Materials France, Menaf, Heidelberg Materials Italia Cementi, TERCIM et Heidelberg Materials Tounah Cement, un pacte d'actionnaires avec la société RIMCO, ayant pour objet de définir les règles encadrant les relations entre actionnaires, l'organisation de la gouvernance et les modalités de contrôle de la société Heidelberg Materials Suez Cement S.A.R.L.

1.6. Convention de services juridiques avec Heidelberg Materials AG

Entités et personnes concernées

- Ciments du Maroc S.A.
- Heidelberg Materials AG

Nature et objet de la convention

La convention est une convention de services juridiques intragroupe, ayant pour objet la fourniture par Heidelberg Materials AG de services juridiques au profit de Ciments du Maroc S.A., dans le cadre des relations entre sociétés appartenant au même groupe.

Modalités essentielles

La convention est une convention de services juridiques intragroupe conclue entre Ciments du Maroc S.A. et Heidelberg Materials AG, ayant pour modalités essentielles la fourniture de services juridiques par Heidelberg Materials AG au profit de Ciments du Maroc, avec une date de convention fixée au 18 décembre 2025, une rémunération correspondant au coût des prestations majoré d'une marge de 5 % (coût des prestations majoré de 1,05).

Montants comptabilisés

- Aucune charge n'a été comptabilisée au cours de l'exercice 2025.
- Aucun montant n'a été décaissé au cours de l'exercice 2025 au titre de cette convention.

Ciments du Maroc S.A.
Page 5

- Le solde de la dette au 31 décembre 2025 est nul.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues avec Betosaha

Entités et personnes concernées

- Betosaha, détenue à 51% par Ciments du Maroc.
- M. Severin Weig, administrateur des deux sociétés.

2.1.1. Convention d'assistance technique et prestations diverses

Nature et objet de la convention

Convention écrite d'assistance technique et de prestations diverses.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc consent à fournir à Betosaha une assistance technique et des prestations de services notamment en matière administrative, comptable, financière, fiscale et juridique pour une rémunération correspondant à 0,5% du chiffre d'affaires annuel réalisé par Betosaha.

Montants comptabilisés

- Aucun montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2025.
- Le montant encaissé en 2025 au titre de cette convention s'élève à KMAD 398.
- Le solde de la créance est nul au 31 décembre 2025.

2.1.2. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire

Nature et objet de la convention

Convention écrite d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de consentir à Betosaha des avances en compte courant d'actionnaire d'un montant maximum de KMAD 20 000 pour une rémunération correspondant à 2,5% HT/an.

Montants comptabilisés

- Le montant total des avances consenties à fin 2025 est nul.
- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 13.
- Le montant encaissé en 2025 au titre de cette convention s'élève à KMAD 6 028.
- Le solde de la créance est nul au 31 décembre 2025.

2.2. Conventions conclues avec Atlantic Ciment

Entités et personnes concernées

- Atlantic Ciment, détenue à 99,99% par Ciments du Maroc.
- M. Severin Weig, administrateur des deux sociétés.

Ciments du Maroc S.A
Page 6

2.2.1. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire

Nature et objet de la convention

Convention écrite d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de consentir à Atlantic Ciment une avance en compte courant d'actionnaire pour une rémunération de 2,23% HT/an.

Montants comptabilisés

- Le montant des avances consenties à fin 2025 s'élève à KMAD 7 708.
- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2025 au titre de cette convention s'élève à KMAD 41.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2025 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance, y compris les intérêts non encore réglés, s'élève à KMAD 7 961 au 31 décembre 2025.

2.2.2. Contrat de bail professionnel

Nature et objet de la convention

Contrat écrit de bail à usage professionnel.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc donne à bail à usage professionnel à Atlantic Ciment un local professionnel de 12 m² sis au 621, boulevard Panoramique, Casablanca, moyennant un loyer mensuel de MAD 2 000 TTC.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 20.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2025.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 132 au 31 décembre 2025.

2.3. Accord relatif aux frais du Directeur Administratif et Financier détaché avec Heidelberg Materials France

Entités et personnes concernées

- Heidelberg Materials France, actionnaire indirect de Ciments du Maroc.
- M. Laurent Meynet, représentant permanent de Ciments Français et administrateur des deux sociétés.

Nature et objet de la convention

Accord écrit relatif aux frais du Directeur Administratif et Financier.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de prendre en charge les frais supportés par Heidelberg Materials France concernant M. Christophe Allouchery, affecté à Ciments du Maroc en qualité de Directeur Administratif et Financier.

Ciments du Maroc S.A
Page 7

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 4 148.
- Aucun montant n'a été décaissé au cours de l'exercice 2025.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 7 859 au 31 décembre 2025.

2.4. Conventions conclues avec la société Heidelberg Materials AG (HM AG)

Entités et personnes concernées

- Heidelberg Materials AG, actionnaire indirect de Ciments du Maroc.
- M. Hakan Gurdal, administrateur des deux sociétés.

2.4.1. Accord relatif aux frais des expatriés

Nature et objet de la convention

Accord écrit relatif aux frais du Directeur des Achats et du Directeur Général.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc s'engage à prendre en charge les frais supportés par HM AG en ce qui concerne le Directeur des Achats ainsi que le Directeur Général.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 10 624.
- Aucun montant n'a été décaissé au titre de l'exercice 2025.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 22 011 au 31 décembre 2025.

2.4.2. Contrat de services (Technology Center)

Nature et objet de la convention

Convention écrite de prestations de services (conseil et ingénierie).

Modalités essentielles

Convention portant sur les modalités régissant les services de conseil et d'ingénierie effectués par Heidelberg Materials AG pour le compte de Ciments du Maroc. La convention prend effet à partir du 1^{er} janvier 2018 et précise les taux horaires de facturation en fonction de l'expertise et de la qualification des prestataires de services.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2025 s'élève à KMAD 41.
- Le montant décaissé en 2025 s'élève à KMAD 21.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 223 au 31 décembre 2025.

2.4.3. Contrat-Cadre de Licence (Master Licence Agreement)

La convention écrite, conclue avec Heidelberg Materials AG le 19 octobre 2018 pour une durée indéterminée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018, regroupe deux contrats à savoir :

Ciments du Maroc S.A
Page 8**– Contrat de Licence****Nature et objet de la convention**

Contrat écrit de licence portant sur les différents droits de propriété intellectuels notamment les brevets et savoir-faire.

Modalités essentielles

La convention porte sur les modalités de mise à disposition de la propriété intellectuelle Heidelberg Materials et ses modalités de facturation par branche d'activité (Ciment, BPE, Granulats) à Ciments du Maroc. Des droits de licence sont calculés par branche d'activité comme suit : Taux des droits de licence * Marge sur Matières Premières de la branche d'activité.

Les taux par branche sont définis comme suit :

- Activité Ciment : 1,20%
- Activité BPE : 0,18%
- Activité Granulats : 0,40%

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2025 s'élève à KMAD 57 477.
- Le montant décaissé en 2025 s'élève à KMAD 43 899.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 99 394 au 31 décembre 2025.

– Contrat de prestation de services**Nature et objet de la convention**

Convention écrite de prestation de services, de conseil et d'assistance.

Modalités essentielles

Convention portant sur les modalités de répartition des coûts du siège Heidelberg Materials AG et des coûts engagés par la Direction régionale AEM selon la méthode du coût de revient majoré.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2025 s'élève à KMAD 39 127 (allocation de coûts informatiques Groupe KMAD 22 462, frais de siège HC-Group KMAD 6 041 et refacturation des frais de personnel KMAD 10 624).
- Aucun montant décaissé en 2025.

2.4.4. Contrat de Recherche & Développement pour la culture des algues à l'usine de Safi**Nature et objet de la convention**

Contrat écrit de recherche et développement.

Modalités essentielles

Convention prenant effet à partir du 15 février 2018 qui désigne Ciments du Maroc comme étant sous-traitant de HM AG dans le domaine de la recherche et développement de la culture de micro-algues à l'usine de Safi. Heidelberg Materials AG s'engage à rembourser les coûts payés par la société Ciments du Maroc dans le cadre du projet avec une marge de gestion de 7%.

Ciments du Maroc S.A
Page 9**Montants comptabilisés**

- Aucun montant n'a été comptabilisé en produit au cours de l'exercice 2025.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2025.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 5 983 au 31 décembre 2025.

2.4.5. Organisation de sessions de formations par CIMAR au profit de Heidelberg Materials AG (HM AG)**Nature et objet de la convention**

L'organisation et la réalisation par CIMAR (de manière directe ou indirecte) de sessions de formation au profit du personnel du Groupe portant sur des thématiques ayant trait à l'activité du groupe.

Modalités essentielles

Refacturation des charges et coûts engagés par CIMAR au titre des prestations exécutées majorés d'une marge de 10% pour les salaires et honoraires des prestataires et consultants externes et de 6% du coût des hébergements et logistique.

Montants comptabilisés

- Aucun montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2025.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2025.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 930 au 31 décembre 2025.

2.5. Convention de mise à disposition de personnel conclue avec Ciments Calcia**Entités et personnes concernées**

- Heidelberg Materials France, actionnaire indirect commun des deux sociétés.

Nature et objet de la convention

Convention écrite de mise à disposition de personnel détaché au profit de la société Ciments du Maroc.

Modalités essentielles

La convention couvre la période allant du 1^{er} septembre 2016 jusqu'au 31 août 2017 et Ciments du Maroc s'engage (à travers cette convention) à rembourser les coûts payés par la société Ciments Calcia aux salariés mis à disposition.

Montants comptabilisés

- Aucune charge n'a été comptabilisée en 2025.
- Aucun montant n'a été décaissé en 2025.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 921 au 31 décembre 2025.

2.6. Accord de services de Hub International Finance avec Hanson Quarry Products Europe Limited (Hanson)**Entités et personnes concernées**

- Ciments du Maroc S.A.
- Hanson Quarry Products Europe Limited (Hanson)
- Heidelberg Materials AG (entité exerçant le contrôle commun)

Ciments du Maroc S.A
Page 10

Nature et objet de la convention

La convention porte sur un accord de services de Hub International Finance, ayant pour objet la fourniture par Hanson Quarry Products Europe Limited au profit de Ciments du Maroc S.A. d'un centre de soutien transactionnel commercial international, comprenant notamment des services liés à la gestion des données de référence et des comptes fournisseurs, dans le cadre des activités financières et opérationnelles du groupe.

Modalités essentielles

La convention constitue un accord de services de Hub International Finance conclu entre Ciments du Maroc S.A. et Hanson Quarry Products Europe Limited, ayant pour modalités essentielles la fourniture par Hanson d'un centre de soutien transactionnel commercial international au profit de Ciments du Maroc, incluant notamment la gestion des données de référence et des comptes fournisseurs, avec une date d'effet fixée au 15 mai 2024, une rémunération basée sur le coût des services majoré d'une rémunération variable selon la nature des prestations, comprise entre 45 284 € par an et 0,159 € par document traité, étant précisé que ces montants peuvent faire l'objet d'ajustements contractuels, les deux sociétés étant par ailleurs sous le contrôle commun de Heidelberg Materials AG.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 3 303.
- Aucun montant n'a été décaissé au cours de l'exercice 2025 au titre de cette convention.
- Le solde de la dette au 31 décembre 2025 est de KMAD 3 303.

2.7. Conventions conclues avec les sociétés civiles immobilières

2.7.1. Convention conclue avec la société civile immobilière « ASSIF » : avances sur acquisition de terrains

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « Assif ».

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances pour l'acquisition de terrains.

Modalités essentielles

Avances faites à la Société Civile Immobilière « Assif », en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « ASSIF » au titre de l'exercice 2025.
- Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2025.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc à fin 2025 s'élève à KMAD 2 256.

2.7.2. Convention conclue avec la société civile immobilière « AL ABDIA » : avances sur acquisition de terrains

Entité et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « El Abdia ».

Ciments du Maroc S.A
Page 11

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances pour l'acquisition de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « Al Abdia » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Des avances de KMAD 470 ont été accordées à la SCI « Al Abdia » au cours de l'exercice 2025.
- Aucun remboursement n'a été effectué en 2025.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc s'élève à KMAD 56 391 au 31 décembre 2025.

2.7.3. Conventions conclues avec la société civile immobilière « El Jadida Jorf » : avances sur acquisition de terrains

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « El-Jadida Jorf ».

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « El Jadida Jorf » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « El Jadida Jorf » au titre de l'exercice 2025.
- Aucun remboursement n'a été enregistré au cours de l'exercice 2025.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2025 s'élève à KMAD 2 149.

2.7.4. Avances sur acquisition de terrains auprès de la société civile immobilière « Terrains IMI »

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « IMI ».

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances sur acquisitions de terrains.

Ciments du Maroc S.A Page 12 Modalités essentielles Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « Terrains IMI » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération. Montants comptabilisés - Montant des avances accordée en 2025 au titre de cette convention est de KMAD 100. - Aucun remboursement n'a été effectué au cours de l'exercice 2025. - Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2025 s'élève à KMAD 11 965. 2.7.5. Convention conclue avec la société civile immobilière « MELK » : avances sur acquisition de terrains Entités et personnes concernées - M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « MELK ». Nature et objet de la convention Convention tacite d'avances sur acquisitions de terrains. Modalités essentielles Avances accordées à la Société Civile Immobilière « Melk », en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération. Montants comptabilisés - Aucune avance n'a été accordée à la SCI « Melk » au titre de l'exercice 2025. - Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2025. - Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc s'élève à KMAD 7 363 au 31 décembre 2025. Casablanca, le 20 avril 2026 Les Commissaires aux Comptes Forvis Mazars forvis mazars 76, Bd Abdelouhmane El Koutoubia 7ème Etage - Casablanca Tel : 08 22 42 34 23 Abdou Diop Associé PwC Maroc PwC Maroc Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Africa, 20220 Hay Hassani - Casablanca T: +212 (0) 5 22 89 98 00 P: +212 5 22 79 48 70 RC : 189167 - TP : 37099135 IF : 110570 Mounisf Ighouer Associé
--

Honoraires des commissaires aux comptes

	Mazars					
	Montant/Année			Pourcentage/Année		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés	464 000	534 000	499 000	77%	100%	100%
Émetteur						
Filiale						
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	0	0	0	0%	0%	0%
Émetteur						
Filiale						
Sous-total	464 000	534 000	499 000	77%	100%	100%
Autres prestations rendues	140 000			23%	0%	0%
Autres						
Sous-total	140 000	0	0	23%	0%	0%
Total général	604 000	534 000	499 000	100%	100%	100%

PwC						Total
Montant/Année			Pourcentage/Année			
2025	2024	2023	2025	2024	2023	
1 180 000	1 335 000	1 257 465	89%	93%	100%	5 269 465
0	0	0	0%	0%	0%	0
1 180 000	1 335 000	1 257 465	89%	93%	100%	5 269 465
140 000	107 075		11%	7%	0%	387 075
140 000	107 075	0	11%	7%	0%	387 075
1 320 000	1 442 075	1 257 465	100%	100%	100%	5 656 540

Liste des communiqués financiers publiés

2026

Publication	Date de publication	Supports
Communication trimestrielle : T4 2025	26/02/2026	Économiste et Médias24
Communiqué post Conseil d'Administration du 24 mars 2026	26/03/2026	Économiste et Médias24
Avis de réunion de l'Assemblée Général Ordinaire du 25 mai 2026	24/04/2026	Économiste et Médias24

2025

Publication	Date de publication	Supports
Communication trimestrielle : T4 2024	26/02/2025	Économiste et Médias24
Communiqué post conseil d'administration du 21 mars 2025	24/03/2025	Économiste et Médias24
Avis de réunion de l'Assemblée Général Ordinaire du 26 mai 2025	25/04/2025	Économiste et Médias24
Comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2024 et commentaires sur la réalisation de l'exercice	25/04/2025	Économiste et Médias24
Communication trimestrielle : T1 2025	28/05/2025	Économiste et Médias24
Communiqué post Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2025	28/05/2025	Économiste et Médias24
Communiqué Ciments du Maroc annonce la finalisation de l'acquisition d'Asment de Témara	30/06/2025	Médias24 Site web Ciments du Maroc
	01/07/2025	Économiste
Communiqué de presse	16/07/2025	Économiste et Médias24
Communication trimestrielle : T2 2025	28/08/2025	Économiste et Médias24
Communiqué post Conseil d'Administration du 22 septembre 2025	24/09/2025	Économiste et Médias24
Communication semestrielle : S1 2025	24/09/2025	Économiste et Médias24
Rapport semestriel 2025	24/09/2025	Site Ciments du Maroc
Communication trimestrielle : T3 2025	26/11/2025	Économiste et Médias24



5

Index

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Profil de l'organisation			
102.1	Nom de l'organisation	24-25	
102.2	Activités, marques produits et services	24-32-33	
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation		
102.4	Lieux où se trouvent les activités	26-27	
102.5	Capital et forme juridique		
102.6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires)	26-27	
102.7	Taille de l'organisation	24	
102.8	Informations sur les collaborateurs et les autres travailleurs	58	
102.9	Informations sur la chaîne d'approvisionnement	46-68	
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	-	Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changements significatifs
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	68-69	
102.12	Adhésion à des initiatives externes	73	
102.13	Adhésion à des associations	73	
Stratégie			
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	4	
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	12 à 21	
Éthique et intégrité			
102.16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite de l'organisation	29-52-68	
102.17	Mécanismes de Conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	68	
Gouvernance			
102.18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	60 à 67	
102.21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	40-42	
102.22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	60 à 67	
102.23	Préciser si le Président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	60	
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	62	
102.25	Prévention des conflits d'intérêt au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	68	
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs et de la stratégie	60	
102.29	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	60	
102.30	Efficacité des procédures de gestion des risques	69	
102.31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance	60	
Implication des parties prenantes			
102.40	Liste des groupes des parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	40	
102.41	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	58	
102.42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec laquelle il faut établir un dialogue	42	
102.43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue	40-42	
102.44	Thèmes et préoccupations clés soulevées dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting	40-42-71	
Pratiques de reporting			
102.45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	38	
102.46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	38	
102.47	Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport	38-40	
102.48	Retraitement des informations		Au cours de l'année de référence, les informations n'ont pas été retraitées.
102.49	Modifications relatives au reporting		Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changement dans le reporting
102.50	Période de reporting correspondant aux informations fournies	38	
102.51	Date du rapport le plus récent		Avril 2025
102.52	Cycle de reporting	38	
102.53	Points de contact pour les questions relatives au rapport	55	
102.54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	38-40	
102.55	Index du contenu GRI		cet index
102.56	Vérification externe		Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe

Approche managériale			
103.1	Explication de l'enjeu pertinent et son périmètre	4-40-44	
Éléments spécifiques liés aux enjeux matériels			
Impacts économiques indirects			
203.1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	72-73-74-75	
Pratiques d'achats			
103	Approche managériale	68	
Lutte contre la corruption			
205.2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	68	
Comportement anticoncurrentiel			
206.1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leur issue		Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a fait l'objet d'aucune action en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques
Énergie			
302.1	Consommation directe d'énergie	50	
302.4	Réduction de la consommation énergétique	15-48-49-50	
Eau			
303.3	Consommation d'eau	14	
Biodiversité			
304.2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	40-46	
304.3	Habitats protégés ou réhabilités	74	
Émissions			
103	Approche managériale	15-46	
Effluents et déchets			
103	Approche managériale	50	
Évaluation environnementale des fournisseurs			
308.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et les mesures prises	42-44-46-49-50	
Emploi			
401.1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	58	
401.2	Avantages sociaux accordés aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels	58	
Santé et sécurité au travail			
103	Approche managériale	54	
403.2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportions de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	55	
Formation et éducation			
404.1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	56-58	
402.2	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	56	
404.3	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière	58	
Confidentialité des données des clients			
418.1	Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	-	Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a pas fait l'objet de plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients en 2019
Conformité socio-économique			
419.1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	-	Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a pas fait l'objet de non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques

Informations juridiques

RAISON SOCIALE

CIMENTS DU MAROC

FORME

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93 -212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

RC

Registre chronologique n° 2535.
Registre analytique n° 70617.

DATE DE CONSTITUTION

28 juin 1951.

OBJET

La société a pour objet :

à titre principal : la fondation, l'acquisition, l'exploitation d'usines à ciment, à chaux ou autres liants hydrauliques et matériaux de construction au Maroc ou en tout autre pays, et généralement tout ce qui se rapporte à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver, à titre accessoire : toutes études, recherches, expériences et essais intéressant ces applications techniques et industrielles, d'une manière générale :
toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIÈGE SOCIAL

621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca.

DURÉE

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans, à compter de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 1 443 600 400 DH, divisé en 14 436 004 actions ayant une valeur nominale de 100 DH.

DOCUMENTS JURIDIQUES

Les statuts, procès-verbaux d'assemblées, rapports des Commissaires aux Comptes peuvent être consultés au siège social, 621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca.

EXERCICE SOCIAL

Du 1er janvier au 31 décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges de période, de tous amortissements et de toutes provisions, généralement quelconques, constituent le résultat net de l'exercice. En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5 % affecté à un fonds de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.
Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets reportés. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tout fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.
Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
Heidelberg Materials

Ciments du Maroc

621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca - Maroc

Téléphone +212 522 85 94 50 à 59

www.cimentsdumaroc.com